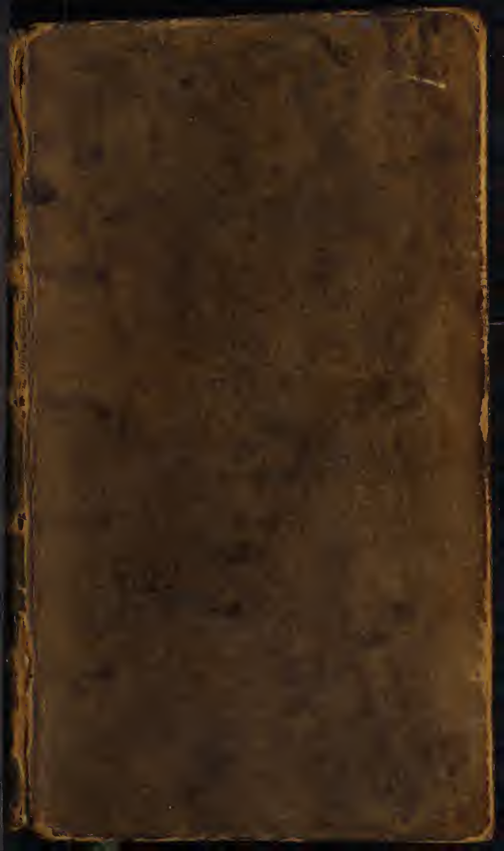

TRAIT
DE LA
PESTE
1141







Collationé le 2/7 1909


0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

TRAITÉ DE LA PESTE,

OÙ EN RÉPONDANT aux Questions d'un Medecin de Province sur les moïens de s'en préserver ou d'en guérir, on fait voir le danger des Barraques & des Infirmeries forcées.

AVEC

UN PROBLÊME SUR LA PESTE.

Ph. Hecquet.

Par un Medecin de la Faculté de Paris.



A PARIS, RUE S. JACQUES,
Chez GUILLAUME CAVELIER fils, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à la Fleur de Lys.

M. DCC. XXII.

Avec Approbation & Permission.



A

MONSIEUR

DODART,

CONSEILLER DU ROI
en ses Conseils, & son
Premier Medecin.


ONSIEUR,

Ce n'est point un éloge que je vienne ici vous offrir, votre Nom seul, MONSIEUR, *en est un grand, relevé déja qu'il étoit dans la Personne de Monsieur votre Pere, soutenu aujourd'hui par votre merite personnel, & illustré de nouveau par*

la place que vous occupez si dignemënt: mais c'est un hommage de la Medecine, & un compte que j'ai l'honneur de vous rendre. Votre attention, MONSIEUR, *pour le progrés de la Medecine, regle celle de tous ceux qui s'occupent des mêmes soins, surtout de ceux qui vont à la guérison des maladies aussi difficiles & aussi meurtrieres qu'est la peste, dont les causes sont si cachées, les* indications *si obscures, & les remedes si contestez. Lors donc que votre application continuelle à la conservation du précieux* PRINCE *& du grand* ROI *dont vous nous conservez si glorieusement la santé & la vie, a encore des attentions de reste pour celle de ses Peuples, que ne vous doit point la Medecine, de secours & de correspondance, à Vous,*

MONSIEUR, *auquel comme à son centre, elle doit rapporter ses idées, ses réflexions & ses connoissances comme des points de vûë qu'elle soumet à vos yeux. En effet, ce ne sont point ici des loix qu'on prononce, ni des décisions que l'on fasse pour juger souverainement de la maniere de traiter la Peste ; mais ce sont des observations ou tirées d'aprés nature & du fond de la pratique des petites veroles ou des fiévres malignes, ou copiées d'aprés de grands Maîtres experimentez en fait de Peste. Aidé de ces secours, & sous de tels auspices, j'ose vous presenter,* MONSIEUR, *les differentes methodes de traiter cette maladie, qui ont réüssi entre les mains de ces grands Hommes : & en cela n'aïant eu d'autre crainte que celle de manquer à l'exacte verité,*

ſcrupuleuſement reſpectable quand il s'agit de la vie des hommes, je n'ai point crains de conſerver à la ſaignée la valeur que lui ont donné les grands Auteurs qui l'ont pratiquée avec ſuccès dans la Peſte. Par la même raiſon j'ai relevé le prix des ſudorifiques, *des* acides, *des* narcotiques, *des* abſorbants, *&* *des* febrifuges, *ſuivant les* doſes, *les* correctifs, *& les aſſortimens neceſſaires pour aſſûrer le ſuccés de ces remedes, qui paroiſſent avoir été un peu mal entendus ou trop negligez dans ces derniers tems: au contraire, j'ai peu relevé les* purgatifs *& les* émetiques, *moins cependant par mauvaiſe humeur ou par préjugez contre ces remedes, ſi recommandables d'ailleurs dans les maladies humorales, que parce que je les ai trou-*

*vé moins en faveur, en discredit même souvent dans les Ecrits des Praticiens, lesquels convaincus que la Peste tient moins à une humeur qu'à un esprit, ont donné moins de créance à ces sortes d'*évacuants, *qu'aux remedes qui préviennent la fougue des esprits, qui en rabbattent les écarts, & qui en redressent les irregularitez. Souffrez donc, je vous supplie,* Monsieur, *que sous vos yeux se presentent à ceux du Public ces differens plans de traiter la Peste, dans lesquels, comme en des* exquisses, *ou des modelles, on apperçoive d'un coup d'œil ce qui a été le plus heureusement pratiqué, ou ce qu'on peut le plus legitimement mettre en usage pour la guerir, suivant les regles de l'Art, les differences de Peste ou celles de leurs symptômes, enfin suivant la prudence &*

le discernement d'un Medecin exercé, qui sçaura amener ces differens remedes à leur place, & les marier avec les circonstances des tems, des âges, des sexes, des climats & des temperammens. Voilà, MONSIEUR, *le dessein de ce petit Ouvrage, indigne de l'honneur de votre protection, s'il renfermoit d'autres vûës que les vôtres, qui sont celles du bien de la Patrie & de la gloire de la Medecine. Permettez-moi cependant,* MONSIEUR, *d'y en ajoûter encore une autre, c'est celle de donner au Public un temoignage du profond respect & de la parfaite consideration avec lesquels j'ai l'honneur d'être,*

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéïssant serviteur, HECQUET.



TRAITÉ
DE
LA PESTE,

Pour répondre aux Queſtions d'un Medecin de Province, ſur les moïens de s'en préſerver ou d'en guérir.

VOs alarmes, Monſieur, ſont les nôtres, depuis qu'il paroît que les diſtances des lieux ſont moins des raiſons de ſe raſſûrer contre la peſte, que des preuves trop certaines de la puiſſance de ce fleau, dont le cours rapide étonne les Villes & les Pro-

vinces, franchiſſant toutes les barrieres qu'on lui oppoſe, & mépriſant toutes les regles de ſageſſe & de prévoyance qui ont été employées juſqu'à preſent. Nos doutes d'ailleurs & nos incertitudes croiſſent comme les vôtres avec le mal, auſſi peu éclairez que vous, Monſieur, ſur les cauſes ou la nature d'une ſi affreuſe maladie, & auſſi peu inſtruits ſur la maniere ou les moïens de les guerir.

Comme vous, Monſieur, nous nous attendions à trouver de nouvelles lumieres & quelque conſolation dans les écrits ſur la peſte qui ſe multiplient tous les jours, ſous les noms ou ſuivant les obſervations de celebres Medecins qui ſe ſont genereuſement rendus les témoins oculaires des deſaſtres commis par la peſte de Marſeille, &c. mais l'affreuſe &

l'étonnante mortalité que leur presence & leurs soins n'ont pû arrêter, & l'aveu humiliant que d'aussi habiles gens font là-dessus au public, redoublent en nous les incertitudes dont vous vous plaignez, & dont nous nous plaignons avec vous.

Contagion. S'il en faut reconnoître.

Le peu d'avance que nous avions fait à travers les ombres & l'obscurité des causes de ce furieux mal, nous est même enleve par ces Messieurs, tout occupez qu'ils paroissent à dépersuader la Medecine, que la contagion dont l'on convenoit universellement, n'a nulle part dans la production de la peste; & après nous avoir ôté ce foible rayon de connoissance, ils nous réduisent à tout ignorer dans une matiere si importante, nous livrant par consequent à la plus affreuse des frayeurs, en même temps qu'ils s'effor-

cent d'établir la frayeur pour la principale, & peut-être selon eux l'unique cause de la peste. Car enfin, quoi de plus désolant que d'être prochainement menacé d'un mal authentiquement declaré inconnu & le plus souvent mortel !

Avec de tels principes la Medecine se trouve réduite au hazard ou à l'avanture de remedes risquez ou donnez presque sans regle & sans égard pour des causes sur lesquelles on s'aveugle, tandis qu'en même tems l'on se prête à des raisons vulgaires, mal établies & sujettes à mille méprises. Telles sont des forces abbatuës, des cruditez croupissantes dans l'estomac, une bile verte & corrompuë, accumulées dans les premieres voyes, & allencontre de ces causes *postiches* ou supposées, on se permet l'usage

des émetiques, des purgatifs & des sudorifiques les plus incendiaires, sans retenuë pour les loix de la Medecine.

Vous appercevez sans doute, Monsieur, en ceci la raison que vous cherchez de la perte de tant de personnes que cette maladie a enlevées; la Medecine a crû incomprehensible ce qu'elle n'a pû expliquer, sans se souvenir qu'il importe moins pour la guérison des maladies d'en expliquer l'essence ou d'en déveloper les causes, que d'en comprendre le genie pour en tirer des regles de conduite. On trouve, dit-on, tous les systêmes insuffisans pour démêler par le discours les causes de la peste; mais la sorte de symptomes qui commencent constamment cette maladie, ceux par lesquels elle s'accroît, ceux qui la finissent, les impressions qui en ré-

Nature de la peste En quoi elle consiste.

sultent, les evacuations qui s'en ensuivent, les marques qu'ils laissent dans les visceres, les engagemens enfin ou les dépots qui s'y font, le sentiment des malades, leurs *anxietez*, la nature du pouls, l'habitude de la peau, le regard des yeux, la couleur de la langue, le maintien enfin ou la contenance de tout le corps ; toutes ces differentes circonstances ne presentent-t'elles rien à l'esprit d'un Medecin, qui soit capable de former son jugement, & de lui ouvrir des vûës ou des indications pour regler sa conduite? La Medecine eût-t'elle d'autres secours dans ses commencemens ? & l'art d'observer en Medecine, fut-t'il autre chose parmi les premiers Maîtres, lesquels à l'aide d'un bon jugement ou de reflexions sensées, ont compris les besoins de la nature & en

ont sagement décidé? Ainsi un Medecin dépourvû même de tout systême, trouve toûjours une ressource pour guérir, dans la force & la justesse de son jugement, lequel démêlant à propos les goûts de la nature, ses penchans & ses inclinations à travers les dérangemens qui obscurcissent ses vûës, l'éclaire sur les moïens de la débarasser.

Les symptomes sur tout qui distinguent la peste & qui la caracterisent, portent avec eux des marques si sensiblement contraires à la nature, qu'il est étrange qu'on ait pû ne point comprendre ses veritables besoins, sur tout aujourd'hui que les loix de l'économie naturelle du corps humain étant plus connuës que jamais, font sentir à un Medecin éclairé en ce genre les violences qu'elles souffrent, & par consequent les secours

Systêmes. A quoi ils sont bons.

qu'elles attendent & qu'elles implorent de la Medecine: fussent donc tous les systêmes manquez ou aneantis, il ne siedra jamais à des Medecins élevez en de fameuses Ecoles & versez en pratique, de justifier l'irregularité de leur conduite en Medecine sur le défaut ou l'insuffisance des systêmes, qui n'ont jamais dû faire loi en Medecine, ni donner des regles à un Medecin, mais dont un Medecin peut s'aider pour faire comprendre les regles ou les loix de la Medecine. Je ne crains point, Monsieur, de vous parler ce langage, zelateur comme vous êtes de l'observation en Medecine, à laquelle, comme je vous l'ai oüi dire tant de fois, vous auriez voulu qu'on eût tout rapporté en Medecine; en effet les pestiferez de Marseille s'en feroient mieux trouvez, &

la peſte triompheroit moins aujourd'hui de la Medecine & de la vie des hommes. Mais enfin vous me demandez à vous raſſûrer avec moi, & de ma part je vous prie de me permettre d'eſſayer à me raſſûrer avec vous par les raiſonnemens naturels & les ſages reflexions que je vous ai tant de fois oüi faire.

Vôtre premiere inquietude, Monſieur, roule ſur la maniere de ſe préſerver de la peſte, ſur quoi vous recherchez 1°. les moïens de préſerver un Peuple ou une Ville avant que la peſte y ait commencé ? En ſecond lieu, les moïens par leſquels les particuliers peuvent ſe préſerver eux-mêmes ? En troiſiéme lieu, comment le reſte d'une Ville peut ſe préſerver de la peſte qui a commencé d'infecter quelques maiſons ?

Préſervatifs.

A toutes ces demandes l'on répond aujourd'hui d'un air aſſûré, qu'il n'eſt point de contagion, ou que la peſte ne ſe gagne point, & qu'il convient à des gens inſtruits de détruire ce préjugé vulgaire, & au peuple d'en croire là deſſus & de s'en rapporter ſans inquiétude aux Sçavans qui ont examiné ces matieres, & qu'avec un peu de fermeté d'ame on ſe préſerve de la peſte & l'on en affronte les dangers. Mais de triſtes experiences & de fâcheux évenemens ſont des faits qui ont trop parfaitement convaincu le monde, & un jugement porté comme celui-ci par toutes les nations, renferme un caractere de verité reſpectable, & à laquelle on doit autre choſe que des diſcours ou des mépris.

Que la contagion eſt réelle.

Car enfin laiſſant là tous les

systêmes, puisqu'on les trouve insuffisans en matiere de peste, peut-t'on s'étourdir au point de ne point appercevoir, qu'un paquet de marchandises venant d'un lieu infecté dans une Ville parfaitement desoccupée ou exempte de toute frayeur de peste, la communique étant développé, 1°. dans une famille, ensuite dans le voisinage, puis dans toute la ruë, enfin par toute la Ville. Mais la contagion qui se met dans les troupeaux de bœufs & de moutons, & qui se transmet de Province en Province non seulement, mais encore de Royaume en Royaume, cette contagion, dis-je, deviendroit-t'elle une preuve sensible de l'ame des bêtes, lesquelles devenuës pensantes ou capables de reflexion, s'effrayeroient au bruit de la contagion qui désoleroit leur voisinage?

Contagion. Comment elle se communique.

L'on doute qu'une Physique raisonnable voulut faire cet honneur aux bêtes, en prodiguant ainsi la raison aux vaches & aux bœufs. Est-t'il moins sensible qu'un fruit gâté corrompt son voisin ? Mais pour parler physique sans parler systême, est-t'il douteux que tous les corps, de quelque nature qu'ils soient, transpirent ou exhalent quelque chose de très subtil, refusons-lui un nom (pour ne rien emprunter des systêmes) ce sera constamment quelque chose de très spiritueux ; & conçoit-t'on qu'une matiere subtile, si aisée à s'insinuer, demeure indifferente, oisive, sans force & sans action, étant reçuë dans les corps qui l'avoisinent ? sur tout si l'on fait attention que ces corps voisins sont par eux-mêmes infiniment susceptibles d'ébranle-

Contagion. Sa nature.

ment, compoſez qu'ils ſont de parties *ſolides* faites par le mouvement, & de *fluides* qui ne ſont rien moins que des reſſorts. Dans cet état quoi de plus naturel & de plus ſenſible que l'approche des matieres qui tranſpirent de certains corps fera quelque changement dans les parties des corps qui en recevront les impreſſions ? impreſſions d'autant plus actives, que ce ſont des *contacts* de molecules lancées d'un corps dans un autre, portant par conſequent avec elles la force du reſſort qui les darde vers d'autres corps, *elaſtiques* eux-mêmes dans tout ce qui les compoſe, ſoit *ſolide* ou *fluide*. Voila, Monſieur, la ſituation ou la diſpoſition des corps des hommes quand ils ſe trouvent environnez de corps ou de matieres infectées, ils ſont expoſez aux traits d'un eſ-

prit ou d'un air d'autant plus actif, qu'il est plus fin & plus subtil, lequel respiré & reçû dans le corps non infect, y porte & y excite des ebranlemens d'autant plus malfaisans, que ces molecules infectées, ou ces esprits *elastiques* leur sont étrangers.

Effets de la contagion.

Vous paroît-t'il donc, Monsieur, si contraire à la raison, de penser qu'une pareille matiere aërienne, active & étrangere renverse l'économie animale, & devienne la source & la semence du mal dont elle est comme le germe. Ainsi cette contagion qu'on traite d'imagination ou de chimere est fondée dans la nature même; tous les corps transpirans naturellement communiquent entre eux; & s'entretiennent reciproquement quand les matieres qu'ils s'entredonnent se trouvent modi-

fiées & conformes à leur nature; car de-là resulte cette harmonie de mouvemens qui fait l'*équilibre* des fonctions & l'état de la santé. Il n'en est point de même quand un air étranger ou une modification étrangere est reçu dans le corps, car alors comme une matiere seditieuse ou mutine, il soûleve tout, & répand par tout le trouble. A-present donc qu'il est prouvé que la contagion est quelque chose, ou à tout le moins un *mode* physique, il nous sera permis de se prémunir allencontre de ses insultes.

Souffrez, Monsieur, que j'aïe l'honneur avant que je prenne la liberté de vous rien marquer ici touchant les précautions que vous cherchés contre la peste, de vous renvoyer d'abord à la consultation qui fut demandée là-dessus en 1581. à la Faculté

de Medecine de Paris par Messieurs de la Police de cette ville, & qui fut présentée à ces Messieurs par le Doyen de ladite Faculté le 2. Fevrier de la même année. Vous la trouverez imprimée avec sa traduction sous ce titre, *Cautiones ad prævisionem pestis, ex rogatu procerum politicorum, &c.* vous y trouverez de sages conseils qui honorent cette celebre Faculté, & qui sont dignes de vôtre attention. Mais vous m'obligez, Monsieur, à m'expliquer moi-même avec vous sur la même matiere, je ne le fais pas sans crainte, après l'avis d'une Compagnie si sçavante à laquelle j'ai l'honneur de tenir, & que je respecte si parfaitement, mais je vous obéis, & ce sera un titre d'excuse pour tout ce qui pourroit vous déplaire.

Maniere

Préserver un corps, c'est le conserver

conserver dans sa force naturelle. Cette force consiste dans l'habitude, le *ton* & l'état de ses parties *solides* d'une part, & de l'autre dans la bonne disposition de ses *fluides*, dans leur *crase*, leurs qualitez, ou leur constitution propre. Pour obtenir ce double avantage, il faut écarter tout ce qui peut affoiblir les nerfs ou déranger le cours des *esprits*, ou de leurs oscillations, effets que produisent necessairement l'inquiétude, la fraïeur & le desespoir. de se garantir de la peste.

La principale attention de la Medecine doit être donc d'enlever des esprits des peuples, cette pensée desesperante, que la peste est un mal inconnu, incurable, & au dessus de toute sagesse & de toute habileté, allencontre duquel tout remede est impuissant, si cruel enfin qu'il enleve les hommes par mil- Fraïeur de la peste. Moïens contre la fraïeur.

liers : il faut au contraire assurer hardiment, comme il est vrai, que cette maladie n'est incurable, que comme l'on dit d'une forteresse qu'elle est *imprenable* ; car comme avec de la bravoure, du temps & de la conduite, on vient à bout de s'emparer de quelque forteresse que ce soit, on réüssit à guérir de la peste avec de l'attention, du courage & de l'habileté ; & faute de cette précaution prise avec le public, la peste le trouvant saisi par la crainte avoüée dans les écrits mêmes des Medecins de reputation, elle en fait un ravage d'autant plus grand, que les esprits étant consternez, & les nerfs saisis par la fraïeur, ou *convulsivement* serrez dans leur tissure, elle arrête soudainement la circulation du sang ; & étouffant ainsi tout d'un coup la chaleur natu-

relle, tuë presqu'autant de monde qu'elle en attaque.

Pour dissiper une autre sorte d'inquiétude dont il n'est pas moins necessaire de soulager les esprits des peuples, il faut leur faire voir de sûres mesures publiquement prises pour ne les laisser manquer de rien, parce qu'instruits par de funestes evenemens de l'affreuse disette, laquelle en plusieurs pestes a fait plus perir d'habitans que la contagion même, ils se croiront morts si l'on manque de leur faire voir des ressources certaines. Ce sera en faisant des magasins publics des choses necessaires à la vie, afin que les peuples étant bien persuadez qu'ils ne manqueront point, ne s'attendent qu'à avoir à soûtenir uniquement l'effort de la maladie.

Autre moïen contre la fraïeur.

v. Wedelius *de causis diritatis pestilentiæ.* p. 216. *Medicin. sept-tent.*

Ces précautions renferment

les préservatifs les plus efficaces, ou les moïens les plus sûrs pour prémunir les peuples entiers allencontre de la peste. Pour s'en convaincre, il faut comprendre que la contagion toute réelle qu'elle est, n'est point une puissance *despotique* ou absoluë ; elle ne prend que sur les corps qui y sont disposez, c'est-à-dire en qui les nerfs déchûs de leur *ton* ou de leur fermeté naturelle, s'accordent tout d'abord avec les impressions de l'air contagieux, se mettant de concert, & pour ainsi dire, en cadence avec lui, de sorte que conformant leurs oscillations avec les siennes, ils transmettent dans les visceres toute la maligne puissance de ce venin. Il n'en arrivera pas de même, si les nerfs se trouvent en force & dans leur ressort naturel, car alors ils repousseront les premie-

Contagion. Sa nature.

res approches de ce venin, & conserveront toutes les fonctions du corps dans le calme & leur ordre naturel.

L'air ou l'*atmosphere* auroit aussi besoin de préservatif, si l'on remarquoit que la peste regnante s'avança de place en place & sans interruption, de sorte que l'air parut infecté depuis l'endroit où la peste auroit commencé, jusqu'à celui où elle a fait ses derniers progrez. Contagion dans l'air.

En ce cas, comme la contagion seroit une sorte d'ondulation dans les parties *elastiques* de l'air, qui commençant dans le lieu premierement infecté, rouleroit sans s'interrompre jusqu'à l'endroit menacé de peste, il faudroit par de frequentes *explosions* & par semblables ébranlemens étonner l'air, & rompre le cours & la direction de cette ondulation contagieu- Correctif de l'air.

se, ce que l'on procureroit par de frequentes décharges de canons ou de boëtes : les fumées de fours à chaux ou semblables nuages artificiels remplissant l'atmosphere d'une ville de molecules grossieres, humides & pesantes, forment une espece de barriere entre les lieux infectez & la ville menacée.

Contagion dans les personnes.

L'air a moins besoin de cette sorte de correctif, quand la contagion paroît moins répanduë dans l'*atmosphere* qu'attachée aux personnes ou aux marchandises qui la promenent & la transmettent par tout où ils penetrent. En ce cas la contagion n'étant qu'une communication de corps particuliers à corps particuliers, doit être comprise comme l'émanation d'une portion singuliere d'air alteré ou modifié, *concentré* encore, retenu d'ailleurs, attaché enfin à

un corps particulier, en qui n'ayant point trouvé de diſpoſition pour s'y inſinuer, s'y developper, & en infecter l'interieur, y demeure exterieurement comme en dépôt pour s'unir & ſe lier d'oſcillation avec les corps, leſquels moins affermis dans leur tiſſure, ou plus mous dans leur reſſort, ſe laiſſeront penetrer, & ſe ſoûmettront à la puiſſance de cet air empeſté.

La contagion n'eſt donc alors qu'une ondulation particuliere d'une portion d'air exterieur & limité qui s'étend à un autre corps auquel il s'unit, parce qu'il le trouve en conformité de nature ou de *mode* avec lui; ainſi aſſociez ils communiquent d'action, de mouvement, de vertu, de ſorte que ſeparez de maſſe ils ſont unis dans leur maniere d'être.

Préservatif allencontre de la contagion des personnes.

Pendant cette sorte de contagion le meilleur préservatif pour s'en garantir, c'est d'empêcher & de prévenir absolument le *contact* des corps ou matieres infectées, en leur refusant toute entrée & toute communication avec les lieux non infectez; pour cela on n'admettra rien de tout ce qui vient de lieux suspects, avec le même soin, la même diligence & une précaution semblable à celle qu'on apporteroit pour empêcher l'approche d'une étincelle de feu d'un lieu où se trouveroit de la poudre à canon: car c'est à peu près ainsi qu'il faut comprendre la disposition des corps, sur tout de plusieurs personnes, lesquelles saisies de crainte, ou portant en elles des semences d'infirmitez, se trouvent dans une disposition prochaine & habituelle à se laisser aller à des impressions

impreſſions étrangeres qui les determinent à la maladie, ou à de ſemblables ſemences qui les y portent. C'eſt pourquoy le moïen infaillible pour preſerver un païs de cette ſorte de contagion, c'eſt de le fermer abſolument ſans égard, ni diſtinction, à tout ce qui ſeroit apporté des lieux ſuſpects.

Ce ſoin doit s'étendre aux perſonnes mêmes qui viennent des lieux infectez; & pour cela ſans les laiſſer avancer, on les arrêtera en des lieux deſtinez pour cela, ſoit des maiſons ou des tentes, & là on les obligera à quitter leurs habits, leurs linges & leurs perruques, leſquels ſeront tous brûlez ſur le champ & en pleine campagne, & après les avoir obligez à ſe baigner, ſi la ſaiſon le comporte, ou du moins à ſe laver & ſe frotter de vinaigre, on leur fournira des

habits & du linge qui leur seront portez des lieux où ils se presenteront pour entrer. On exercera la même rigueur, autant qu'il sera possible, sur les paquets d'habits ou de marchandises qu'ils apporteront avec eux; on en brûlera donc tout ce qui pourra l'être sans trop de consequence; celle même de la dépense pour ceux qui se presenteront ne doit point arrêter, car on ne sçauroit trop faire pour ôter à tous ceux qui viennent des lieux infectez l'envie d'aller en ceux qui ne le sont pas.

Preservatifs pour les personnes.

L'on demande, & avec raison, des préservatifs pour les personnes; mais vous convenez, Monsieur, des étranges méprises qui se commettent à ce sujet. On s'est persuadé dans le monde, qu'un préservatif est une drogue ou un remede, & sui-

vant ce préjugé on a inventé mille compoſitions auſſi dangereuſes que la peſte même, par les amorces de feu qu'elles renferment, leſquelles venant à ſe développer dans le ſang ou dans les viſceres, les alterent, les troublent, & par là les préparent & les diſpoſent à ſe prêter à la contagion. Mais le préſervatif des perſonnes eſt une conduite ou une maniere de gouverner ou de regler leur regime ou leur nourriture pour contenir le ſang & les eſprits alencontre de tout ce qui pourroit les developper à contre-temps, & les faire ſortir de leur aſſiette naturelle. Pour prévenir ce malheur, la mediocrité en toute choſe, la ſobrieté & la frugalité deviennent de puiſſans moïens par leſquels la nature demeurant à elle-même & maîtreſſe de ſes opérations, acheve &

parfait ses *coctions*, ses *digestions* & ses *dépurations* : moïens sûrs pour ne laisser aucuns mauvais restes, ni aucunes cruditez qui deviennent les foyers, & comme les *matrices* des causes des maladies & de la contagion elle-même ; parce que ces cruditez contractant des saveurs étrangeres, deviennent des causes d'irritations dans les *solides*, qu'ils piquent, agacent ; & par là les faisant changer d'oscillations, les disposent à en contracter d'étrangeres, ou à en adopter de nouvelles : tous préliminaires à la contagion qu'il faut soigneusement éviter en ceux qu'on veut préserver de la peste.

Regime, quel il doit être.

Vous demandez, Monsieur, quelque détail là-dessus, le voici, parce que je n'ai rien à vous refuser, me reposant d'ailleurs sur la force & la justesse de vos réfléxions, qui redresseront ou

excuferont les miennes.

Le but de la Medecine en ce point, eſt de contenir le ſang & les fonctions naturelles dans le calme qui fait la ſanté ; & pour cela les alimens doivent être temperez, doux, humectans & ſimplement apprêtez, évitant les viandes trop ſucculentes & les mets recherchez, trop actifs par eux-mêmes, capables par conſequent de porter ou de reveiller des étincelles de feu qui allumeroient celui qu'on veut prévenir. Le vulgaire ſe précautionne infiniment alencontre des fruits & des legumes en temps de peſte, comme s'ils étoient plus ſujets à ſe corrompre & à faire des cruditez ; mais d'anciens Maîtres en Medecine & en particulier en matiere de peſte, en recommandoient l'uſage préferablement à celui de la viande, & la Phyſique bien

v. Rhaſes *ſur la peſte.*

entenduë authoriſe & juſtifie cette pratique, parce que ces alimens étant d'une nature plus friable, plus fondante, & plus aiſée à diſſoudre, ils ſe laiſſent broïer plus parfaitement dans l'eſtomac, s'affinent mieux dans les vaiſſeaux, & par conſequent tranſpirent plus exactement. Suivant ce principe, qui eſt celui de la nature, ce ſeroit une bonne précaution en temps de peſte de faire un uſage ſuivi de ris, d'orge, de gruau, & de ces legumes que l'antiquité la plus ſage en matiere de diéte ou de regime honoroit du titre d'*innocents*, parce qu'ils paſſoient alors pour non-malfaiſans, tels ſont les laituës, la chicorée, les fruits doux ou fondans, ou ceux dont les ſels n'ont rien de tumultueux, ni de boüillant, mais aucontraire qui portent le calme dans le ſang & dans toute

Legumes.

l'économie animale : calme, au reſte, dont ces anciens Medecins faiſoient tant de cas quand il s'agiſſoit de préſerver de la peſte, qu'ils conſeilloient même l'uſage des têtes de pavot parmi les alimens.

comme ſont les citrons, les limons, les coings, &c.

Dans cette même vüe ils ordonnoient en pareil cas l'eau froide pour boiſſon, perſuadez qu'il falloit temperer & comme appeſantir le ſang ou en retarder les ſaillies en temps de peſte. Il eſt pourtant vrai que le préjugé populaire eſt contraire à l'uſage de l'eau dans cette maladie, mais il eſt habilement refuté par la ſçavante theſe ſoûtenuë alencontre dans nos écoles ; & la nature de la peſte, quand nous l'aurons ci-après developpée, fera comprendre de quelle utilité il ſeroit de préferer cette boiſſon à toute autre, quand on ſe trouve me-

nacé de cette maladie.

Passions de l'ame à reprimer.

Restent les passions de l'ame qu'on ne sçauroit trop moderer dans ce temps de précaution, où il faut écarter tout ce qui agite l'esprit, ou afflige le cœur, pour conserver aux esprits l'uniformité de leur cours, & aux nerfs la regularité de leurs oscillations ; en ce temps donc il faut devenir vertueux, fût-ce du moins par amour propre, afin que le repos de la bonne conscience, joint à la serenité de l'esprit, conserve aux fonctions du corps le calme & la tranquillité si necessaires à la vie.

Rafraîchissement de l'air.

Les anciens respectables pour leurs observations, qui faisoient la meilleure partie de leur Physique, alloient jusqu'à ordonner de rafraîchir l'air des maisons en les arrosant d'eau, & à cette pratique revient l'ordon-

nance de police qui ordonne d'arroser souvent d'eau le devant de chaque maison.

Mais on demande des remedes préservatifs, sur quoy il est malaisé de satisfaire les souhaits du public; car il est d'usage de faire saigner & purger ceux qui sont obligez de se précautionner alencontre des maladies auxquelles ils sont sujets; mais la saignée en diminuant la quantité du sang, peut en ôtant de son volume, interesser l'équilibre des parties: sorte d'affoiblissement qu'il faut craindre dans un temps comme celui de la peste, où l'on ne sçauroit trop faire pour contenir les parties dans leur ressort & leur fermeté naturelle. Il est cependant un cas où il ne faudroit point omettre la saignée, ce seroit si une personne, pour quelque cause grave, étoit accoû-

Remedes préservatifs.

Saignée.

v. Celse, *de pestilentiâ*, p. 40.

tumée à se faire saigner à certains intervalles ; car comme le sang accumulé & retenu à contre-temps, menaceroit aussi par son poids & par son volume d'interesser l'équilibre de la santé, il y auroit beaucoup moins à craindre de faire la saignée que de l'omettre.

Purgation. Il n'en est pas de même de la purgation, laquelle portant absolument le trouble dans l'économie animale devient trop suspecte, lorsqu'il s'agit de tout faire pour y conserver le calme ; ainsi la diéte & la sobrieté exactement pratiquées doivent en prendre la place ; & s'il paroissoit indispensable de faire quelque évacuation, la saignée auroit beaucoup moins d'inconvenient, & cependant jointe à la diéte, elle en suppléeroit l'avantage ; car facilitant aux *solides* le jeu de leurs fibres, elle

Celse. *ibid.*

dissiperoit les cruditez en procurant le broïement du sang & de ses sucs mal *dépurez*, ce qui est les cuire, les digérer, & les porter à la transpiration, la plus sûre, la plus abondante & la plus naturelle de toutes les évacuations.

Conjecture sur la découverte d'un préservatif.

Cependant j'ose, Monsieur, hazarder une conjecture, parce que je sçais combien peu l'on risque avec vous, accoûtumé comme vous êtes à excuser vos amis ou à les instruire. Il paroît qu'on ne s'est égaré en recherchant des antidotes ou des préservatifs contre la peste, que parce que l'on s'est fait là-dessus le même préjugé que sur les remedes en general qui sont destinez à la cure de cette maladie. On a crû qu'il ne falloit rien que de chaud & de *spiritueux*, & là-dessus on s'est laissé aller trop loin. Suivant cette

Pourquoy on n'a point trouvé de préservatif

idée on s'est contenté d'établir que pour se préserver de la peste, il ne falloit que se fortifier & mettre des esprits dans le sang, sans d'ailleurs appréhender rien des drogues *spiritueuses*, qu'on a paré du beau nom de *cordiaux.* Or ces cordiaux sont sujets à inconvenient, parce que les *esprits* dont ils sont pleins heurtent rudement les parties *integrantes* du sang avant qu'ils puissent attendre jusqu'aux nerfs, dont ils ont à affermir le *ton*, & à soûtenir la puissance. S'il étoit donc une sorte de *cordial* analogue aux *esprits* avec lesquels il fut s'unir tout d'abord, & presque immediatement sans ébranler le sang qu'il traverseroit, & sans irriter les nerfs avant que de les penetrer, un pareil cordial ne vous paroîtroit-t'il point, Monsieur, de nature à passer pour le préser-

Quel doit être un cordial préservatif.

vatif naturel de la peste.

L'*Opium* paroît assez de cette nature, c'est le plus spiritueux des remedes, qui échauffe sans brûler, qui remuë le sang sans le troubler, qui l'affine & le developpe sans le desunir, & avec tant de singulieres prérogatives il agit sur les nerfs sans violence, il en assujettit l'*élastique* sans la détruire, il en regle enfin les oscillations sans les changer. Fut-t'il un cordial plus innocent & plus efficace ? aussi les anciens Medecins mêloient-t'ils l'*opium* dans leurs plus prétieux antidotes, de sorte qu'un sçavant en Medecine disoit que la theriaque sans *opium* étoit un corps sans ame. Delà est venuë encore la coûtume de mêler l'*opium* parmi les remedes destinez à relever un sang appauvri, dénué & épuisé d'*esprits* par la debauche. J'ose donc, Monsieur,

Opium; s'il seroit un préservatif

Nature de l'*Opium*.

Tillingius *de Laudano p.* 212. Gesner. *epist.*

Il pourroit

servir de préservatif. vous proposer l'*opium* comme pouvant être un préservatif excellent en temps de peste, dont Wedel. p. 99. 128. l'usage journalier & sagement distribué garantiroit de ce fleau.

Gens moins instruits que vous, Monsieur, de l'érudition medecinale, vont s'effaroucher à la seule mention d'*opium* pour préservatif de la peste; mais cette proposition toute *insolite* qu'elle paroîtra au commun des Medecins, se trouve, comme vous le sçavez, en de bons endroits. Des Auteurs d'un nom distingué en Medecine, & loüez singulierement pour leur habileté dans la connoissance de la *matiere medicale* l'ont avancée, & peut-être y a-t'il en ceci plus de negligence ou de préjugé que *Opium* proposé comme préservatif par Wedelius, &c. de raison. *Wedelius* dit de l'*opium* qu'il excite la sueur, qu'il calme l'ébulition du sang, & qu'il garantit le cœur & les es-

prits contre des influences & des *miasmes* de la malignité : *Opium movet sudorem, ebullitionem præternaturalem sistit, poros cordis & spirituum contra malignitatis atomos & aporrhoeas* munit. *Opiologia. pag. 97.*

Le temoignage de Zuwelfer est encore plus positif, *Opium peculiari vi pollet, quâ salubriter degentibus qui ratione præservationis illo utuntur ac firmam fiduciam in illud collocant veluti animositatem quandam, seu tempore infectionis summè necessariam*, addit, *sicque nonnullos quandoque immunes conservat.* *Pharmacop. august. in animadvers. p. 409.*

Ce courage que donne l'*opium* est incontestablement prouvé par l'usage qu'en font les Turcs pour s'exciter au combat ; les Indiens pensant de même en prennent quand ils sont condamnez au supplice ; enfin l'on *Que l'opium donne du courage*

ſçait que des perſonnes ne ſoûtiennent des applications graves & ſerieuſes qu'en prenant de l'*opium*. L'obſervation que l'on a du ſecours que l'on tire de l'*opium* dans les maladies qui attaquent le cœur, favoriſe merveilleuſement l'idée du courage qu'il donne, car il ſoulage parfaitement les maux de cœur ou *cardialgies*, les *ſyncopes*, les *palpitations* &c. qui plus eſt il conſerve au ſang ſa fluidité naturelle, & l'empêche de ſe coaguler. Après cela s'étonnera-t'on qu'un ſçavant Anglois, plus meſuré que perſonne dans ſes déciſions, ait reconnu dans l'*opium* une reſſource de courage?

v. wedel. opiolog. p. 164. 165.

Ibid. p. 28. 113.

Ibid. p. 115.

Baco *hiſtor. vit. & mort.*

Tabac préſerve de peſte.

L'obſervation qui a été faite en Angleterre dans le temps de la peſte de Londres, que les maiſons des Marchands ou Vendeurs de *tabac* avoient été exemtes de peſte, ne ſeroit-t'elle point

point un préjugé favorable pour l'*opium*, puiſque comme celui-ci le *tabac* eſt *narcotique*? La fumée en eſt encore loüée comme un préſervatif qui garantit & les maiſons & les perſonnes, d'où l'on peut raiſonnablement conclure que les *narcotiques* ont quelque choſe de ſingulierement oppoſé à la contagion. Un Medecin celebre en fait entrevoir la raiſon en donnant celle pourquoi l'*opium* guérit des maux qui reſiſtent aux autres remedes. Il remarque la conformité qui ſe trouve entre l'*opium* & les cauſes des plus grandes maladies, ces cauſes, dit-t'il, ſont quelque choſe de tres petit dans leur volume, & l'*opium* ſous un tres-petit volume fait des prodiges en guériſon, ainſi c'eſt un eſprit qui en ſecoure un autre, deſtitué preſque de maſſe, de poids, de vo-

Ettmuller, *de vi o ii diaphoreticâ.*

Analogie de l'*Opium* avec les cauſes des maladies.

v. Ettmuller. *Quod parva ſunt magnorum morborum principia.*

lume, conditions qui manquent aux autres remedes, lesquels autant qu'ils ont de varieté ou de difference dans leurs parties, autant l'*opium* a-t'il d'*homogeneité* dans les siennes.

v. wedel.

Opium préservatif, & pourquoi.

Mais en cela se montre, ce semble, Monsieur, la vertu propre dans l'*opium* pour préserver de la peste ; car avec de telles qualitez il est tout propre à fortifier le calme dans toutes les parties, & surtout dans les *solides* sur lesquels il agit principalement, eux d'ailleurs par où commence la maladie de la peste.

Au reste je vous supplie, Monsieur, de vous souvenir que c'est une conjecture que j'ai l'honneur de vous proposer pour faire là-dessus les refléxions d'un esprit aussi sensé que le vôtre ; & avec cette précaution je continuë à vous communiquer bon-

nement les vûës & la maniere ſuivant leſquelles il faudroit emploïer l'*opium* pour ſe préſerver de la peſte. Il faudroit le donner comme M. *Sylvius* d'Hollande avoit coutume de donner les eſprits *volatils*, parce qu'en effet l'*opium* étant le plus grand des *volatils*, on doit prendre avec lui toutes les précautions qu'on a apportées dans l'uſage de ces remedes. Or le conſeil de M. *Sylvius* étoit de donner les *volatils* en même tems que les alimens, afin de les envelopper, & qu'ainſi *concentrez* dans le ſuc nourricier ils ſe trouvaſſent dans le ſang ainſi contenus, avant que de ſe developper. Suivant cette maniere on fera de l'*opium* un *medicament alimenteux*, lequel ſans rien perdre de ſa puiſſance, la tranſmettra inſenſiblement juſques dans les nerfs; à l'imitation des

Maniere de l'emploïer.

Le donner dans les alimens.

artistes qui mêlent dans des huiles les *essences* qu'ils veulent conserver ; à l'imitation de la nature même laquelle dans nos corps a soin d'envelopper dans des liqueurs douces, *lymphatiques* ou onctueuses les matieres spiritueuses qu'elle prépare. Ce ne seroit donc pas en prenant une seule fois dans le jour de l'*opium* qu'on se préserveroit de la peste, mais en en prenant de petites doses plus ou moins fortes cependant, suivant le temperament d'un chacun, & suivant l'avis d'un sage Medecin, deux, trois ou quatre fois dans 24. heures, afin de prémunir les parties du corps continuellement alencontre d'une puissance qui les insulte ou les attaque sans cesse. Restera à l'habileté d'un Medecin de juger quand il conviendra donner l'*opium* nuëment ou sans l'assor-

Plusieurs fois dans le jour.

tissement d'aucune autre chose, ou quand il faudra le donner mêlé dans les *confections*, ne fut-ce que pour apprivoiser l'imagination à cause du préjugé qu'on pourroit avoir sur l'*opium*. Une autre attention à faire encore sera de bien examiner quand il faudroit brider l'action de ce remede, pour en prévenir la trop promte exaltation dans les constitutions vives & bilieuses, ce qu'on obtiendroit en mariant l'*opium* avec les acides, précaution d'autant plus remarquable que les *acides* sont comme les remedes nez de la peste. Mais là-dessus ma conjecture me porteroit à croire que l'assortiment en *acide* le plus juste seroit celui du *sel sedatif*, parce qu'il est lui-même un *narcotique*, ou un *opium mineral*, lequel sympathisant avec l'*opium vegetal* en conser-

Seul ou mêlé.

Avec les acides.

Avec le sel sedatif.

veroit la vertu. Enfin il pourroit arriver le cas qu'il feroit beſoin d'accelerer l'action du préſervatif, comme lorſque dans un danger éminent ou preſſant, il faudroit en peu de tems raſſurer le *ton* des *ſolides* déja ébranlez ou prêts de l'être : alors on donneroit l'*opium liquide* & ſans mêlange, afin qu'il arriva plus promtement au ſecours des parties fortement menacées ou déja chancelantes. Mais c'en eſt aſſez pour ſervir d'occaſion & de fondement à quelque choſe de meilleur, du moins paroîtroit-t'il qu'on pourroit attendre de l'*opium* pour les perſonnes menacées de peſte, l'intrépidité qu'il donne aux Turcs à la veille du combat, & cette intrépidité feroit un puiſſant préſervatif contre la contagion, laquelle trouvant les nerfs affermis, trouveroit des corps mal

Quand on le donneroit liquide.

Intrepidité que donne l'*opium*.

disposez à la recevoir, invulnerables même à ses traits.

La troisiéme sorte de préservatifs regarde les habitans d'un lieu, qui ont à se garantir alencontre de ceux de leurs concitoïens qui sont frappez de peste, ou des maisons qui en sont infectées; & là-dessus se presente une question importante par elle-même, par rapport à l'opinion publique, & à l'usage pratiqué en tems de peste dans des villes considerables & sous les yeux de grands Magistrats. L'on demande donc s'il est plus à propos de transporter generalement tous les malades dans des infirmeries publiques, ou de les laisser chacun chez eux, à moins que la pauvreté ou des raisons semblables de commodité ne rendent les infirmeries publiques ou les hôpitaux préferables aux maisons particu-

Préservatifs pour les particuliers.

Infirmeries publiques.

lieres. Mais la seule disposition des esprits des malades devroit decider en cette occasion ; car comme il est de la derniere consequence d'éloigner d'un lieu pestiferé tout ce qui a l'air de fraïeur & de consternation, il devient necessaire d'épargner aux sains & aux malades tout ce qui peut ou les affliger ou les abbattre ; or d'être transporté malgré soy & de voir transporter des malades à travers la ville, c'est une sorte de ceremonial lugubre, tout propre à jetter les malades dans le desespoir & les spectateurs dans la consternation; lors surtout qu'en même temps on voit des boutiques & des maisons fermées & tristement placardées de croix, d'inscriptions ou de semblables notes affligeantes ; ajoûtez l'apparition, pour ainsi dire, d'une sorte de spectre qu'on leur fait voir

voir dans les Medecins, qu'on habille comme de tristes mascarades; tout ceci se trouvant encore accompagné d'enseignes noires ou draps mortuaires, comme il est de coûtume en quelques endroits d'en arborer au haut des clochers d'une Ville pestiferée, comme si l'on vouloit sonner le toxin de peste, & publier ses allarmes; en effet est-il un spectacle plus capable d'inspirer le découragement & par consequent de mettre les malades dans un danger imminent de la mort, par le serrement de cœur où doivent les jetter des objets faits pour la consternation, à l'aspect desquels les personnes saines elles-mêmes risquent d'êtres saisies: certes un appareil aussi tragique dans un tems où l'on ne sçauroit trop faire pour raffermir les esprits & soûtenir le

courage, paroît peu convenable, & rien ne ſemble ſi contraire aux loix d'une ſage précaution !

Au contraire le premier ſoin qu'il faut prendre tout d'abord dans une Ville infectée, c'eſt d'empêcher autant qu'il ſera poſſible que rien ne change dans les diſpoſitions exterieures, pas même dans l'adminiſtration publique & des Offices divins dans les Egliſes, & de la Juſtice dans les Tribunaux ; de ſorte que la Religion, la Juſtice & le Comme ce s'exercent à l'ordinaire, ou du moins avec la même liberté. Ce n'eſt pas que l'on ne comprenne parfaitement toutes les raiſons des uſages qu'on vient de condamner ; mais ils apportent trop de danger, puiſqu'ils vont directement à éteindre les cauſes de la vie, en ſerrant le cœur de tout le monde,

& par conſequent à étouffer la chaleur naturelle, & à ce prix il y auroit peu de coûtumes reſpectables.

Le premier donc & le plus grand préſervatif en cette occaſion, c'eſt de décrediter la peſte dans les eſprits des peuples en les perſuadant de la peur qu'on leur a toûjours fait de ſa ſouveraine malignité, afin qu'en reprenant contenance, ils ſoient infiniment moins expoſez à ſes menaces : c'eſt pourquoi on fera regarder la peſte comme une maladie, à la verité, très dangereuſe, mais envers laquelle il faut ſe gouverner comme on fait envers la petite verole, pour maligne & meurtriere qu'elle puiſſe être, & pour laquelle on ne déplace rien dans les Villes; ceux qui en ſont attaquez demeurans dans leurs maiſons particulieres, on les y traite & on

les y guérit, ſans que l'on remarque que le voiſinage s'en infecte, ni que ceux qui les traitent la gagnent: tout de même auſſi on laiſſera les peſtiferez chez eux, on les y traitera ſans s'effraïer, & le voiſinage en ſera moins infecté que ſi on le conſternoit par l'enlevement des malades. Par ce moïen tout demeurant tranquille & rangé dans une Ville, dont les boutiques demeureroient ouvertes & où l'on vendroit & acheteroit à l'ordinaire, les malades ſeroient d'autant mieux traitez, qu'ils ſeroient moins abandonnez, & qu'ils ne manqueroient de rien, pourvu que la Ville, en vertu des ſages ordonnances, fut abondamment pourvûë des choſes neceſſaires à la vie.

v. wedelius, *e cauſis diritatis peſtis*

On oppoſera ſans doute à ce que l'on vient de propoſer, qu'en laiſſant ainſi les malades

chez eux, & au milieu de tout le monde, on ne fait rien pour prévenir la contagion qui se répandra au contraire d'autant plus, que plus de monde y sera exposé. Mais outre que la contagion feroit peu de conquêtes sur des esprits rassurez par le bon ordre, l'arrangement, & par la satisfaction de se trouver toujours au milieu de ses proches & de ses amis, de severes ordonnances rigoureusement executées, contiendroient chez eux ceux dont les maisons seroient infectées. Il seroit donc défendu sous des peines afflictives à qui que ce soit habitant une maison infectée d'aller ni dans les Marchez, ni dans les Assemblées publiques, pas même dans les Eglises, leur enjoignant d'ailleurs de faire avertir dans les Bureaux qui seroient établis pour cela, que la ma-

lade est chez eux, afin que des Bureaux on leur envoïât tout ce qu'il leur faudroit pour les besoins de la vie, par les mains de gens préposez uniquement pour porter à l'entrée ou à la porte des maisons les choses qu'ils auront fait demander.

On ne craint pas même d'avancer que par cette police exactement observée, la contagion feroit moins de progrès ; car si elle est répanduë dans l'air, rien de tout ce qu'on vient de proposer ne rendra l'air plus contagieux ; car il demeure toûjours tel dans les lieux infects, soit qu'on y laisse les malades, soit qu'on les en transporte : & si elle est dans les personnes, elle demeurera uniquement attachée aux malades, comme la petite verole à ceux qui en sont attaquez, moïennant qu'on les laisse dans leur maison au milieu

de leur famille, qui vivra avec eux dans la même securité dans laquelle on vit avec ceux qui ont la petite verole.

C'est encore une maniere de se préserver de la peste que d'en faire promptement exhaler le venin, & pour cela on se gardera bien de tenir fermées les maisons ou les fenêtres des lieux infectez ; car il ne faut pas faire avec la contagion comme avec le tonnere, il faut tout ouvrir, afin que ce venin étant mis au grand air perde sa force & se dissipe ; car il ne faut point oublier que ce venin consiste souvent dans une très petite portion d'air, à la verité, malignement modifié, mais cependant d'une vertu bornée qui s'affoiblit par consequent & qui se perd dans une grande étenduë d'air, dont l'élasticité superieure à celle d'un atome d'air, absorbe

Ne point tenir les maisons fermées.

v. la Dissert. latine de M. *Mead* sur la contagion.

celle ci, la concentre & la met au néant.

Cependant on tiendra les ruës de la Ville bien nettes, souvent balaïées, pour changer souvent l'air, & souvent baignées d'eau, pour tenir toûjours l'air frais, & chaque particulier se lavera les mains tous les jours avec du vinaigre, il s'en frottera les narines & les temples, il en boira même si on le trouve necessaire. Tout autre remede est presque illusoire ou dangereux, si l'on en excepte cependant les *amuletes*, lesquels formant autour de chaque particulier une *atmosphere* propre, mettent dans l'air lui-même un préservatif, en même temps qu'ils feront de cet air ainsi modifié, une garde autour de chaque corps. Mais ces *amuletes* ne doivent jamais être d'odeurs trop douces ou amollissantes, mais avoir

Amuletes.

au contraire quelque choſe de fort, de mâle & de confortant; le *camphre*, le *citron* & l'*ail* ſont en reputation & ils la méritent. Les *fumigations* domeſtiques ou faites dans l'interieur des maiſons, ne feront point à négliger, faites ſurtout avec le vinaigre verſé ſur des briques ardentes, ou bien avec le ſoufre, la poudre à canon, &c.

Une autre précaution encore domeſtique ſe trouve dans l'uſage des *ſachets* de plantes aromatiques, qu'on mettra dans les coffres & armoires, parmi le linge & les habits, préferant pour ces ſachets les plantes *ameres aromatiques*, comme l'*abſinthe*, l'*auronne*, &c. parce qu'elles concentrent un *ſel* moins *volatil* & moins éloigné de l'*acide*, d'où leur vient une vertu aſtringente & défenſive, bien propre pour affermir le reſſort ou le Sachets.

tiſſu des parties qui en recevront les vapeurs ou les exhalaiſons ; l'écorce de citron eſt encore de cette nature, car elle exhale un eſprit mixte, qui tient de l'*acide* & de l'*huileux aromatique*, de ſorte que dans le citron ſeul ſe trouve l'aſſemblage de tout ce qui convient au meilleur préſervatif ; auſſi en fait-t'on le meilleur des *amuletes*, quand il eſt piqué de cloux de gerofles. Enfin l'on changera ſouvent, autant qu'on le pourra, de linge & d'habit, pour ſe tenir le corps toûjours frais, pour rompre les impreſſions malignes qui viennent du dehors & ſe familiariſer le moins qu'il ſera poſſible avec l'air régnant.

Changer de linge & d'habits.

S'il faut être à jeun.

Vous m'attendez, Monſieur, à la queſtion que vous me faites l'honneur de me propoſer, s'il convient mieux d'aller voir les peſtiferez à jeun, qu'après avoir

pris quelque nourriture ; mais avec un peu d'attention on trouve bien-tôt la décision de cette difficulté. Une nourriture nouvellement prise devient un chyle nouveau, ou un sang crud, disposé par consequent à admettre en soi ou à recevoir les impressions qui lui viendront du dehors, outre qu'étant alors imparfaitement digeré & mal *dephlegmé*, il participe moins de la *force systaltique* qui fait la défense des parties du corps humain : delà il s'ensuit, qu'un homme qui vient de prendre de la nourriture, & qui dans cet état se mêle parmi les pestiferez, va s'offrir & se presente à un danger manifeste de contagion.

Je viens, Monsieur, en me conformant à l'ordre de vos questions, à l'examen de la peste, dont vous voudriez voir la Nature de peste.

nature & ses causes bien dévelopées, les indications bien établies & les remedes justement appliquez ; vos vœux, Monsieur, sont ceux d'un Medecin attentif tout occupé du bien des malades & de l'honneur de la profession. Mais que votre équité ne vous laisse point, s'il vous plaît, oublier la difficulté de la matiere, le danger auquel on s'expose en décidant de la vie des hommes dans une circonstance si obscure qui embarasse les plus forts esprits, qui étourdit les meilleures têtes, tant tout se trouve encore incertain ou mal démêlé en matiere de peste.

C'est pourquoi pour éviter la méprise dans une recherche où l'on coure risque d'en tant faire, j'établis d'abord & pose comme premiers principes quelques connoissances préliminai-

res, constantes, avoüées de tout le monde, sans rien emprunter des systêmes, pour en tirer avec vous, Monsieur, de justes consequences pour la connoissance & la cure de cette maladie ; non que je pense à en définir les veritables causes qui partageront peut être toûjours les esprits ; mais je ne crois point impossible d'en faire toucher la qualité & le genie, ce qui suffira pour tracer à un Medecin la route qu'il doit suivre pour guérir, & en ce point pourront se réünir des esprits équitables & uniquement prévenus par l'amour de la verité, & par le plaisir de la réüssite en Medecine.

Il est premierement certain que la peste est un fleau de Dieu, les saints Livres en font foi, & les Prophetes en particulier en menacent continuel-

lement ceux qui seront rebelles à sa loy.

Ce fleau est toûjours prêt, & aux ordres de Dieu qui l'envoye & le fait partir quand il luy plaît, *Mittam pestilentiam in medio vestri*, & ce fleau passe par où Dieu l'ordonne, *Et pestilentia transibit per te.*

Levit. c. 26. v. 26. Ezech. c. 14. v. 21. Id. c. 28. v. 23. &c. Id c. 5. v. 17.

Existence de la peste.

Ce fleau est donc present & existant quelque part, & cette existence est un effet de la création, puisqu'il ne se fait rien de nouveau, & qu'il n'est rien d'existant qui n'ait été créé.

Il est donc un endroit dans le monde où reside ce fléau. Cet endroit n'est point revelé; mais il est des évenemens naturels qui deviennent des leçons d'une Physique non douteuse, quand on ne les examine que par ce qu'ils ont d'évident, de simple & de vrai.

Son origine.

Un de ces évenemens se trou-

ve dans les tremblemens de terre qui étonnent des païs entiers, qui renverſent des villes, entr'ouvrent les terres, & ſont ſuivis de peſtes qui déſolent les mêmes païs ; c'eſt donc le centre de la terre qui cache ce fleau, ou qui en renferme la matiere. Or ces tremblemens de terre ſont les effets de feux ſoûterrains qui s'enflamment & ſe font jour, & delà s'enſuit naturellement que ces peſtes ſont des échapées de feu.

Une autre obſervation naturelle convenuë par tout le monde, c'eſt que la peſte eſt une maladie propre aux païs chauds, & qu'il n'en eſt guéres dans les païs froids ou temperez qui n'y aient été apportées des païs chauds. *v. la Diſſertation de M. Mead.*

Avec tout ceci nous en ſçavons peut-être encore trop peu pour donner un nom à la cauſe

de la peste, mais nous en sçavons assez pour pouvoir nous assûrer qu'elle vient de la terre & d'un feu qui y existe, & cela suffit pour donner à connoître la qualité, le génie & la nature de la peste.

Qualité de la peste.

Les symptômes de cette maladie sont encore des indices par lesquels la nature se montre dans la production de la peste ; car quoique tous ces symptomes la representent sous differentes faces qui feroient presque croire que ce sont des maladies differentes, ils sortent tous d'une même souche, de sorte que sous differens visages ils ont une même nature, aussi se terminent-t'ils par des *crises*, ou par des *depots* de même qualité. Ainsi, que le malade de peste soit abbatu morne & assoupi, ou qu'on le voie agité, troublé & *phrénetique*, que les yeux soient ardens

dens ou chargez, les urines naturelles ſanglantes ou enflammées, le ventre ſerré ou en *colliquation* par des cours de ventre ou des dyſenteries, la peau douce ou brûlante, la langue ſéche ou humide, enfin que la fiévre paroiſſe obſcure ou vehemente, la maladie n'en eſt pas moins contagieuſe, les *bubons*, les *charbons*, les *exanthemes* n'en ſont pas moins fréquens ; en un mot, quelque apparence que la maladie montre dans la contenance du malade, tranquille ou emportée, l'on n'en découvre pas moins dans tous les corps de ceux qui meurent des épanchemens de ſang, des *phlogoſes*, des *inflammations*, des *gangrenes*.

Mais abandonnez tant que l'on voudra par les ſyſtêmes, dans leſquels on ne trouve, dit-t'on, pas de raiſons pour expli-

On connoît la peſte ſans le ſecours des ſyſtêmes.

quer des phenomenes de maladie si opposez & si contradictoires ; ajoûtez, si vous voulez, si capricieux, si variables & si bizarres, peut-on s'aveugler au point de ne point appercevoir qu'une maladie où tout est en *phlogose*, en *inflammation*, en *charbons* & en feux, est de la nature des maladies *inflammatoires*, où toutes les puissances ont outrées, & toutes les resistances vaincuës ; de sorte que es *fluides* échappez & soustraits ux forces des *solides*, ou abanonnez à eux-mêmes, font voir malade abbatu & comme énué de forces, en même tems ie tout est excedé dans les rces & dans les puissances de n corps. Qu'ainsi soit donc 'on n'aie point de noms à nner aux causes de ces sympnes étonnans, peut-t'on apcevoir qu'une matiere de feu

sortie des entrailles de la terre a donné naissance à cette maladie, & qu'une matiere de feu concentrée dans les entrailles des hommes, l'entretient & en fait la malignité.

Je doute, Monsieur, qu'il y ait beaucoup de choses à contester dans ce qu'on vient d'avancer pour faire sentir la nature de la peste : voici cependant quelques autres refléxions qui confirment la même chose, & elles viennent de l'idée naturelle qu'a tout le monde de la contagion, qui caractérise si singulierement cette maladie.

La contagion est une communication d'une matiere insensible qui passe soudainement dans le corps, qui le saisit tout d'un coup, & tout d'un coup en trouble l'ordre, & en renverse l'économie. Dans de telles circonstances & de tels effets

Que la contagion est le caractere de la peste.

peut-t'on ne pas reconnoître quelque chose de très-fin, de très-subtil & de très-actif, par où l'on comprendra que la cause de la peste n'est point une qualité foible & paresseuse, puisqu'elle est d'une action si promte & si diligente ; à quoi si l'on ajoûte la celerité du ravage qu'elle commet dans le corps, dont elle altere, change & renverse toutes les puissances en peu de jours, & souvent en peu d'heures ; n'en est-ce point assez pour faire comprendre à un Medecin, que cette sorte de cause (quand bien même on ne pourroit la nommer) a infiniment besoin d'être incessamment reprimée, & que par consequent rien n'est plus propre à la guérison de la peste que tout ce qui anime, ce qui agite & ce qui developpe le sang, ce qui le rarefie, enfin ce qui l'enflamme.

Mais ici se presente une nouvelle refléxion, très-propre à découvrir à un Medecin exercé ce qu'il a à faire dans la cure de la peste. Tout ce qu'on observe pendant le cours de cette maladie, soit dans les évacuations qui y arrivent, soit dans les engagemens ou les dépots qui s'y font, tout montre aux yeux d'un Medecin, que c'est à la *partie rouge* du sang qu'appartiennent les symptomes les plus graves, comme les *hemorrhagies*, les *dysenteries*, les *exanthemes*, les *bubons*, les *charbons*, & les desordres qu'on trouve à l'ouverture des corps de ceux qui meurent de peste, persuadent les yeux de la même chose, car ce sont par tout des *phlogoses*, des *inflammations*, des épanchemens de sang, des gangrenes, enfin un pourpre, une noirceur, une lividité em-

Que la partie rouge du sang a beaucoup de part dans la peste.

preintes sur les visceres, toutes marques d'un sang fourvoïé, arrêté & pourri dans ses vaisseaux.

Vous appercevez sans doute, Monsieur, la preuve qui se tire naturellement de ces refléxions; car c'est donc la partie du sang la plus inflammable qui est en faute ou en souffrance dans la peste, puisque l'on sçait & que l'on convient que la chaleur vient de cette partie rouge, ainsi l'inflammation doit être d'autant plus grande que cette partie du sang sera plus interessée.

Tout favorise cette idée de la peste; car en même temps que l'on observe que cette maladie tire son origine des feux soûterrains, qu'elle est entretenuë par les feux des entrailles, qu'elle est attestée par les marques imprimées sur les visceres,

leſquelles marques ſont les indices ou les témoins de *la partie rouge du ſang* qui eſt arrêtée, l'on obſerve encore que la peſte s'attaque moins aux enfans & aux vieillards qu'aux jeunes gens, & d'entre ceux-ci à ceux qui ſont le plus replets, & par conſequent ceux en qui il y a plus d'ardeur & de ſucs inflammables ; rien certes ne paroît manquer à cette preuve ! elle eſt cependant fortifiée encore parce qu'on éprouve que la peſte s'accroît dans l'Automne, c'eſt-à-dire, après que les grandes chaleurs de l'Eté ont enflammé l'air & le ſang.

Il ne faut donc pas s'en prendre à l'inſuffiſance des ſyſtêmes, de ce qu'on n'a point connu la nature de la peſte, en conſequence de quoi on ſe feroit livré à l'avanture de remedes, fondés plutôt ſur des notions

populaires que ſur les principes d'une vraie medecine.

Si cependant l'on trouve dans une qualité de l'air reconnuë de tout le monde & dans le mechaniſme du corps humain le plus inconteſtable, des raiſons naturelles, ſenſibles & non mandiées qui peuvent ſervir à expliquer la cauſe de la peſte, & faire entendre aux autres les veuës de la Medecine, convient t'il de la priver de ces ſecours, elle qui en quête de toutes parts? car enfin autant qu'un ſyſtême bâti ſur des ſuppoſitions gratuites, forgées ſeulement juſtes & ſuivies pour fournir des preuves eſt dangereux en Medecine, avec autant de raiſon, un aſſemblage de faits raſſemblez & mis de concert ou d'intelligence pour ſervir de preuve, paſſera pour le ſyſtême de la nature même; le ſeul permis en bonne medecine,

Syſtême, quel tolerable en medecine.

medecine, qui s'en aide pour s'expliquer, mais qui n'y prend jamais de quoi regler ſes démarches.

Or la Medecine n'eſt point dénuée, comme on voudroit le faire croire, de ces ſortes de raiſons; elle en trouve en particulier de ſuffiſantes pour tirer la contagion du néant, auquel on a eſſaïé de la reduire, en la faiſant paſſer pour une chimere ou une foibleſſe d'imagination. Elle prouve aucontraire que c'eſt un être poſitif & réel, & voici comment. Un païs eſt premierement empeſté par l'émanation de corpuſcules ignez que des feux ſoûterrains, par exemple, exhalent dans l'air après des tremblemens de terre: ou bien une terre continuellement imprégnée de ces matieres de feu, les exhale continuellement dans l'air, & c'eſt

Que la contagion n'eſt point une chimere.

le cas de ces païs chauds où la peſte habite ordinairement, & d'où, par exemple, elle a été apportée à Marſeille. Cet air modifié ſelon la meſure & la force du reſſort ou de l'élaſticité de ces atômes ignez prend une ſorte de vibration qui fait la diſpoſition ou la qualité propre à l'air du païs, avec lequel les habitans vivent & ſubſiſtent avec moins de danger, parce qu'ils y ſont nez, & par conſequent accoûtumez à vivre avec lui; de ſorte que les eſprits ou les nerfs de ces habitans ayant formé leur *ton* ſur celui de cet air, & s'étant mis de concert ou en cadence avec lui, ils communiquent de vibrations, & ſe trouvent toujours d'intelligence. Il n'en eſt plus de même quand cet air ainſi modifié vient à ſe mêler avec un autre air different, c'eſt-à-dire, de

Air contagieux, & comment.

differente modification. C'eſt ce qui arrive quand, par exemple, des paquets de marchandiſes faits & garotez dans ces païs, ſont apportez dans un autre dont l'air eſt differemment modifié ; car ces marchandiſes pleines qu'elles ſont de l'air du païs dont elles viennent, & qu'elles ont étroitement conſervé dans les caiſſes où on les a renfermées & reſſerrées, ne peuvent ſe déploïer qu'en répandant l'air où elles ſe trouvent, ces matieres d'un reſſort étranger, plus fort d'ailleurs & plus vif que celui qu'elles rencontrent & avec lequel elles communiquent, alors celui-ci fortement ébranlé, ſort de ſon oſcillation ordinaire ; & entrant en vibration ſemblable à celle de cet air apporté, il change de nature & ſe revêt d'une elaſticité étrangere. Mais l'on com-

prend le danger que coure la ſanté d'un homme qui reſpire un air ſi étrangement changé pour lui, ſi l'on ſonge que la vie elle-même eſt une oſcillation entretenuë par un air interieur qui tient ſon action ou ſa force de l'air exterieur avec lequel il communique continuellement ; delà naîtra une contrarieté entre ces deux airs, & en conſequence un déconcertement dans les fonctions du corps, ſi l'on ſe ſouvient d'ailleurs que c'eſt une matiere de feu qui a commencé ce deſordre, & que cette matiere de feu eſt reçûë dans la partie du ſang qui a le plus d'ardeur & de feu, il devient manifeſte que ce n'eſt rien moins qu'une incendie qui va s'allumer dans les entrailles.

Cette explication deshonore-t'elle la Phyſique ? cette contrarieté de vibrations eſt-t'elle ſup-

poſée ? les loix de l'économie naturelle démentent-t'elles cette *étiologie* ? c'eſt cependant & au naturel en quoi conſiſte la ſorte de contagion qui ſe porte dans les marchandiſes ou dans les habits; car il en eſt une autre qui ſe fait d'*atmoſphere* à *atmoſphere*, parce qu'elles tiennent l'une à l'autre, & celle-ci ſe fait par voie d'*ondulation*, de la maniere qui ſuit.

Deux ſortes de contagion.

L'air eſt un aſſemblage de particules ſouples & roides tout à la fois, leſquelles roulant mollement les unes ſur les autres, ſe preſſent ſans ſe briſer, s'uniſſent ſans ſe confondre, & s'entrepouſſent ſans ſe diviſer ; c'eſt une maſſe fluide & flotante, dont les parties toûjours agitées, mouvent & agitent celles qui n'ont ni plus de maſſe, ni plus de reſiſtance qu'elles ; un air voiſin eſt de cette ſorte, diſpoſé

Nature de l'air.

par conſequent à s'unir de mouvemens avec ſon voiſin, d'une maniere d'autant plus uniforme qu'ils ſont *homogénes ;* ainſi ces mouvemens étant *elaſtiques*, les *vibrations* paſſant de l'un dans l'autre, deviendront des *ondulations* reciproques & uniformes, qui établiront une uniformité de nature entre des corps dont la nature conſiſte toute en mouvement ; en faut-t'il davantage pour faire comprendre, comment les vibrations d'une *atmoſphere* peuvent gagner juſqu'à une *atmoſphere* fort éloignée, & par là eſt repreſentée l'idée phyſique de contagion.

La contagion eſt un être.

Ce n'eſt donc plus une fantaiſie que la contagion, ou un nom ſans realité, ce n'eſt pas même ſimplement un *mode*, c'eſt un être ou un air modifié, lequel venant à modifier à ſa maniere l'air interieur & les nerfs

des corps en qui il eſt reçu par la reſpiration, en change les oſcillations, les trouble & les renverſe; la contagion enfin n'eſt plus une choſe ſur laquelle la Medecine ſoit aveugle au point qu'elle ne puiſſe en rendre compte au public, il la comprendra aucontraire par cette Phyſique ſimple, naturelle & à la portée du ſens commun, enſemble les raiſons des préſervatifs qu'on lui a conſeillez, & de ceux dont on lui a fait ſentir les inconveniens & les dangers. Mais la Medecine peut encore davantage à l'aide de ces notions, qui montrent au naturel, & mettent preſque ſous les yeux les cauſes de la peſte; vous en allez juger de même, Monſieur; car je connois votre équité qui ne peut ſe refuſer à ce qui a l'air d'évidence & porte le caractere de verité.

Etiologie de la peste.

L'idée qu'on a de l'air pour l'entretien de la santé & de la vie, mene actuellement à celle suivant laquelle il cause des maladies, & en particulier la peste. Les parties dont il est composé sont souples & roides, insinuantes & flotantes les unes contre les autres; ainsi situées elles s'introduisent par la respiration dans les vesicules du poûmon, & par le moïen des alimens dans le sang, & là comme autant de brins de ressort, elles animent tout à la fois les *solides* & les *fluides*, & entretiennent ainsi la vertu *systaltique* qui régit les fonctions du corps & entretient l'ordre de l'*économie animale*; car c'est une puissance *homogéne* au sang par la destination du Createur, lequel aïant fait l'air pour entretenir l'équilibre entre tous les êtres de l'univers, l'a speciale-

ment destiné pour mettre en convenance toutes les parties du corps humain. Cela auroit toûjours été ainsi, mais l'homme étant sorti de l'obéïssance qu'il devoit au Createur, la terre & tout ce qui en dépend sont aussi sortis des égards & de la soûmission qu'ils devoient à l'homme, & en consequence chaque être soulevé est devenu ennemi, & s'en est fait, & par là a été assujetti au déchet & au dépérissement; l'air en particulier est devenu variable, changeant, exposé à mille inégalitez, & pour cela une occasion toûjours prochaine à troubler l'ordre & l'économie de la santé.

Vice de l'air, en quoi il consiste.

Ces troubles sont supportables & plus pénibles que mortels, quand le vice de l'air en altere plus l'*élasticité*, qu'il ne la pervertit, & alors il ne se fait que des maladies ordinaires, parce

que le rapport naturel d'entre l'air & le corps humain n'étant pas encore ruiné, les loix naturelles qui président à la santé conservent leurs forces, ou la recouvrent aisément, au lieu qu'elles succombent d'abord, quand une force superieure & étrangere renverse ou change ces loix. Or cette force superieure étrangere sera, par exemple, un air contagieux, imprégné de parties de feu, outrement élastique, parce qu'il est un double ressort, qui animant excessivement les *solides* & poussant les *fluides* avec vehemence, établit dans tout le corps un ressort ruineux par son excès; car il rompt, change & détruit les mesures, l'ordre & les *directions* de la circulation du sang, d'où viennent les engagemens qu'il prend dans les visceres, les rallentissemens qu'il y souffre, les

Effets du vice de l'air sur le corps.

inflammations qu'il y fait, les douleurs qu'il y cause, les abscès qu'il y amasse, & les gangrenes qu'il y attire.

Cette peinture represente au naturel les desordres & les dégats qui se trouvent dans les corps de ceux qui périssent de la peste; car ces abscès, ces inflammations, ces pourritures, ces gangrénes & semblables délabremens qu'on y observe, sont les effets d'une puissance ou d'une force outrée, qui aïant engagé le sang dans les extrémitez des vaisseaux *capillaires*, en a forcé les ressorts, détruit les resistances, & renversé les digues: tout y paroît excedé & dans les *solides* & dans les *fluides*, parce que cette force demesurée du double ressort de l'air les a porté beaucoup au-delà de leur puissance naturelle.

Le début de cette maladie est une preuve évidente de cette force excessive, car les maux de tête insupportables, les *charbons*, les *exanthemes*, les taches pourpreuses, les *bubons*, &c. qui se produisent quelquefois tout d'abord, sont toutes marques sensibles d'un sang emporté au delà des bornes naturelles, & les effets d'une *vibration* outrée de la part du cœur, laquelle comme un coup de piston excessif jetteroit une liqueur au-delà de ses tuïaux. Cette énormité de forces fait plus, l'impetuosité qu'elle donne au sang dérange le courant de la circulation de sa partie rouge, laquelle ne pouvant toute enfiler les capacitez des arteres ordinaires, est forcée de se jetter dans les arteres *lymphatiques* ou tuïaux *excretoires*, d'où il arrive une espece d'inondation

Causes des bubons, &c.

Dérangement de la circulation du sang qui se fourvoïe dans les lymphatiques.

de sang comme *extravasé* dans toutes les parties, lesquelles pour cette raison sortant de leur couleur naturelle, deviennent rouges, pourprées, noires & livides.

Embarras des lymphatiques.

A cet engagement du sang contribuë merveilleusement son épaississement, c'est-à-dire, cette consistence coëneuse qu'on observe tous les jours dans le sang des pestiferez, épaississement que produit le dérangement des *secretions*, & en particulier le déplacement de la lymphe ou partie blanche du sang, laquelle trouvant les arteres *lymphatiques* remplies & préoccupées par la partie rouge qui y a été poussée, est obligée de demeurer confuse & de surcroît dans les arteres ordinaires, dans lesquelles grossissant le corps, la masse & la consistence du sang qui y est contenu, en fait une liqueur

Coëne du sang.

gluante, blanchâtre & épaisse.

Toutes ces reflexions prises dans la nature du sang & du corps humain, mettent en évidence celle de la peste, & les raisons des prompts & étonnans desordres qu'elle apporte dans l'économie animale & dans les fonctions principales qu'elle renverse, change ou trouble tout à la fois: mais elles montrent en même temps les raisons pourquoi les secours de la Medecine viennent presque toujours à tard, parce que le sang & ses sucs ont souvent pris leurs engagemens dans les visceres, avant qu'on ait apporté ces secours qui doivent être aussi prompts dans leurs actions que celles des causes de la maladie, à faute de quoi trouvant le mal fait & consommé, c'est-à-dire, le sang engagé & épanché & inondant ces visceres, ces visce-

res eux-mêmes ſe trouvent ſouvent perdus tout d'abord, parce que leurs reſſorts ou les diametres de leurs vaiſſeaux ont été tous, & tout à la fois forcez & ſurmontez ; c'eſt pourquoi ces ſecours demeurent ſouvent inutils & expoſez au blâme que l'on en fait par le peu de ſuccès qu'on en remarque. Ces ſuccès deviendroient plus utiles aux malades, & plus glorieux à la Medecine, ſi ces ſecours étoient emploïez & prévenoient tout d'abord, moins l'effet encore que l'action du reſſort exceſſif qui va dans un moment renverſer ou troubler les cauſes de la vie.

Raiſon du peu de ſuccès des remedes.

Avec des raiſons puiſées dans le fond de la nature, recüeillies des diſpoſitions de l'air, & de celles des loix de l'économie animale, auriez-vous jamais ſoupçonné, Monſieur, que la

Medecine en manquât, soit pour connoître la nature de la peste, soit pour en expliquer les causes ? Un pareil pretexte pour excuser les carnages que feroit cette maladie sous les yeux de Medecins accréditez dans le monde, ne vous paroîtroit-t'il pas un étrange écart de conduite en Medecine ? La candeur avec laquelle ils s'avoüeroient modestement peu ou point éclairez sur la cause de ce mal, & peu heureux dans les succès de leurs ordonnances, les justifieroit mal, sur tout si on les voïoit donner confiance & crédit à de puissans remedes que des mains sages en Medecine ne se permettent que pour remplir des *indications* bien établies : mais s'ils manquoient d'*indications* de leur aveu, disans qu'ils ne connoîtroient pas cette maladie, pourroit-t'on, sans étonnement, leur

leur voir donner ces grands remedes sans d'autre garand que le préjugé populaire qui en autorise l'intention ? ne seroit-ce pas marcher sans boussole en Medecine, & cependant se mettre sous la garde du Public, en lui faisant trouver bon le malheur des remedes qu'il approuve ?

La prétenduë ignorance donc de la Medecine sur la nature de la peste, ne vient que parce que les Medecins, comme les autres hommes, sortent malaisément des préjugez de l'enfance ; élevez donc parmi un monde qui n'a là-dessus qu'une voix, que la peste est un mal incurable, incompréhensible & au-dessus de la portée de l'esprit humain, ils se le tiennent pour dit & prouvé, de sorte qu'accoûtumez à penser comme le peuple, ils jugent comme lui, & se trou-

Préjugez publics sur la peste.

vent peuple, parvenus même à des sciences superieures, ou à des places distinguées. L'étude dans une Ecole celebre devroit redresser ces préjugez, surtout en Medecine, laquelle bien entenduë en préserve l'esprit d'un Medecin ou l'en délivre, & par là lui épargne des mécomptes deshonorans pour la profession & funestes pour les malades. La peste donc n'est ni incurable, ni incompréhensible; & comme l'on est parvenu à en dévoiler le mistere, l'on va en tracer la guérison.

Maniere de traiter la peste.

Pour l'obtenir il faut n'oublier jamais que cette maladie va très vîte, & que par consequent tout remede qui ne soulage point avec la même promptitude est ordinairement insuffisant. Il faut encore soigneusement observer de quelle maniere, par quel accident & par

où se termine malheureusement cette maladie, pour traverser par de sages mesures ou empêcher ce malheuteux évenement. Il faut s'occuper enfin du terme ou du lieu où se porte finalement la cause du mal ou son impression. Or comme c'est le sang que l'on trouve arrêté dans des vaisseaux insensibles aux yeux dans l'état naturel, il faut conclure que ce qui se porte si rapidement dans ces petits vaisseaux, est le sang lui-même lancé impetueusement dans les vaisseaux capillaires, & par consequent que c'est à réprimer ou à retarder cette rapidité qu'un Medecin doit penser tout d'abord, sans cependant jamais perdre de vûë que dans cette maladie le vice du sang est dans son mouvement plutôt que dans sa corruption. Mais parce que c'est dans l'extrémité des vais-

Vice du sang.

Son mouvement.

ſeaux que le ſang ſe trouve arrêté, un Medecin connoiſſeur comprendra en même temps qu'une ſi prodigieuſe longueur de vaiſſeaux n'a pû être ſi rapidement traverſée qu'en vertu du mouvement *progreſſif* du ſang, par où l'on conçoit que c'eſt beaucoup moins de ſon mouvement inteſtin qu'il doit s'occuper dans la cure de la peſte, que de ſon mouvement *progreſſif.*

Raiſons de ce mouvement.

Ceci eſt prouvé parce que le ſang par lui-même n'a point de puiſſance en propre pour ſe porter ſi fort au loin, il la doit toute entiere à celle des parties qui l'environnent & le contiennent, c'eſt-à-dire, à la vertu *ſyſtaltique* des vaiſſeaux, laquelle faiſant dans les viſceres office de cœurs ſubſidiaires, aide à pouſſer le ſang juſques dans les réduits des vaiſſeaux capillaires;

ainſi le mouvement *progreſſif* du ſang tient ſa vertu des *ſolides*, pour laquelle par conſequent un Medecin doit avoir de particuliers égards dans la cure de la peſte; & en ceci ſe voit la raiſon trop commune des mauvais ſuccès que l'on eſſuïe dans le traitement de cette maladie, parce qu'uniquement occupé des *fluides* en rectifiant le ſang, on manque à l'attention que demandent les *ſolides* qui les régiſſent.

Deux manieres de traiter la peſte.

Au reſte ſuivant le point de vûë qu'on vient de marquer, deux partis ſe préſentent à choiſir pour la cure de la peſte, l'un de contenir le ſang & d'en moderer la rapidité, pour lui faire éviter le fatal écüeil de s'aller engager par ſon impetuoſité dans des détroits d'où il ne peut revenir; l'autre de ſuivre le penchant de la nature & la déter-

mination du sang vers l'habitude du corps, flatté de l'esperance, qu'y trouvant des milliers d'*excretoires*, il pourra au moïen d'une sueur abondante, se délivrer du venin dont il est impregné.

Hardiesse dans les remedes.

Mais quelqu'un de ces deux partis que l'on prenne, il ne faut rien faire timidement ou à demi; car il faut absolument contenir le sang par tous les meilleurs moïens, pour le détourner des fâcheux engagemens ausquels il court, ou il faut soutenir puissamment la détermination de son courant vers la peau pour le forcer à enfiler les conduits *excretoires*, afin qu'une abondante sueur ne manque pas de succeder.

Dans le premier parti il faut saigner presque sans ménagement, exposant même le sang à perdre de son nécessaire,

pourvû qu'il conserve la liberté de sa circulation. Dans l'autre il faut comme prodiguer les *sudorifiques*, sans trop craindre ni chaleur, ni ardeur, pourvû que le sang ne s'arrête point, avant que d'avoir atteint les vaisseaux *excretoires* par lesquels il chasse au dehors l'esprit malin qui l'agite : sans ces conditions on ne voit que des saignées malheureuses & des sueurs manquées.

Sudorifiques. Maniere de les donner.

Delà en particulier vient le décri de la saignée dans la cure de la peste, parce qu'en saignant avec trop de ménagement, trop tard & trop peu de diligence, le sang au mépris d'un petit déchet qu'il a à souffrir, conserve son impetuosité, & continuë de s'aller précipiter, ou trop foiblement reprimé s'arrête à demi chemin dans les visceres, & y cause des *charbons*, le *pourpre*

Pourquoi la saignée réüssit mal.

& les *exanthemes* qu'il auroit poussez à la peau. Les saignées faites de loin à loin ont un pareil inconvenient ; car ne rompant qu'imparfaitement l'impetuosité du sang, ou elles n'empêchent point les engagemens funestes qu'il va faire dans l'habitude du corps, ou elles occasionnent ces engagemens, ou quelque épanchement même dans les entrailles.

Un plus grand malheur, c'est quand on saigne trop tard ; car alors aïant donné le temps au sang d'engorger les vaisseaux, il arrive le plus malheureux des évenemens ; car la saignée ou vuidant ou mettant à sec les grands vaisseaux, en même temps que le sang fixé dans les capillaires, n'y peut être rappellé, parce qu'il est trop écarté du courant, ou de l'orbe de la circulation, les grands vaisseaux s'affaisent

s'affaiſſent donc & tombent dans la *conſidence* qu'Hippocrate juge ſi dangereuſe, les malades s'affoibliſſent ſans que les accidens perdent rien de leur vehémence, ou du moins ne diminuënt-t'ils qu'avec la vie qui s'éteint: de tout ceci il faut conclure, que les ſaignées doivent être faites courageuſement, tout d'abord, près à près, & ſans y épargner la quantité; par ces précautions on empêche les capillaires de s'engoüer, les grands vaiſſeaux ne demeurent point à vuide, parceque le ſang non encore engagé ou fixé dans les petits vaiſſeaux, repaſſe continuellement dans les grands, & ainſi la circulation non interrompuë préſerve le fil de la vie.

Conditions de la ſaignée.

L'horreur, dit-t'on, de prodiguer le ſang, & de ſapper les forces par les fondemens dans une maladie où elles ſont

si cruellement abbatuës, & dans une disposition où le sang penetré de venin a besoin de toute sa quantité & de toutes ses ressources pour se défaire & chasser de son sein un si dangereux hôte.

Double erreur populaire, dont la Physique & la disposition du corps humain devroient faire sentir le faux à des Medecins. Un corps abbatu n'est pas toûjours foible, & un corps plein n'est pas toûjours fort; car qui imputeroit à foiblesse l'inaction ou l'inhabilité à se remuer dans un homme à qui l'on auroit lié pieds & mains, & dont l'on auroit garoté toutes les parties? tout de même seroit-ce une preuve de dénuëment ou d'indigence dans une personne qui manqueroit d'argent, parce qu'il n'en auroit que d'enfermé sous plusieurs clefs dont il ne vou-

Raisons ou causes de la foiblesse.

droit point se servir ? c'est l'état d'un corps rudement frappé de peste, il perit de foiblesse, d'abbattement & d'aneantissement dès le premier jour ; or ce malade a encore certainement dans son entier tout ce qu'il avoit la veille de sang & d'esprits ; & pour mieux comprendre ce qui lui arrive alors par un exemple familier, juge-t'on foible un homme yvre, lequel étant vigoureux, plein de sucs & de sang quelques heures auparavant, devient chancelant, sans force ni raison, léthargique & assoupi dès qu'il est enyvré? il se fait un pareil dérangement dans ce malade de peste, un esprit impetueux a bouleversé toute l'économie de son corps, le sang & les *fluides* sont sortis du niveau, de l'ordre & de l'égalité de leurs mouvemens, & les *solides* animez par une force

étrangere, déchus de leur souplesse naturelle sont devenus roides, serrez & *convulsifs*, le sang en consequence se trouve gêné, contraint & arrêté; par la même raison les nerfs serrez dans leur tissure & par l'appesantissement du sang, retardent ou rallentissent le cours des esprits & languissent dans leurs oscillations; en voilà-ce point assez pour réduire un corps plein de sucs & d'esprits au plus affreux abbattement? Pour en concevoir l'étenduë & l'importance, quoique sans être causé par aucun défaut ou manquement des materiaux, pour ainsi dire, ou des choses necessaires au soûtien des forces, il faut se souvenir qu'un corps n'en a pour se maintenir dans ses fonctions, qu'autant que la circulation du sang & des des esprits est libre, aisée & continuelle; or cette aisance & cette

Circulation du sang. Sa necessité.

continuité de circulation dépend uniquement du continuel & libre retour des sucs & du sang qui circulent dans les vaisseaux capillaires des visceres & de l'habitude du corps, & qui en sont journellement ramenez dans les grands vaisseaux : car c'est journellement, puisqu'en même temps que des heures suffisent pour achever la circulation du sang par le cœur dans les grands vaisseaux, il faut des journées aux sucs des vaisseaux capillaires pour être rapportés par les grands vaisseaux au cœur. Par là il faut concevoir le *parenchyme* ou le tissu des parties, qu'un grand Maître en Medecine nomme la *substance poreuse*, comme le grand reservoir des sucs nourriciers, où à travers les circonvolutions des vaisseaux *capillaires*, comme par des *serpentins*, ils se con-

Circulation dans les capillaires.

M. Stahl.

hobent, se digerent, s'affinent, se mesurent enfin & se *modelent* aux *diametres* des vaisseaux qu'ils ont à traverser, pour tomber à propos dans les grands, y délaïer le sang, le détremper & le nourrir, en fournissant à sa masse des sucs, moûs, gras & onctueux, & à ses globules des appuis glissans & roulans, qui leur servent de vehicule pour rouler aisément, legerement, continuellement cependant; car ce sont des sucs *lymphatiques*, lesquels comme une fine gelée nourrissent & renouvellent le sang. Or ce reservoir se ferme dans un corps frappé de peste, en qui la vertu *systaltique* des *solides* infiniment rehaussée, & le tissu des parties resserré par la *phlogose* qui les occupe, retiennent ces sucs dans les étroites capacitez de leurs vaisseaux capillaires, & les empêchant

de parvenir dans les grands vaiſſeaux, appauvriſſent le ſang de ſucs qui ſurabondent d'ailleurs.

Voilà, Monſieur, la vraïe cauſe de la foibleſſe & de l'abbattement des peſtiferez, en qui tant s'en faut qu'elle s'oppoſe à la ſaignée, elle montre au contraire la neceſſité & la raiſon de la pratiquer ſans inconvenient pour le fond des forces du malade, en qui elle délivre & met au large des ſucs retenus, leſquels reprennent la place du ſang que répand la ſaignée quand elle eſt faite à temps & aux conditions marquées ci-deſſus, de ſorte qu'un convaleſcent de la peſte, après même avoir été amplement ſaigné, ſe trouvera peut-être avoir perdu de ſon embonpoint; mais il ſe retrouvera en force, parce que tous les vaiſſeaux étant libres & bien

Raiſon & neceſſité de ſaigner.

dégagez, la circulation du sang & des humeurs se fait aisément, & les sucs nourriciers portez tous les jours dans les vaisseaux y seront travaillez à propos, bien digerez enfin, ils seront mis à profit pour remplir les vuides faits par la maladie & par les remedes.

Nonobstant la foiblesse.

La crainte de la foiblesse doit d'autant moins occuper l'esprit d'un Medecin dans la cure de cette maladie, qu'il en est peu où l'on meure plus rarement de foiblesse & où l'on soit plus promptement accablé, & pour cette derniere raison où il soit plus permis de faire d'amples saignées; car comme les remedes doivent être ici (s'il est possible) aussi prompts dans leur operation, que la maladie est rapide dans son cours, non-seulement il faut préferer les remedes les plus convenables & les

plus efficaces, mais il faut encore rendre leur action prompte pour rompre au plutôt l'impetuosité de la maladie & détourner inceſſamment le coup mortel qu'elle va porter dans quelque partie. Suivant cette idée les ſaignées dans la peste doivent être amples, parce que faiſant ainſi tout d'un coup un grand vuide au centre du corps & dans les grands vaiſſeaux, c'eſt déterminer les vaiſſeaux capillaires à s'y dégorger précipitamment par la raiſon que les humeurs trouvant peu de reſiſtance vers ces endroits vuides, elles s'y portent avec beaucoup plus de facilité & d'abondance, d'où il arrive que les vaiſſeaux ſe relâchant tout à la fois, ils changent plus promptement la détermination de la circulation; auſſi de grands Praticiens ont-t'ils trouvé la ſaignée *ſpecifique* con-

Raiſon des grandes ſaignées.

tre la peste, en la faisant jusqu'à la défaillance, *ad animi deliquium.*

Endroits d'où il faut saigner.

Dans ces mêmes vûës, la saignée doit être faite de l'endroit le plus propre pour changer les *directions* du sang ; & c'est pour cela que les saignées du pied sont si estimables ; parce que le sang emporté ordinairement au cerveau dans cette maladie, a besoin d'être promptement rabbattu. Mais si malgré la saignée du pied qui auroit été même reïterée avec la diligence convenable, l'on remarquoit par l'énormité de la douleur de tête, son battement, son appesantissement, l'assoupissement *lethargique*, le brillant dans les yeux, les fortes envies de vomir, &c. que le sang s'engage dans le cerveau, surtout s'il étoit observé que les malades périssent la plûpart par des dépôts dans cette

partie, il faudroit, suivant l'*urgence* du cas, ou saigner de l'*artere*, ou de la gorge, préferant celle-là à celle ci, si l'emportement du sang se faisoit principalement remarquer ; car en cette occasion rien ne rompra plus efficacement son impetuosité que d'en faire l'évacuation du vaisseau même où se fait l'engagement ou le dépôt. Les *ventouses scarifiées* pourront encore en cas pareil être placées suivant la prudence d'un Medecin.

Saignée de l'artere.

v. Pitcarne.

Cependant la saignée qui est capitale en tant de maladies pressantes, a besoin en celle-ci d'aide pour contenir le sang, tant en moderant les irritations *convulsives* des parties nerveuses, qu'en procurant au sang plus de poids & de consistance. Les grandes saignées préparent à ces deux effets, par la sorte de *transfusion* qui s'opere au

Autres remedes que la saignée.

moïen de cette grande évacuation de sang, lequel remplacé par des sucs nourriciers temperez, & par un ample usage de délaïants, prend en se renouvellant plus de masse & moins de *volatilité*, par où devenu moins propre à se *sublimer*, il se laisse contenir dans les grands vaisseaux. A ceci contribuëront merveilleusement les boüillons faits avec peu de viande prise d'ailleurs des chairs de jeunes animaux, avec le *riz*, l'*orge*, le *gruau*, où l'on ajoûtera quelques cuillerées des sucs d'*oxytriphyllum*, de *petite ozeille*, ou de *verjus*; car autant que les *amers* sont recommandables en d'autres maladies, autant les *acides* sont preferables dans la peste. A même dessein l'on se trouvera bien de l'esprit de *vitriol* ou de *soufre* ajoûté par goutes dans une décoction le-

Boüillons, quels ils doivent être.

Acides.

gere de racines de ſcorſonere, où dont l'on aura arroſé ces poudres *abſorbantes* ſi neceſſaires & trop negligées dans la cure de la peſte ; les *terreux* ou *fixes* ſont préferables, à l'imitation de *Galien* qui vante particulierement le *bol armene*, juſques-là qu'il le donne pour une eſpece de *ſpecifique* alencontre de la peſte ; on y joindra les *coraux*, les *yeux d'écreviſſes*, les *terres ſigillées*, dont on a éprouvé des ſuccès ſenſibles en temps de peſte, mais imbibez de ces eſprits *acides*. Le *nitre* eſt un autre grand remede & très efficace, quand il faut réprimer l'ardeur du ſang ; mais l'on ſe ſouviendra que ſon action eſt plus prompte & plus ſûre, quand on le donne en poudre plutôt que diſſous, parce qu'ainſi ramaſſé & faiſant corps, il agit plus puiſſamment ſur les *mem-*

Abſorbants.

v. Rivinus *de peſte.*

Nitre.

branes de l'estomac, & en consequence sur les parties *solides* qui ont tant de part dans la production de la peste. A raison des mêmes *solides*, les *anodins* deviennent de grandes ressources pour la guérison de la peste, parce que dans une maladie comme celle-là où il faut que tous remedes & nourritures portent à la *transpiration*, les *anodins* conviennent particulierement, parce que rien ne la facilite tant que l'usage de ces remedes mariez, surtout avec les *acides*; car tandis que les *anodins* retablissent les *solides* dans leur souplesse naturelle, en amollissant leur roideur *convulsive*, les *acides* entrant dans le sang lui servent comme d'entraves au moïen de leurs parties salines, lesquelles à raison de leur masse s'opposent à la volubilité des *globules* de sa partie

Anodins.

rouge, tandis que par leur contact & par leur poids ou pression sur les parties *solides*, ils en reglent les oscillations en moderant l'excès de leur vibration, de même maniere que la pression faite à une corde de luth en change, altere ou arrête l'ondulation : ainsi la décoction de têtes de pavot, où l'on dissoudra les sirops de *limons*, de *verjus*, de *grenades*, de *meures*, de *groseilles*, ou d'*épine-vinette*, la *teinture* de fleurs de coquelicoq tirée dans l'eau du même pavot par les esprits de *vitriol* ou de souffre; toutes ces sortes d'*anodins* tiendront bien leur place dans le traitement de la peste, sagement maniez par une main exercée. Anodins mêlez avec les acides.

Mais pourquoi en pareil cas refuseroit-t'on place au *sel sedatif*, lequel étant tiré du vitriol, est un *acide anodin*, tout Sel sedatif.

fait par consequent pour être admis parmi les *anodins* convenables à la peste, depuis qu'il est reconnu bienfaisant ou utile dans les maladies aiguës qui ont besoin de calmants.

Je ne crains pas de vous proposer, Monsieur, jusqu'à mes conjectures; mais je vous supplie de remarquer qu'elles ne roulent que sur des remedes, qui n'ont rien de ces drogues fatales dont on se permet trop volontiers l'usage en matiere de peste, ou pour la guerison de grandes maladies : ce sont d'ailleurs des *alterants* que je propose, *calmants* de leur nature, lesquels par consequent ne laissent rien à appréhender de ces troubles désolants qui suivent trop souvent l'usage des *évacuants* de telle espece qu'ils soient.

Avec cette précaution j'ai l'honneur de vous proposer l'étonnement

tonnement où vous serez, Monsieur, je m'assûre, comme moi, quand vous y aurez fait attention ; c'est sur l'oubli où l'on paroît jusqu'à present avoir été touchant l'usage du *quinquina* donné d'abord pour la guérison de la peste. Toute la Medecine est aujourd'hui convaincuë de la vertu merveilleuse & prompte de ce remede pour guérir les fiévres ; l'on en a étendu l'usage aux fiévres continuës ; & un grand Medecin d'Italie vient de faire voir sa vertu *specifique* pour guerir en peu d'heures des fiévres intermittentes, malignes au point de tuer le malade vers le troisiéme accès : deux autres Praticiens celebres en Angleterre avoient avant lui montré l'usage du *quinquina* pour la guérison de ces fiévres affreusement malignes, qui surviennent quelquefois après la suppura-

Quinquina.

M. *Torti*, celebre Medecin de Modene, dans son Traité des fiévres malignes.

MM. *Sydenham* & *Marton*.

tion des petites veroles *confluentes*; n'est-ce point une avance déja faite pour l'usage de ce remede dans des cas perilleux & promts qui laissent peu de temps au Medecin pour se reconnoître? La peste est de ce genre; & quoiqu'on en publie, c'est une fiévre maligne autant au-dessus des fiévres malignes ordinaires, que ces fiévres malignes sont au-dessus des fiévres continuës. Quel inconvenient donc pourroit-t'il y avoir à donner courageusement ce remede à la maniere de M. *Torti*, en y mêlant peut-être le *nitre* ou l'*opium* même, ou peut-être tous les deux, l'un pour combattre l'ardeur du sang, l'autre pour hâter l'effet du remede? Un pareil essai tiendroit-t'il de l'*empirisme*? ne seroit-ce pas plutôt une pratique à autoriser depuis que les relations nous appren-

Manieres de donner le quinquina.

nent que l'on a vû dans ces dernieres pestes des malades à qui le *quinquina* avoit été utile, parce qu'enfin la peste dont ils étoient attaquez avoit dégeneré en fiévre continuë accompagnée de redoublemens. Ceci est du moins une pensée que des Medecins occupez du progrès de leur art, peuvent s'entre-communiquer, surtout sur une matiere si interessante & sur laquelle la Medecine paroît un peu en retard.

Peut-être serez-vous surpris, Monsieur, que dans une telle indigence de la Medecine, je paroisse lui enlever des secours dont on l'a parée jusqu'à present; ce sont les *purgatifs*, les *émetiques*, les *cordiaux*, les *sudorifiques*, tous grands noms dont on honore les cures de la peste, dont les livres sont pleins, & dont le peuple paroît satisfait,

Purgatifs, émetiques, cordiaux.

persuadé que tout est effet en matiere de peste, & qu'il ne faut s'en prendre qu'à la malignité de cette maladie & à sa révolte contre les remedes les plus accréditez & qui méritent mieux de l'être quand elle ne guérit point. Mais je vous l'avouërai, Monsieur, je ne suis point satisfait sur la maniere de traiter une maladie, & sur la bonté des remedes qu'on y emploïe, quand les succès manquent au point que des *classes* (comme on parle) presqu'entieres de malades périssent ordinairement ; de sorte qu'avec de pareils remedes & une pareille methode de guérir, il est ordinaire & il paroît prouvé que la mort est certaine. Dans cette malheureuse situation de la Medecine, vous paroît-t'il, Monsieur, de la prudence & de l'honneur de l'art d'en demeurer là, sans qu'il

fut permis de commencer par s'abstenir des remedes avec lesquels on meurt presqu'assûrément quand le mal est grand, & avec lesquels il n'en souffre pas moins, misérablement assujetti à l'atrocité des accidens de cette furieuse maladie, & à la fatigue des remedes, exposé enfin aux incisions multipliez de la Chirurgie pour guérir des *bubons*, des *charbons*, des *parotides*, &c. qui sont les suites presqu'assûrées de ces remedes & de cette methode de guérir : il ne faut que jetter les yeux sur les observations que l'on nous donne, dont presqu'aucune n'est exemte, souvent de plusieurs *charbons* dont on ne guérit les malades qu'à force de coups de cizeaux ou d'operations également cruelles. Il paroît donc, Monsieur, que ces remedes, les *purgatifs*, & les *émetiques* sur-

Incertitude de ces remedes.

Purgatifs suspects.

tout ont quelque chose de bien suspect pour la guérison de la peste ; l'idée naturelle de cette maladie & la disposition des loix de l'économie animale dans le corps humain, s'y opposent manifestement, sur quoi je prens la liberté de vous rappeller, Monsieur, à l'étude si serieuse & si exacte que vous avez faite du corps humain, & aux connoissances que vous avez toûjours préferées de la *Physique experimentale*, je veux dire, de la science des faits en *Physique*, & avec ces secours je vous prie de juger de la convenance ou des dangers des *purgatifs*, & des *émetiques* pour la cure de la peste.

Caractere de la peste. Cette maladie est la seule qui dans tous les temps de la Medecine a le plus universellement passé pour presque ne rien tenir de la matiere, jusques-là qu'il

n'auroit pas tenu à de grands Hommes de la *spiritualiser*, & de la donner pour une émanation des cieux, pour une production immediate des astres, enfin pour un esprit qui n'auroit pris corps que dans l'imagination des hommes; semblable à ces maladies que les Ecoles nous donnent pour des *intemperies* séches, nuës ou sans humeur, dans lesquels un esprit juste & non prévenu apperçoit plus de déplacement ou de dérangement dans les parties, que de vice ou d'amas dans les humeurs. Mais ces idées, dira-t'on, sont creuses, *Metaphysiques*, & ont trouvé peu de protection; aussi ne s'y arrête-t'on que comme à un sentiment tombé naturellement dans l'esprit de gens sensez d'ailleurs & qui se sont fait un nom respecté encore dans le monde litteraire : ces

v. Fernel. *de abd. rerum causis.*

Maladies sans humeur.

idées d'ailleurs ressemblent assez à celles d'une vapeur de feu exhalé du fond de la terre, d'où nous avons vû que la peste prend naissance. Suivant ainsi cette vapeur qui saisit de peste un homme parfaitement sain d'ailleurs, observant le desordre soudain & universel qu'elle porte par toute l'économie animale, l'on comprend qu'une pareille cause tient plus de l'esprit que de la matiere qui seroit peu capable de porter si loin, si soudainement & si universellement son pouvoir & ses effets. Les symptômes les plus graves de cette maladie prouvent aussi peu qu'ils viennent d'un amas d'humeurs ou de sucs grossiers ; ce sont des sentimens douloureux, des maux de tête, des *anxietez*, des lassitudes, des étourdissemens, des *vertiges*, des *nausées* ou fausses envies de vomir,

Que la peste est un esprit.

mir des hoquets ; & ſi quelques-uns de ces ſymptômes conſiſtent en *évacuations*, elles ſont beaucoup moins d'humeurs que de ſang, comme ſont les *hemorrhagies*, les cours de ventre *dyſſenteriques* ou piſſemens de ſang ; ſi l'on joint à tout ceci l'état des cadavres de ceux qui meurent de peſte, en qui l'on découvre juſqu'aux plus petits des vaiſſeaux comblez de ſang ; des épanchemens de ſang encore flottant dans l'eſtomac ou ailleurs, l'on n'apperçoit nulle part aucun amas d'humeurs dont on puiſſe faire l'objet d'un *purgatif* ou d'un *émetique* : or l'on ſçait à quel danger l'on s'expoſe en ſollicitant des parties à donner à un *pûrgatif* des humeurs qu'elles n'ont point.

Il eſt vrai que les envies de vomir ſont priſes par bien des gens pour des indices d'hu-

meurs ſuperfluës & abondantes qui ſejournent, dit-on, dans les premieres voies; mais elles ſont ſi ordinaires & tellement en propre au ſang lui-même, quand il eſt retenu, ſurabondant ou croupiſſant quelque part, comme dans les *pâles couleurs*, les *groſſeſſes*, les *migraines*, les *commotions* du cerveau, les retenuës d'*hemorrhoïdes*, que dans les peſtiferez elles deviennent les ſignes du croupiſſement du ſang qu'on trouve arrêté juſques dans les plus petits vaiſſeaux.

Cours de ventre, leurs cauſes.

Les cours de ventre, ſi on en examine bien la ſorte, ne prouvent pas mieux qu'ils ſoient des décharges d'humeurs amaſſées; car les épreintes qui les accompagnent, la nature des matieres qui ſortent, font comprendre qu'ils ſont moins des évacuations *humorales*, que des *expreſſions*

forcées, que des parties irritées contraignent de s'échaper; d'une part donc c'est le sang qui sort, d'autre part c'est une *contraction* ou un resserrement *convulsif* qui l'oblige à sortir.

Nulle indication de purger.

Dans tout ceci on ne trouve aucune des deux raisons qui autorisent, indiquent ou permettent l'usage des *émetiques* ou des *purgatifs*. L'une de ces raisons c'est par une secousse excitée dans le genre nerveux, de rappeller à leurs couloirs qui sont au centre du corps, des humeurs qui se portent ailleurs; or cette raison n'a point ici de lieu, où il y a moins d'humeurs qu'un esprit ou qu'une vapeur de feu, qui a mis en *phlogose* les parties du corps & qui tient serrées & convulsives les fibres de ces parties; dans cet état exciter des ébranlemens, c'est augmenter l'inflammation & contraindre

les parties à se resserrer plutôt que de se relâcher: l'autre raison c'est de précipiter des humeurs separées & amassées dans les endroits où se porte la vertu d'un *purgatif*; or il n'y a point ici d'humeurs ramassées, elles seroient plutôt éparses dans les vaisseaux où les *émetiques* ne pénetrent point, & où il est dangereux d'admettre des *purgatifs* quand les humeurs n'y sont point, ou qu'elles s'y trouvent confonduës encore avec le sang.

Nausées. Car, (& on ne sçauroit trop y être attentif) la plûpart des envies de vomir & des cours de ventre, sont des efforts impuissans d'une nature excitée par un sang mal *depuré*, ou qui travaille encore à se décharger de quelques sucs étrangers; témoins ces vomissemens énormes & ces cours de ventre affreux, qui annoncent la petite verole, &

qui cessent dès qu'elle est parfaitement sortie ; mais c'est le même cas de la peste, où le sang infecté d'un esprit malin soûleve en sa faveur, & pour sa décharge le genre nerveux.

A cette occasion j'ai l'honneur de répondre, Monsieur, à une question incidente de votre lettre, sçavoir si la peste est une fiévre, elle qui est si malheureuse en *crises*, par où l'on feroit tenté de croire que tout est forcé dans cette maladie, dont les mouvemens paroissent moins des efforts d'une nature qui s'aide, que d'une puissance qui la dompte & la renverse.

Si la peste est fiévre ?

Je comprens, Monsieur, la justesse & la force de cette reflexion ; cependant de ce que la peste ne tuë pas si absolument tout le monde, qu'il n'échape quelqu'un à sa fureur, soit par

le moïen de quelque *depôt*, ou par le moïen de quelque évacuation, il est évident que dans cette maladie, la nature si souvent vaincuë, demeure cependant quelquefois victorieuse, & c'en est assez pour reconnoître en elle un fonds de force pour se défendre alencontre de ce mal, & même pour le surmonter. A cela vous me permettrez d'ajoûter, Monsieur, que dans la pensée où je suis que la peste pourroit être traitée avec plus de succès & de methode, ou par des moïens plus heureux, je crois que la peste est une fiévre très maligne, laquelle cependant se feroit des jours & trouveroit des issuës vers la guérison, si l'on entroit mieux dans les vûës que la nature auroit pour la guérir.

Fiévre, ce que c'est. En effet toute maladie qui a ses *coctions*, doit passer pour fié-

vre, puisque la fiévre n'est qu'un effort de la nature occupée à cuire & à digérer l'humeur qui l'entretient; or il est des *bubons* qui parviennent à une suppuration utile & loüable, & des *charbons*, lesquels par eux-mêmes & avec le temps se terminent heureusement, parce que l'humeur qui les produit, s'adoucit enfin & vient à composition. L'on a observé d'ailleurs que quelques pestiferez ont été guéris par des flux d'urine, ce qui seroit une espece de *crise*; mais ce qui leve tout doute là-dessus, c'est que le *quinquina* guérit quelquefois de la peste, comme quelque relation l'assûre : autre raison pourquoi la purgation ne convient point à la peste, puisque rien n'est si contraire au *quinquina* que la purgation. Coctions, crises.

Je croirois, Monsieur, qu'il n'y auroit rien à ajoûter ici

alencontre de l'*émetique* & de la *purgation* pour la cure de la peste; mais ce sentiment se trouvant conforme à celui d'un Medecin d'Allemagne, respectable pour son habileté, & pour avoir lui-même traité les pestiferez pendant une peste, dont il a été témoin & Medecin, vous serez bienaise, je m'assûre, de l'entendre s'expliquer là-dessus : *Sunt qui admodum extollunt vomitoria.... sed per experientiam constat vomitoria non convenire illis qui contagium inspirarunt.* La suite de ce passage merite d'être lû dans l'Auteur. Il n'a point meilleure opinion des *purgatifs*, parce que l'experience lui en a fait voir le mauvais succès : *Sunt purgantia, quemadmodum in reliquis malignis, ita & in peste summè periculosa .... Experientia sufficienter demonstravit omni tem-*

Rivinus *de peste*, *pag.* 893.

Emetiques.

Purgatifs.

pore, non modo fortiora purgantia, sed & mitiora lenitiva, tam in principio quàm statu ac decremento fuisse pessima. Il va même jusqu'à prononcer d'après l'experience, que les lavemens mêmes sont très pernicieux; *imò & clysmata plerumque in majus periculum conjecerunt.* *Ibid. p. 895.* Lavemens. *Ibid.*

Cet Auteur dressé par l'experience au traitement de la peste, a meilleure opinion des *sudorifiques* bien entendus, bien choisis, & pour ainsi dire bien assaisonnez, c'est-à-dire, corrigez, aidez & dirigez à propos en les mariant tantôt avec des *astringens*, tantôt avec des *rafraîchissans*, tantôt avec des *antispasmodiques*, des *cordiaux*, ou tantôt avec des *narcotiques*; *tutissima omnium methodus est medendi pestilentiæ per diaphoretica additis pro ratione cir-* Sudorifiques.

cumstantiarum sive symptomatum modò astringentibus, modò refrigerantibus, antiepilepticis, corroborantibus, opiatis & similibus. La raison de préference qu'il donne en faveur des *sudorifiques*, c'est qu'il a observé qu'un *émetique* une seule fois donné, ôte plus de forces à un malade de la peste, qu'un *sudorifique* réïteré trois fois; *& quamvis sudorifera quoque ægrum quodammodo debilitare videantur, maximum tamen inter hæc & vomitoria discrimen intercedit; si quidem unicum vomitorium plus virium deprædatur quàm ter repetitum sudoriferum.*

Ibid. 892. *art.* 38.

Ibid. p. 894. *art.* 41.

Monsieur *Sydenham*, celebre Praticien tel que vous le connoissez, Monsieur, étoit fort dans ce goût, persuadé qu'il n'y avoit que deux manieres de traiter la peste avec succès, l'une

par la saignée, l'autre par les *sudorifiques*; ses ouvrages sont entre les mains de tout le monde, c'est pourquoi je ne vous fatiguerai pas, Monsieur, d'aucunes citations, qui sans cela meriteroient d'être ici placées.

L'on pourroit être surpris de voir prendre le parti de donner des remedes si chauds & si inflammables dans une maladie toute de feu dans son origine, dans tout ce qui la constituë & dans tout ce qui s'en ensuit: mais l'idée de chaleur n'étonne que ceux qui ne se frappent que par les noms, effraïez par les termes & peu instruits de la nature ou du fond des choses. Une drogue chaude donnée à l'aveugle, pour, dit-on, cuire des sucs cruds, est une medecine dangereuse; un remede échauffant donné en vûë d'en obtenir un effet ordinaire-

Remedes chauds, leur utilité.

ment bon & ordinaire à ce remede, tient souvent du *specifique*, & merite la confiance de tout Medecin habile, qui sçait le manier comme il faut, l'apprêter à propos & le placer à temps. Quoi de plus chaud que l'*opium*, que le *quinquina*, que les *martiaux*? & en même temps quels excellens remedes sont-t'ils? entre les mains de ceux qui en connoissent les vertus, qui en sçavent les marches, c'est-à-dire, ce qu'ils peuvent procurer de soulagement, quand ils sont mis à leur place & continuez à propos; sans ignorer d'ailleurs les maux qu'ils causent certainement, quand ils sont donnez à contre-temps, ou destituez des accompagnemens dont ils ont besoin, eu égard aux circonstances des maladies & aux temperamens des malades pour en moderer, en avancer ou en retarder les effets.

Tout de même les *sudorifiques* donnez séchement, dénuez des aides dont ils ont besoin pour produire leur effet, deviennent des drogues chaudes qui enflent le sang, ou le rarefient, irritent les nerfs, ou les roidissent, bouchant ainsi par consequent tous les passages & reservant les *excretoires*, ils excitent souvent, au lieu de sueurs, des *auxietez* ou angoisses, des feux, des rêveries, des *hemorrhagies*, & par là s'unissant d'action au venin de la maladie, en accelerent les malheurs: au lieu qu'apprêtez, mêlez, donnez & menez comme il faut, ils flattent le Medecin d'une évacuation d'autant plus loüable, qu'elle répond au genie de la maladie, au penchant de l'humeur, & au goût de la nature, qui aime si fort, surtout dans la peste, à pousser vers la peau

ce qui lui eſt inutile ou à charge.

Cette ſorte d'iſſuë convient particulierement à la peſte, parce que le ſang ſe portant alors comme à plein canal vers l'habitude du corps, il ſe trouve tout porté dans l'endroit où ſe trouve le plus d'excretoires pour recevoir ſes récrémens ou ſuperfluitez, & pour aider à ſa dépuration; ainſi un remede capable de l'obliger ou ſes ſucs à enfiler ces routes ſecrettes, a de grands avantages, dès qu'un Medecin ſçait le conduire à bien. Il le fait en le mettant en état de continuer ſon action, depuis le centre du corps, juſqu'à la peau, ſans trouble, ſans ſe fourvoïer & ſans interruption; conditions qui ne s'obtiennent qu'en ſoûtenant le *ton* & la direction des fibres des vaiſſeaux, afin que prêtant leurs diametres ſouples ſans s'affaiſſer ni ſe roidir, ils

Raiſons des ſudorifiques.

puissent souffrir sans danger l'impulsion ou la *rarefraction* du sang, lui prêtant d'ailleurs passage jusques dans les vaisseaux *excretoires*. En cela consiste l'habileté à donner des *sudorifiques*, puisque par ce moïen ils procurent l'évacuation par les sueurs tant desirée dans la peste.

L'assortiment dont s'accommodent les *sudorifiques* pour procurer sûrement la sueur, c'est le mêlange des *narcotiques*, sans lesquels les *sudorifiques* sont infidels, incertains, tumultueux & inflammatoires, & delà vient leur discredit en mille occasions. Une autre attention est de prévenir la trop grande rarefraction du sang pendant l'operation des *sudorifiques*; & pour cela on mêle fort à propos, quand cet accident est à craindre, le *nitre* ou le *vinaigre* avec les *sudori-*

Acides, narcotiques mêlez aux sudorifiques.

fiques, car par ces moïens le sang ne prenant point trop de volume, les sucs parviennent sans être détournez ni arrêtez jusques dans les vaisseaux *excretoires*, qu'ils trouvent souples & ouverts pour les laisser échaper.

Dose suffisante des sudorifiques.

Une autre circonstance à observer encore dans l'usage des *sudorifiques*, c'est de les donner en dose suffisante, réïterée avec prudence, mais cependant autant qu'il est necessaire pour obtenir la sueur qu'on se propose d'exciter sans rien accorder au malade, ni aux assistans, ni à soi-même qui puisse aucunement retarder le cours du sang, si l'on se trouvoit inquiet ou en crainte sur l'ardeur & le mésaise dont se plaint un malade qui suë; car pour peu qu'un Medecin vint à changer d'*indication* quand il a commencé de suivre celle des *sudorifiques*, qu'il a déja

déja donnez, ou quand le malade suë, il se feroit un *contraste* dans le corps ou qui empêcheroit la sueur, ou qui la rendroit imparfaite, & de là viennent les *bubons*, les *charbons*, les *hemorrhagies*, les cours de ventre *colliquatifs* ou *dysenteriques*, tous mouvemens avortez d'une nature détournée plus qu'affoiblie, dont on a interrompu les vûës ou les marches. Ces précautions sont conformes à celles d'un celebre Medecin d'Allemagne que nous avons cité, & qui là-dessus surtout a été instruit par l'usage. *Imò*, dit-il, *non semel observavi tam in hoc quàm in alio morbo sudorem magis levare, si modò legitima diaphoreticorum dosis exhibeatur; minor dosis diù anxios reddit ægros, antequam sudor coactus ac violenter expressus sequatur, tum qui non parùm infirmantur; nihil horum*

patitur ægrotus si promptè ab assumpto sudorifero sufficienti sudor fluat, ideoque satius esse deprehendi, si paulo largiore quàm si parciore diaphoreticorum dosi utamur.

Rivinus *de peste*, p. 894 *art.* 61.

J'ai l'honneur de vous connoître, Monsieur, sur vos craintes en fait de remedes, tout ce qui est nouveau en ce genre vous allarme, & j'appréhende qu'il ne vous paroisse nouveau ou contraire à la pratique ordinaire de donner des remedes chauds dans une maladie des plus ardentes ; vous attendez donc, je m'assûre, quelques correctifs à cette methode, dont vous appréhenderiez l'inflammation du sang ; car vous connoissez parfaitement la facilité qu'il a à se *déveloper*, à *s'exalter* & à se *sublimer*, d'où il arriveroit qu'au lieu de sueurs, l'inflammation s'allumant par-

tout, exciteroit une secheresse mortelle.

Mais les *sudorifiques* n'excluënt que ce qui pourroit s'opposer à leur action ; car ce qui peut au contraire l'avancer, quoique temperant leur ardeur, s'allie parfaitement avec eux. Tels sont les *délaïants*, dont la boisson chaude & abondante donne même un vehicule à la matiere de la sueur, surtout si l'on y mêle les jus de *citrons*, & pour lors il s'en fait une boisson rafraîchissante & *diaphoretique* tout à la fois, bien capable de prévenir vos craintes ou de les dissiper. Les jus d'herbes acides dont nous avons déja parlé, trouveront encore ici place dans les intervalles des *sudorifiques*, & sans contrarier leur vertu, ils en modereront les effets.

Correctifs des sudorifiques.

Au surplus, Monsieur, peut-

être craindriez-vous moins des *sudorifiques*, si on les donnoit moins comme *évacuans*, que comme *alterans*, de sorte qu'ils ne fussent que de puissans *diaphoretiques*, lesquels sans produire une évacuation sensible, en exciteroit une moins évidente à la verité, utile cependant & suffisante, puisque l'*insensible transpiration* suffit tous les jours à la nature dans ses fonctions ordinaires. Le *quinquina* mêlé avec la *theriaque*, le plus puissant des *sudorifiques* en fait un *alterant* qui guérit sans faire suer des fiévres très malignes ; c'est une observation que je vous prie de croire, & peut-être la *theriaque* ainsi donnée seroit-t'elle un grand remede dans la peste qu'elle guériroit sans exciter des sueurs. Les malades même ne se trouvent point échauffez par la *the-*

Diaphoretiques.

Quinquina

riaque ainsi emploïée ; vôtre usage vous en convaincra, Monsieur, dans les fiévres *malignes*, quand vous voudrez en faire l'essai, & j'ose vous répondre du succès, quand, comme vous sçavez si bien le faire, vous aurez pris les mesures & les temps convenables aux temperamens des malades & à la nature de la maladie. Theriaque, son utilité.

Il y a d'ailleurs une distinction essentielle à observer dans la pratique des *sudorifiques* pour la guérison de la peste ; car une constitution *épidemique* a ses temps, ses commencemens & son progrès ; temps de sa fureur durant lesquels elle tuë tant de monde ; suivant les temps où elle décroît, & dans lesquels rabattant de son feu, elle devient plus traitable : tout de même encore il est des corps d'une telle constitution, que tout s'y

allume aisément, & d'autre qui resistent mieux au feu & qui s'en laissent moins penetrer. La discretion donc d'un Medecin sensé sera d'appliquer l'une des deux differentes methodes ci-dessus marquées, avec les égards convenables tant à la constitution generale de l'*épidemie*, qu'à la constitution particuliere des corps : suivant cette distinction l'on pourroit presque établir pour regle, que la methode par la saignée & par les *acides*, conviendroit particulierement dans les premiers temps de la peste, & que celle de la traiter par les *sudorifiques*, trouveroit moins d'inconveniens, quand l'*épidemie* commence à rabattre de sa cruauté.

Temps de la saignée.

Temps des sudorifiques.

La crainte populaire, c'est que la saignée n'empêche ou ne retarde la sortie des *bubons* & des *charbons* que l'on donne

vulgairement pour des *crises*, reſpectables par conſequent à la Medecine, qui ne doit rien tenter ni rien ſe permettre qui puiſſe en arrêter le cours.

Mais en même temps qu'on veut faire paſſer ces tumeurs pour *critiques*, de la nature par conſequent de ces mouvemens naturels auxquels *Hippocrate* défend de toucher par aucun remede, on eſt en défiance alencontre de ces *abſcès critiques*, on s'arme auſſi-tôt qu'ils ſe montrent du fer & du feu pour les exterminer promptement, ſans oſer en attendre la ſuppuration; ne vaudroit-t'il pas mieux ne pas leurer les malades d'un raïon d'eſperance ſi courte & ſi trompeuſe, & leur épargner des douleurs ſi promptes & ſi réelles? c'eſt qu'en effet ces tumeurs ſont infideles & incertaines, & n'ont que l'apparence de *criſes*;

en un mot, ce sont, comme parle *Hippocrate*, *Judicatoria non judicantia*; pourquoi on ne doit point s'abstenir de ce qui peut suppléer à l'imperfection d'un mouvement ou d'une *excretion* qui souvent même est plus l'œuvre de l'art que de la nature. Cette idée n'est point celle du Public, mais elle est celle de la Medecine bien entenduë, & celle des loix de l'économie animale, suivant lesquelles les *fluides* sont forcez de quitter leur route, de sortir de leurs tuïaux, lors qu'abandonnez à leur masse & à l'impetuosité qui les pousse & les chasse, ils rompent les digues & forcent les resistances qui les contenoient : c'est ce qui arrive quand pendant la fureur d'une peste on laisse au sang tout son volume, tandis qu'en même tems on augmente l'impetuosité

Fausses crises.

tuosité de ses mouvemens à force de *cordiaux*, de *volatils* & de *sudorifiques* séchement donnez, c'est-à-dire, sans *anodins* ou pareils correctifs; car quoi de mieux alors pour le sang pourchassé de toutes parts, que de chercher ou se faire des retraites dans les *glandes* naturellement destinées à recevoir ses décharges? d'où il faut conclure que la saignée, à la verité, préviendroit ces fausses *crises*; mais ce qui ne feroit qu'épargner aux malades bien des dangers & des peines inutiles; au lieu qu'elle n'empêcheroit, étant sagement administrée, aucun de ces mouvemens vraiment *critiques*, auxquels un Medecin peut prendre confiance, s'en remettant d'ailleurs aux soins de la nature.

Sudorifiques mal placez.

Quoi donc qu'il ne soit jamais permis à un Medecin de rien faire qui puisse empêcher une

Dépots. *eruption critique*, il ne doit point lui être interdit de faire ce qui peut prévenir un dépôt à charge à la nature, incommode au Medecin, & dangereux au malade; telle est une tumeur qui ne lui apporte nul soulagement, si suspecte d'ailleurs de danger & d'infidelité, que l'on se croit aujourd'hui obligé de l'exterminer au plutôt, à force de taillades ou d'incisions. Ces sortes de tumeurs ne sont en effet que des

Fausses crises. *crises* bâtardes, ou des productions de maladie, & non des décharges de la nature, qui n'arrivent d'ailleurs que par la faute d'un Medecin timide ou négligent sur la saignée qui aura manqué de diminuer le volume du sang pour en faciliter la circulation, tandis que par des sueurs énormes, excitées à contre-tems & par des purgations excessives, il aura dérobé au sang

le vehicule qu'il avoit dans ſa ſéroſité ; delà arrive à la partie rouge de ſe preſſer, vuides que ſont de ſa partie blanche les interſtices de ſes *globules*, leſquels entaſſez l'un dans l'autre, s'amoncellent & s'embarraſſent dans le tiſſu ſpongieux des *glandes*, les gonflent & en font des tumeurs contre le gré de la nature, qui n'en a fait ni le choix ni la deſtination. En pareil cas il eſt manifeſte, & il faut l'avoüer que quelques ſaignées diigemment faites, des purgations omiſes, & des *ſudorifiques* mieux placez ou mieux entendus, auroient empêché ces tumeurs de paroître, mais le malade y auroit autant gagné que la maladie y auroit perdu ; celle-ci auroit diminué de force & la nature en ſeroit cruë d'autant.

Charbons & Bubons critiques.

Il n'en eſt point de même quand *des bubons* & *des char-*

bons ne laissent point de survenir, malgré les évacuations convenables, qui ont été habilement faites, alors ce sont des décharges, par lesquelles une nature à elle-même & maîtresse de ses mouvemens, se défait d'une partie de l'humeur infectée dans des parties qui sont des entrepôts naturels, & dans lesquelles elle la met comme en digestion, tandis qu'elle s'occupe à cuire le reste qu'elle s'est reservée à travailler dans les vaisseaux. De pareils dépôts sont sacrez pour un Medecin, à qui alors tout est interdit, soit pour les prévenir, soit pour en arrêter le coup; mais aussi les saignées faites à propos ne s'opposent non plus à ces *éruptions* qu'à celle de la *petite verole*, quand l'abondance ou l'ardeur de l'humeur oblige un Medecin d'en faire avant qu'elle se fasse.

Disons plus, les saignées ne font non plus retrograder un *bubon* ou un *charbon*, quand pour de bonnes raisons on est obligé de saigner en leur presence, ou lorsqu'ils sont sortis, que rentrer la *petite verole*, quand il est necessaire de saigner, après que l'*éruption* en est faite; & par la même raison qu'alors un Medecin n'est occupé que de laisser venir *la petite verole* à une parfaite maturité, qu'il ne doit aucunement interrompre en ouvrant ou en détruisant les *pustules* enflammées; tout de même quand les *bubons* & les *charbons* seront bien certainement reconnus pour *critiques*, il seroit indiscret, barbare & dangereux de les détruire; car, quoi de plus mal à propos que de préparer ainsi un nouveau travail à la nature, en l'obligeant à recommencer une

ſuppuration dans une plaïe, qu'elle avoit avancée dans une tumeur, formée par ſes ſoins & à cette intention.

Au contraire, quand on laiſſe la nature prendre ſes ſituations, ſes avantages & ſes tems, un Medecin trouve en elle des avances vers la guériſon, & il s'en aide pour l'achever. C'eſt cette ſorte de ſecours qu'il trouve dans les *bubons* & les *charbons*, lorſqu'ils ſont formez par ſon choix ; car alors s'en repoſant ſur elle, il ne lui reſte qu'à ſuivre ſes vûës en emploïant tout ce que l'art a de meilleur pour cuire une humeur dont elle ſe propoſe la ſuppuration. Au reſte ce ne ſera pas à force de drogues chaudes, vineuſes & aromatiques qu'on obtiendra une ſuppuration aiſée, promte & loüable ; car toutes ces matieres trop actives & trop deſſé-

Charbons & Bubons critiques.

Suppuration.

chantes, resserrent les fibres de la partie malade, & en même-tems qu'elles se ferment les entrées à elles-mêmes, au lieu de s'insinuer dans la tumeur ; elles arrêtent la transpiration de la partie, laquelle se durcit & s'enflamme. Alors au lieu de suppuration viennent des douleurs énormes qui rallument la fiévre & occasionnent des *délitescences* mortelles, parce que reportant dans les Vaisseaux ce que la nature en avoit séparé, elle se trouve obligée à un travail au dessus de ses forces, dont elle s'étoit soulagée par le moïen de ces tumeurs ; mais auquel on l'assujettit de nouveau, en les faisant rentrer, pour son malheur & celui du malade.

Mais me voilà, Monsieur, aux symptômes de la peste, & cette réponse est cependant déja fort longue ; mais vous sçavez, Mon-

ſieur, combien il faut d'habileté pour ſçavoir être court, & par cette raiſon j'eſpere que vous me pardonnerez plus facilement.

Symptômes de la peſte.

Entre ces Symptômes, les principaux ſont *les bubons* & *les charbons*, parce qu'ils ſont rarement de veritables *criſes*, & ſouvent des accidens *critiques*, qui ne laiſſent point de ſoulager la nature, mais ce ſoulagement ne lui vient qu'autant qu'il eſt bien ménagé pour ne point ſortir de ſes vûës, auxquelles un Medecin doit ſe conformer; car c'eſt en y manquant qu'on tire ſi peu de fruit des *bubons* & *charbons*, lors même qu'ils tiennent plus de la *criſe*, parce qu'on en bruſque la cure par de cruels remedes, ou par des manieres peu ſemblables à celles de la nature.

Ici, comme tout le reſte de la cure de la peſte, le préjugé de malignité occaſionne bien

des fautes, on croit ces tumeurs malignes ; & suivant cette idée, on est si occupé de combattre la malignité, qu'on perd de vûë le fond du mal, lequel étant une inflammation des plus graves, auroit dû inspirer une conduite plus mesurée. Mais l'on croit qu'on ne peut trop diligemment mener un *bubon* à suppuration ; & parce que ce n'est qu'en *cuisant* l'humeur qu'elle suppure, on emploïe en *cataplasmes* ou *emplâtres* des drogues chaudes, qu'on honore du titre de *digestifs*, parce qu'on croit qu'il faut du chaud pour cuire; cependant ces drogues dessêchent, brûlent & durcissent la tumeur, au lieu de la murir. Pour peu même que cette méthode, déja mal entenduë, ne réüssisse point au gré de certains Chirurgiens, ils trouvent plus court de taillader, d'ouvrir & d'extirper.

Suppuratifs mal entendus.

Cure des Bubons.

Mais une cure des *bubons*, moins inhumaine & certainement plus convenable, se fait par l'application des *anodins*, des *émolliens* & des *résolutifs*, auxquels on mèle les *narcotiques* mêmes, si la douleur est grande; & les *antispasmodiques*, si le *bubon* étoit situé sur des parties *tendineuses* ou *nerveuses*. Suivant ces circonstances, il conviendra de mêler avec les *émolliens* les *têtes* de pavot, la *jusquiame*, la *ruë*, les racines de *cinoglosse*, les fleurs de *camomille* & de *sureau*, & *doucher* légerement la tumeur avec la décoction de ces herbes; de cette maniere on épargne les douleurs, l'inflammation & l'endurcissement de la tumeur aux malades, laquelle suppure au contraire en peu de tems; on l'ouvre ensuite à propos & on la guérit sans de mauvaises suites.

La cure abregée des *bubons*, si l'on en croit de bons Praticiens, c'est sans application d'autres remedes, de frotter le *bubon* avec l'huile de *scorpion*, au moïen de quoi ils asurent que la douleur cesse, que la grosseur diminuë, qu'enfin elle s'évanoüit sans inconvénient, pourvû que le bubon ne soit point sous l'aisselle; car en ce dernier cas la *délitescence* du *bubon* est suivie d'angoisses & d'*auxiétez*, qui deviendroient dangereuses, s'il ne survenoit promtement une sueur. On louë encore merveilleusement l'application d'un *crapeau* tué; ce sont des experiences attestées par des Auteurs de réputation qui auront moins d'inconveniens dans l'usage, que la barbare maniere d'enflammer par des *vesicatoires*, de brûler par des *ventouses*, & de taillader miserablement ces tumeurs.

v. Rivinus, *pag.* 895. *art.* 47. 48. *de curâ pestis.*

Cure de charbons.

Les *charbons* ſur tout attirent d'affreux tourmens aux malades, lorſque ſans preſque aucun égard on les détruit à force d'inciſions cruellement multipliées, tandis que des méthodes pratiquées & loüées par ceux qui ont aſſiſté journellement les peſtiferez ſont négligées, comme ſi la Chirurgie, chez ces Meſſieurs, n'étoit que l'art de ſupplicier les malades ! Les *charbons* donc comme les *bubons* ont leurs *applications*, leurs *fomentations* & leurs *cataplaſmes*, comme en propre ; c'eſt une tradition de remedes, ſuivie & autoriſée depuis long-tems, qu'il ne doit point être permis d'abbandonner pour des méthodes précipitées, peu conformes aux principes & aux regles de nos habiles Chirurgiens. Les anciens ſe loüoient de l'application des *anodins* & des *raffraîchiſſans*, ſans

craindre même en ce dernier genre ceux qui passent presque pour les plus forts. Ils faisoient un cas particulier du *plantin*, du *sempervivum*, de l'*herba paris*, du *safran*, d'un cataplasme fait avec la *grénade* & les *coings*. *Paré* en particulier avoit une prédilection singuliere pour le cataplasme de *suie de cheminée*, avec le sel commun & les jaunes d'œufs. De semblables remedes doivent d'abord commencer la cure des *charbons*, sans passer d'ailleurs, s'ils sont insuffisans, à la dure extrémité de taillader prématurément, comme on fait aujourd'hui ces tumeurs, puisqu'il est une maniere connuë de les cerner, quand les autres remedes n'ont point réüssi : cette maniere c'est d'oindre en rond la base du *charbon* avec le *beure d'antimoine*, de sorte que l'on en fasse un cercle

alentour de cette baie ; de là arrive une séparation de la circonférence de la tumeur, d'avec les parties encore saines, & à l'aide des *baumes de soufre* ou semblables on obtient une suppuration loüable & une guérison parfaite. Un celebre Praticien propose même une maniere d'emploïer ce *beure d'antimoine*, sans qu'il cause de douleur en le mêlant avec l'*huile de pavot* ou l'huile *rosat*. L'*aimant arsenical* est encore fort recommandé en pareil cas par des praticiens de réputation. Il sembleroit que sous l'autorité de pareils auteurs on auroit pû suivre une méthode plus réguliere & moins inhumaine ; de même encore, pourquoi négliger l'application de la *vervene*, du *souci* commun, & du *souci d'eau*, de la *scabieuse*, de la *consoude* grande ou petite, dont les *cataplasmes*

Mayerut, *prax. page* 340.

Sylvius de le Boë, Barbette, &c.

Remedes.

cuits ou cruds, qui se font avec les feüilles de ces herbes *contuses*, passent pour avoir quelque chose de singulier pour faire *suppurer* ou pour *mondifier* les *charbons pestilentiels*.

Avec tous ces ménagemens on parviendroit à guérir ces tumeurs moins douloureusement, plus sûrement même, pourvû qu'en même-tems on adoucisse intérieurement les sucs brûlez, dépourvûs de leur véhicule naturel, soit par la nature de la maladie, soit par l'usage des cordiaux, & encore par l'usage des *consommez*, des jus de viande ou des boüillons trop succulents, lesquels comblant le sang de soufres abondans & trop développez, retardent la suppuration, en augmentant l'inflammation & les douleurs. Nourrissant donc le malade de boüillons coulans & legers, faits prin- Diéte.

cipalement avec le ris, les lentilles, &c. On le fera boire beaucoup d'une tisanne de scorsonere ou semblable. On ne craindra pas même de donner librement des *anodins*; de faire mêmes des saignées si la douleur ou l'inflammation le demande.

Principaux symptômes. Les autres symptômes les plus urgens dans cette maladie, sont les *hémorrhagies*, les *rêveries*, les *assoupissemens*, les *cours de ventre*, les *dissenteries*; tous accidens que l'on épargnera aux malades, quand on aura soin d'entretenir le calme & le frais dans leur sang, en les exemtant de tant de remedes incendiaires, les temperant au contraire

Régime. par beaucoup de boissons *diapnoïques*, c'est-à-dire, qui portent insensiblement à l'habitude du corps, & pour cela qu'il faut toûjours faire boire chaudes; telles sont les décoctions de *scorsonnere*,

sonnere, de *corne de cerf*, de *lentilles*: *Hæmorrhagia rarò mihi obvenit, quoniam eò semper meam direxi curam, ut spirituum & consequenter sanguinis motum præternaturalem unà compescerem*; ce sont les paroles du celebre Medecin Allemand, cité déja plusieurs fois. Le meilleur moïen donc, suivant cette idée, laquelle est d'un habile praticien, pour guérir les accidens de la peste, c'est de les prévenir en la maniere qu'il conseille.

Rivinus, *de peste, page 892. art. 37.*

Ainsi en cas *d'assoupissement* il ne faut point craindre de saigner du bras & de la gorge, & l'on tiendra le ventre libre par un grand lavage *de petit lait*, où l'on aura fait boüillir des *tamarins*, & que l'on aiguisera avec le *tarte émetique*.

Assoupissemens.

En cas de *délires* ou de *phrénesies*, la saignée du pied sera préférée, ordonnant d'ailleurs

Délires.

le même petit lait aux *tamarins*, & donnant des émulsions faites avec les graines de *citrons*, de *navets*, &c. dans la tisanne de *scorsonnere*, & avec les syrops de diacode.

Hémorrhagies. Pour les *hémorrhagies* & les pertes de sang, on donnera les *teintures de roses*, tirées avec l'esprit de vitriol ou de soufre, & les *mixtures* faites avec les *coraux*, la terre *sigillée*, le *bol arméne*, la *pierre hématite*, dans l'eau de plantin, avec les anodins convenables.

Cours de ventre. Ces mêmes remedes conviennent dans les cours de ventre, donnant cependant beaucoup de préférence à la racine de *tormentille*, & à la *terre de vitriol*, sur tout en y ajoûtant un peu de *narcotique*.

Dissenteries. Dans les *dissenteries*, après avoir suffisamment saigné & calmé par les *anodins*, on emploie-

ra utilement cinq ou ſix grains ſeulement d'*ipécacuanha*, incorporez dans quinze ou vingt grains d'excellente *thériaque*, & qu'on réïterera prudemment, ſuivant l'urgence de ce ſymptôme ; ou bien on fera boüillir quinze ou vingt grains du même *ipécacuanha*, & demi-gros, ou un gros même de *thériaque*, dans une décoction de *bouillon blanc*, pour un lavement.

Le *nitre* ſoulage ſinguliérement la ſoif intolerable, qui tourmente les malades ; on loüe à même fin l'*arcanum duplicatum*, comme encore les juleps, avec les eſprits de vitriol ou de ſoufre. Soif.

Je me ſuis permis ce détail, Monſieur, pour ne manquer à aucune des queſtions que vous me faites l'honneur de me propoſer, car elles m'inſtruiſent toutes ; c'eſt pourquoi je profite en-

core de la derniere, qui renferme une grande leçon en Medecine. Vous demandez, Monsieur, vû tant de differens sentimens sur la nature de la peste & sur les remedes qu'on y emploïe ; vous demandez s'il seroit donc impossible de donner une méthode de traiter la peste, qui fut uniforme, définie au gré de tout le monde, qui fixa tout à la fois les esprits, les opinions & les remedes, desorte que sur cette maladie, comme sur bien d'autres, un Medecin sçût à quoi s'en tenir. Mais vous sçavez, Monsieur, que la vraïe Medecine ne se trouve point dans les Livres, c'est un arrangement de conduite que le jugement forme, & une application de maximes que la prudence fait. Les Livres nous conservent ces maximes, fondées sur l'usage, l'experience & l'observation des

S'il est une méthode de guérir la peste.

grands Hommes en Medecine ; mais c'est à la sagesse d'un Medecin de les mettre en œuvre, suivant ce principe, tracer une méthode de traiter la peste, ce seroit entreprendre d'y appliquer en détail & de réduire en regles particulieres les observations generales que les Messieurs de l'Art ont laissées là - dessus. L'entreprise pour moi tiendroit presque de la présomption, mais elle se trouve aidée par des secours simples & si naturels, auxquels un homme instruit, attentif & de bonne foy peut prendre confiance, & par eux en inspirer aux autres.

Ces secours sont d'une part des notions generalement répanduës dans les Livres des grands Medecins, & des idées si communes parmi eux, qu'elles sont reconnoissables même dans leurs differentes manieres de s'expli- Moïen de trouver cette méthode.

quer ; de sorte que dans leurs écrits, sous des expressions ou des termes peu semblables on ne peut ne point appercevoir les mêmes choses ; étudiant donc leurs pensées plus que leurs paroles, on les trouve d'accord entre eux pour le fond de la doctrine, & c'est en puïsant dans ce fond qu'on s'accorde avec eux.

Cette sorte de concert est celle sans doute que vous cherchez, Monsieur, dans les sentimens des Medecins & dans une methode generale & constante de traiter la peste ; vous la trouverez en rassemblant avec moi les notions de cette maladie que j'ai déja tâché de développer ci-dessus : l'*économie animale*, ou la connoissance du corps humain fournit les autres secours certains, à raison des loix qui le regissent ; sur ce double fon-

dement on peut établir la méthode generale & uniforme que vous souhaitez, Monsieur, & j'ai l'honneur de vous en communiquer l'essai.

Notions communes & avoüées.

Il n'est point douteux parmi les Medecins, de quelque âge, de quelque secte, ou de quelque nation qu'ils soient que la peste ne soit une maladie excessivement maligne ; ils conviennent que tout se porte à l'habitude du corps, & s'accordent tous sur la sorte de symptômes qui la caracterisent, tous reconnoissent que sous l'apparence de taches, de pustules, d'*exanthemes*, de *phlictenes*, de *bubons* & de *charbons*, se montrent des marques de feu ou comme des saillies de sang qui s'échappent souvent à travers les excretoires, d'où viennent les *hémorrhagies*, *les pertes de sang* & *les dissenteries*.

Par malignité tous ont com-

Autres notions également avoüées,

pris quelque chose de contagieux, c'est-à-dire, de subtil, de spiritueux, de vif & de penetrant, qui s'attaque aux esprits & les met en trouble & en force, jusqu'à pousser le sang du centre du corps à la circonference, & le jetter hors des vaisseaux.

La Medecine nouvelle pense de même, elle nomme *malignité* ce qui fait le caractere de la peste, reconnoît les mêmes symptômes, en retient les mêmes noms d'*exanthemes*, de *bubons*, de *charbons*, y reconnoît les mêmes qualitez de *volatil*, de *spiritueux*, de *sulphureux*, de *caustique*, d'*alcalin*, leur assigne même cause, qui est le sang, & même force qui porte ce sang avec vehemence du centre à l'habitude du corps, où il s'épanche & par où il s'échappe. L'idée sur la peste est donc uniforme

uniforme parmi tous les Medecins, c'eſt par tout, dans tous les tems, en tout païs, en toute ſecte un eſprit, un feu, un développement, une *exaltation*, une force outrée ou exceſſive ; laiſſons cependant, ſi l'on veut, les noms, les termes, les expreſſions, chaque philoſophie a les ſiennes, mais les notions ſont ici les mêmes, & ce ſont les notions qui dans une ſcience-pratique comme la Medecine, ouvrent des vûës, forment une conduite & reglent les actions.

Idée de la peſte, la même par tout.

Tous les Medecins ſe trouvant ainſi unanimes ou réünis dans un même & principal point ſur la nature de la peſte, ne les trouvez vous pas d'accord, Monſieur, ſur le fond de cette maladie, qui ſe montrant ainſi à eux tous la même, leur doit preſenter un même objet à ſe propoſer, même cauſe à vaincre, mê-

Unanimité des Medecins.

Sur les indications

mes *symptômes* à combattre, mêmes inconveniens à éviter, par consequent mêmes intentions, mêmes vûës, mêmes indications à suivre.

Mais étant d'accord sur le fond, seront ils divisez sur la forme d'une méthode de guérir uniforme, au gré d'un chacun & consentie de tous ? Tous certainement ne seront occupez que des écarts que prendra le sang, ou qu'il sera prêt de prendre dans un corps atteint de peste, sans prendre le change, ni se laisser faire illusion par les fausses apparences des *symptômes*, uniquement occupez de la nature & du pouvoir de la cause, laquelle, maligne ou artificieuse comme elle est, imposeroit aux sages mêmes, qui seroient moins instruits ou moins en garde. *L'abbattement* donc, *la langueur* & *la défaillance*,

Sur la Méthode.

Fausses apparences des symptômes.

où d'abord ils verront un malade de peſte, ne ſeront pas pour eux des ſignes d'un ſang appauvri, épuiſé & mourant; la *peſanteur de tête*, l'*aſſoupiſſement* & *la pareſſe de l'eſprit*, ne leur paroîtront pas des effets d'un ſang groſſier, pituiteux, refroidi; enfin les *vomiſſemens*, les *nauſées*, les *dégouts*, les *cours de ventre*, ne leur deviendront point des marques de *cruditez*, ou d'un *amas d'humeurs accumulées* dans les *premieres voïes*: mais ſans ſe deſoccuper jamais *d'un eſprit malin*, qui ſaiſiſſant le ſang, l'agite, le chaſſe & le pouſſe trop avant dans les dernieres extrémitez des vaiſſeaux, d'où rien ne le rapporte avec la même célérité; ils comprendront que dans ces engagemens, le ſang engagé, rallenti & arrêté dans les parties, s'y appeſantit, s'y échauffe, s'y enflamme & y

Leurs cauſes.

cause les angoisses & les auxiétez, d'où naissent tant de graves accidens. Ainsi sans se proposer un sang à ranimer, ou des cruditez à évacuer, ils prendront le parti de rompre l'impétuosité du sang, de le délaïer, le contenir dans les grands vaisseaux, ou l'y rappeller, pour dégager les *excretoires*, prévenir les épanchemens, les hémorrhagies & tant de dépôts prématurez, inutils & douloureux; tous signes d'une nature irritée, forcée & gémissante.

Intentions du Médecin.

Dans ces vûës, se rappellant à cette grande & generale regle, donnée par les grands praticiens, qui est de s'instruire toûjours & s'assûrer d'abord, en commençant la cure d'une maladie, de l'état du sang, de ses situations, de ses qualitez, de celle de sa circulation, ils penseront au chemin que déja a fait le sang, le-

S'assûrer de l'état du sang.

quel porté dès les premiers momens de cette maladie naiſſante & parvenu juſques aux extrémitez des vaiſſeaux, eſt arrêté, retardé, croupiſſant dans l'habitude du corps. Dans cet état il faut le dégager de ces détroits, & comme le deſempriſonner en lui ouvrant des iſſuës, là-même où il eſt retenu ; c'eſt l'effet des *ſudorifiques* qui forçant les pores ou les *excretoires* de la peau à s'ouvrir, lui procurent des échappées, pour ſe défaire des ſucs qui l'embarraſſent ; ou bien il faut diligemment le ramener de ces extrémitez reculées dans les grands vaiſſeaux, afin que réünis au pouvoir de la force du cœur, il reprenne le fil ou le courant de la circulation, & c'eſt l'effet de la ſaignée ; car faiſant un vuide dans les grands vaiſſeaux, vers leſquels tend la preſſion de tous ceux de l'habitude

Vertu des ſudorifiques.

Effet de la ſaignée.

du corps, qui tendent à y rapporter le ſang, elle ôte la réſiſtance qu'y feroit la plénitude, & par la facilité le dégorgement des *capillaires*, rétablit le niveau ou l'uniformité de la circulation des humeurs, & remet la nature en état de reprendre le travail de ſes *digeſtions*, de ſes *coctions*, de ſes *dépurations*.

Niveau de la circulation.

Mais une autre regle de pratique non moins digne d'être obſervée, quand il faut procurer une évacuation, c'eſt de ſe désoccuper un peu des *fluides*, & penſer un peu plus aux *ſolides*, pour ne point déterminer les humeurs vers des endroits bouchez & des iſſuës fermées. S'il étoit donc trop à craindre dans l'occaſion preſente que les pores ou *excretoires* de la peau fuſſent trop ſerrez, il ſeroit dangereux d'y porter les humeurs, & beaucoup plus sûr au contraire de les

Moins d'attention aux fluides qu'aux ſolides.

déterminer vers le centre du corps, où les *résistances* étant diminuées par le vuide qu'on auroit fait dans les grands vaisseaux, le sang y seroit ramené plus facilement, & ce seroit le cas de préférer la méthode de guérir par la saignée, à celle de guérir par les *sudorifiques*.

Quand choisir la saignée ? quand les sudorifiques ?

Supposons donc, un jeune homme accoûtumé à boire du vin, & à user d'alimens succulens, lequel dans les commencemens d'une constitution pestilentielle, qui désole tout un païs, est pris de la peste, qu'elle se montre d'abord par un abattement étonnant, une douleur de tête furieuse, des maux de cœur insupportables, un petit pouls obscur, concentré, mais serré, dur & *phlegmoneux*, avec des yeux ardens, une soif fatiguante, une respiration contrainte : en pareilles circonstances tout

paroît en *phlogose* dans ce corps, de sorte que les *fluïdes* arrêtez dans les *capillaires*, & les *capillaires* eux-mêmes sont enflammez ; il sera donc de la prudence de traiter ce malade par la saignée. Mais comme il faut ici autant de diligence pour rappeller le sang au centre du corps, que ce sang a eu de célérité pour se porter du centre à la circonférence, la saignée doit être ample tout d'abord, & courageusement réïtérée en peu d'heures, comme il est d'usage de faire avec succès dans les *squinancies*, quand elles sont pressantes, afin de vuider promtement les grands vaisseaux, & attirer vers eux un promt retour du sang arrêté dans les capillaires.

Diligence à la saignée.

Ce remede est capital dans cette occasion, mais il n'est point unique; d'une part il faut

amollir encore ou aſſouplir les *ſolides* par les *anodins*, & délaïer les *fluïdes* par d'amples boiſſons. Les *anodins* ont eux-mêmes beſoin d'une eſpece de correctif; car ſur tout s'ils ſont pris d'entre les *narcotiques*, comme ſont les *pavots*, étant compoſez de parties infiniment *volatiles*, ils donneroient à craindre, qu'ils n'augmentaſſent le feu qui a fait la maladie, Ce correctif ſe trouve dans les *acides* d'autant plus à propos, que les *acides* eux-mêmes conviennent ſingulierement dans la peſte, & dans cet *alliage* on a tout à la fois un *calmant* & un *ſpecifique*; on trouvera ce double ſecours dans les ſirops de *limons*, & de *diacode*, mélez l'un avec l'autre dans des juleps *perlés*, *abſorbants*, faits avec les eaux d'*oxytriphyllum* & de *ſcorzonaire*; juleps qu'il faut réïterer

Ce qu'il faut faire encore avec la faignée.

Acides.

Réïterer les anodins.

plusieurs fois avec la précaution, comme dans les petites véroles malignes, d'en donner un sur les cinq ou six heures du soir, pour prévenir une mauvaise nuit, & une autre trois ou quatre heures après, pour en assûrer une bonne. Les boissons seront de tisanne faite ou avec la *scorzonaire*, ou avec la *corne* de cerf, ou avec les *lentilles*, où l'on pourra ajoûter si l'on veut les jus de citrons, &c. Si le mal ne laissoit point de faire son chemin, il faudroit donner au malade, avant chaque boüillon, un petit paquet de poudre d'*yeux d'écrevisses*, de *bol arméne* & de *nitre purifié*, ou bien dans les boüillons mêmes quelques cuillerées ou de *verjus* ou de sucs d'*ozeille* ou d'*oxytriphyllum*; & tout cela en vûë de déprimer l'enflure ou le *bouffement* de sang, en le chargeant de mole-

cules lourdes & salines, qui rabattent sa rarefaction, & par ce moien le mettent en état de passer plus aisément à travers les étroits diametres de ces petits vaisseaux.

Cependant sans perdre le principal point de vûë, l'on réïterera près à près la saignée à travers ces differens remedes, à moins qu'un dégagement bien marqué & non douteux ne fit prendre confiance à l'état du malade, sinon on saigneroit sans hésiter, choisissant les endroits les plus convenables, du *pied*, du *bras* ou de *la gorge*, de l'artere ou des venes, comme il a été dit ci-dessus, car c'est par cette sorte de manœuvre habilement faite que l'on obtient un soulagement non équivoque, & ce soulagement se montre véritable par la liberté de la tête, le développement du pouls, la mol-

Quand il faut réïterer la saignée.

lesse ou la douceur de la peau, tous signes d'une *diaphorese* insensible ou du rétablissement de *la transpiration*, principalement si en même tems la langue s'humecte, si les yeux sont moins ardens, si la bile coule par le bas-ventre, mais sans douleur & sans cours de ventre, celui de tous les *symptômes* qui arrivent dans la peste, le plus infidel & le plus malheureux ; car il est étrange qu'on ne voïe point de peste où le cours de ventre ait été critique ou de bon augure !

Cours de ventre mortels.

Et de-là l'on conçoit combien peu dans la peste cette évacuation est dans les vûës de la nature & par conséquent avec quel soin un Medecin doit s'en garder ; les malheurs qui suivent à tas tous les jours l'usage des *purgatifs* & des *émetiques* dans cette maladie, en sont des preuves trop évidentes, puisque ja-

mais la mortalité ne fût plus grande qu'en suivant ce genre de medecine. Deux raisons le prouvent ; car une matiere spiritueuse & de feu comme celle qui fait la peste, ne fut guéres l'objet d'un purgatif sagement donné, & une *phlogose* habituelle, attachée à la substance même ou au tissu des parties *nerveuses*, ne fit jamais venir à un praticien habile l'envie de purger. Mais ce qui en démontre le danger, c'est qu'aucun remede n'est tant contraire aux routes de la nature, pour la guérison de ce mal, laquelle ne se soulage que par des *sueurs*, par des *bubons*, des *charbons*, &c. tous efforts qu'elle fait vers l'habitude du corps, & toutes leçons pour un Medecin attentif à n'executer que ses volontez ; cette sorte d'évacuation n'entrera donc point dans ses vûës, s'il

Route de la nature.

veut s'épargner & à la medecine de honteux scandales, & aux malades des malheurs sans nombre.

Peut-être, Monsieur, trouverez-vous cette déclaration un peu hardie, dans un tems comme le nôtre, où la purgation est en faveur, sur tout dans les fiévres malignes, tandis qu'en même-tems j'accorde tant de prérogatives à la saignée, dont, dira-t-on, je fais un *coriphée* en matiere de peste; mais je trouve la purgation si étrangement disgraciée entre les mains de ceux qui lui ont donné tant de part dans le traitement de la peste, par les malheurs dont ces Messieurs font d'humbles aveux, que je ne ferois rien risquer à la saignée, quand elle seroit moins protégée par de grands hommes; car enfin, le pis pour elle, seroit que tout le monde mourut de la

peſte, comme il eſt arrivé à la purgation, aux *ipécacuanha*, aux *tiſannes laxatives*, &c. Mais la ſaignée, Monſieur, malgré le préjugé public, a ſes protecteurs dans l'ancienne & dans la nouvelle medecine, & ils n'ont point été réduit à la confuſion d'avoüer que preſque tous les malades de peſte ſont péris dans leurs mains ; ils aſsûrent au contraire, avec bien de la confiance, que preſque les malades de peſte ont guéri par la ſaignée & par leurs ſoins.

Pourquoi de bons remedes ne réüſſiſſent point.

Mais ſouffrez, Monſieur, que je vous faſſe obſerver une faute où tombent les Medecins mêmes en ſe plaignant des mauvais ſuccès de remedes, qu'ils ont, diſent-ils, emploïez ſur la parole d'Auteurs de réputation, qu'ils taxeroient volontiers d'infidelité ou de menſonge, parce qu'ils n'ont point trouvé les bons

effets qu'ils vantent dans ces remedes ; mais vous vous souvenez sans doute là-dessus de la réponse qu'un Medecin celebre fit à d'autres Medecins: *Suivez*, leur dit-il, *ma Methode, & vous possederez mes secrets.* C'est aussi à quoi ne pensent point ces Medecins qui se trouvent mal des remedes des autres, c'est qu'ils ne suivent pas leur méthode. Ainsi ces Messieurs ne trouvant la saignée malheureuse dans leurs mains, que parce qu'ils ne la pratiquent point comme ceux qui en ont écrit les succès, on ne peut prendre confiance à ce qu'ils disent contre elle, puisqu'ils sont encore à en faire l'essai ; quoi donc qu'en les croïant sur leur parole, quand ils disent que la saignée a mal réüssi, pratiquée à leur maniere, il n'en est pas moins vrai qu'elle a guéri dans les mains & suivant

Capivaccius.

Saignée blâmée mal à propos.

ſuivant la maniere de pratiquer de ces autres Auteurs.

Au reſte, par cette maniere de pratiquer, il ne faut pas ſeulement entendre le nombre des ſaignées que ces Auteurs faiſoient, mais plus encore l'arrangement qu'ils donnoient à leur Methode & les circonſpections qu'ils y apportoient; & en en effet, on apperçoit aiſément qu'un *purgatif*, par exemple, trop tôt donné après la ſaignée, en trouble ou ruine les bons effets, parce qu'il change la face de l'économie animale qu'elles maintenoient, & met la nature hors de route; d'où il s'enſuit que pour ſaigner avec fruit, il faut ſçavoir ſe contenir dans l'uſage des autres remedes qui ſont d'une vertu différente; à faute de quoi on s'expoſe à ce que la ſaignée peut avoir de mal-faiſant, ſans profiter de ce

Ce qui détroit le bon effet de la ſaignée.

qu'elle auroit eu d'utile. Par-là, vous voïez, Monsieur, combien la saignée a à prétendre alencontre de ceux qui la décrient, qui lui doivent la justice, de satisfaire à ses plaintes, avant que de la condamner.

Oserois-je vous prier, Monsieur, vous qui êtes familiarisé avec les Livres, de vouloir bien vous souvenir d'une remarque que vous aurez sans doute faite, qui est que les praticiens que l'on trouve opposez à la saignée dans la peste, ne parlent qu'avec ménagement alencontre, ne pouvant s'empêcher de la recommander, même s'il y a plenitude, &c. tandis qu'ils font main basse sur les *purgatifs*, les *émetiques*, &c. sur quoi se trouve un témoignage bien authentique dans un Auteur de merite, & qui sçavoit pour l'avoir traitée, ce que c'étoit que la peste,

Rivinus *de curâ pestis*, *pag.* 893. *art.* 38. 39. 44.

Un autre Auteur consulté sur la peste, sur laquelle il étoit d'ailleurs très-instruit, sans être cependant prévenu contre la purgation dans cette maladie, en porte ce jugement : *Nullo purgante medicamento seminarium pestis ejicitur nisi fortasse magnâ naturæ commotione factâ, quod fit satis periculosè cum antimonio . . . . . ideò qui hos morbos curant, monitos volo, ut cautè & circumspectè præbeant purgantia ne plus noxæ quàm boni sequatur* : De sorte qu'il est rare de ne point trouver dans les Auteurs prévenus même contre la saignée, quelques signes de faveur pour elle, avec ces avantages. Vous conviendrez, Monsieur, que je m'expose peu, pouvant compter sur un fond d'équité qui reste dans les esprits des gens instruits & de bonne foi ; le mal entendu d'ailleurs

Crato, *Concil. de peste*, page 1101.

de la condamnation m'authorise à demander un *mieux informé*, & je le fais, priant qu'on essaïe de la saignée pratiquée suivant les temps, les circonstances & la quantité marquez par ces Auteurs, avant que de la condamner.

Justification de la saignée.

Ce seroit un moïen de mettre en regle la Medecine pour le traitement de la peste, & de donner la forme que vous souhaiteriez, Monsieur, à la Methode de la guérir, car à l'aide de la saignée on parviendroit à assujettir le sang & à le mettre à portée des secours usitez pour la guérison même des fiévres *malignes*, que l'on améne au point de se laisser dompter par des remedes communs, mais specifiques dans des maladies ordinaires. Ainsi on vient à bout de fiévres très-malignes, par le moïen du *quinquina*, après que

par de frequentes saignées on a rabbatu de la férocité de l'humeur, de sorte que la fiévre perdant de sa malignité se rend traitable à ce remede; tout de même dans la peste, la saignée aïant fait changer de forme & de génie à cette furieuse maladie, pourroit la soûmettre à la vertu du *quinquina*. Cette conjecture n'est même rien moins qu'un *être de raison*, puisqu'il est déja observée que des malades de la peste ont été guéris par le *quinquina*. Dans cette esperance un Medecin entendu feroit les dégagemens nécessaires & suffisans par les saignées, s'il réprimeroit la *volatilité* du sang & l'impetuosité de ses mouvemens par les *acides*, tels que sont les sucs de *plantin*, d'*ozeille*, d'*oxytriphyllum*, &c..... ensemble par les *anodins*, les *calmants* & les *délaians*; les *absorbans*, les *terreux*

Avantages de la saignée.

& les *concentrans* trouveroient aussi leur place, & le sang fatigué, pour ainsi dire, par tous ces remedes, & assujetti par leurs vertus, se laisseroit vaincre par le *quinquina*, mêlé sur tout avec la *thériaque*, car le *quinquina* ainsi apprêté devient un puissant *fébrifuge* dans de très-fâcheuses fiévres malignes.

Quinquina

Cette observation est fortifiée par le succès qu'a eu l'espece de *quinquina*, qu'on nomme *cascarilla*, dont la vertu specifique a été reconnuë pour la guérison d'une fiévre maligne épidémique, accompagnée d'*exanthemes*, en Allemagne, pendant les années 1694. & 1695. ainsi cette sorte de quinquina étant plus efficace & plus promte dans son opération, que le quinquina ordinaire, deviendroit un secours & une ressource pour arrêter promtement la fougue &

v. Johan. Ludov. *Apinus in relat. feb. epid. petechialis.*

la rapidité de la peste, comme on voit que le quinquina ordinaire arrête tous les jours, comme par enchantement, les accès & les redoublemens des fiévres ordinaires. Vous paroîtroit-il donc, Monsieur, dangereux ou temeraire de donner sa confiance à un remede d'une réputation si-bien établie en Medecine ?

Il n'en est pas de même des *purgatifs*; rien ne les approprie à la peste, dont la cause tenant trop de l'esprit ne peut sympathiser avec des remedes si materiels dans leurs opérations, qu'on ne destine qu'à des *glaires*, des *crasses*, & des *ordures*; c'est pourquoi la purgation n'occupera dans la méthode que nous établissons, d'autre place tout au plus que celle que l'on accorde à un purgatif après la guérison, pour débarrasser les visceres des humeurs qui s'y accumulent

pendant le cours des maladies, encore y faut-il apporter beaucoup de précautions.

v. Bruno, *remora purgationis*, *pag.* 64.

Mais il est encore un remede qui se placeroit sans inconvenient & avec plus d'efficacité, quand le malade auroit été saigné ; c'est le *sel sédatif*, lequel trouvant les vaisseaux plus vuides, agiroit plus aisément sur les parties *solides*, parce qu'aïant moins de ressort, de roideur & plus de souplesse, elles donneroient à ce remede plus de tems, plus de loisir & plus de prise pour opérer.

Sel sedatif.

Un autre arrangement à faire dans la méthode de guérir la peste, est celui des *sudorifiques*, si universellement loüez aujourd'hui par tout le monde, & pratiquez par tant de Medecins. Tous leur donnent hautement la préférence & la confiance qu'ils demandent pour ces remedes,

Tems des sudorifiques.

medes, deviendroit generale si elle ne paroissoit presque démentie par des succès si malheureux & si ordinaires, puisque de grandes Villes n'en ont été ni moins désolées, ni moins dépeuplées, quoique la méthode favorite d'y traiter la peste, ait été celle des *sudorifiques.*

Cette reflexion qui est sensible, puisqu'il mouroit beaucoup plus de malades qu'il n'en échappoit, avertit des bornes que l'on doit donner à cette confiance, & fait en même-tems sentir la néceffité qu'il y a de se redresser en Medecine, sur la maniere d'administrer les *sudorifiques.* Seroit-ce qu'on se hâteroit trop aujourd'hui à les donner; c'est-à-dire, sans avoir auparavant fait précéder les remedes convenables, vû qu'il paroît que l'ancienne méthode n'étoit point de les donner d'abord; car elle or-

Moïens de les rendre plus utiles.

donnoit de commencer par les remedes temperans, qui appaisoient & qui calmoient la fiévre; & ce n'étoit qu'après que ces remedes étoient devenus insuffisans pour arrêter la malignité de cette maladie, qu'on se déterminoit dans ces tems à donner des remedes qui portassent l'humeur devenuë trop maligne à la peau ou à l'habitude du corps. Mais la maniere d'alors de faire suer les malades & la sorte de remedes qu'on y emploïoit, étoient si étrangement opposez à ceux d'aujourd'hui, que l'on comprend aisément qu'il y a une autre raison qui rend les *sudorifiques* d'aujourd'hui malheureux pour la guérison de la peste.

Extinguentia & sedantia. v. Rhas. *libell. de peste, cap. 6.*

Ibid. cap. 7.

Sudorifiques, pourquoi dangereux?

De ceux qui ont traité les pestiferez par le moïen des *sudorifiques*, les uns se loüent & se congratulent de les avoir

donné avec un succès merveilleux tout d'abord & sans aucune préparation ; d'autres font observer qu'ils n'ont trouvé les *sudorifiques* surs & *specifiques* dans la peste, qu'en les donnant dans une dose suffisante, & souvent cette dose est tres forte, & leurs *sudorifiques* favoris étoient la *theriaque* & le *diascordium*. Le celebre *Sylvius* d'Hollande mêloit toûjours le vinaigre dans les *mixtures sudorifiques* ; & une infinité de grands Praticiens recommandent les *acides* du *citron*, de *limon*, de *verjus*, &c. mêlez avec les *sudorifiques*. Enfin l'habileté à les donner, selon d'autres, est de n'en point interrompre l'usage par d'autres remedes, ordonnant de ne les point quitter, qu'une sueur abondante ne s'en soit ensuivie, à quoi, pour le dire en passant, sert merveilleusement la ma-

niere de M. *Sydenham*, qui a remarqué que rien ne hâte tant la sortie de la sueur, que de couvrir le visage & la tête du malade de son drap.

On entrevoit dans toutes ces observations dequoi donner une forme à la methode de guérir la peste par les *sudorifiques*. La premiere & la plus grande difficulté est de bien reconnoître si la peste qui attaque une personne d'un tel temperament, qui a vêcu d'une telle ou telle maniere, dans un tel climat, si, dis-je, tout cela bien pesé & bien demêlé, il convient d'emploïer les *sudorifiques* pour la cure de la peste dont il est question : ce parti se trouvant le meilleur, on donnera d'entre les *sudorifiques* ceux dont les effets sont plus prompts & plus assurez, tels sont la *theriaque* & le *diascordium*, les moins in-

Observations à faire.

Choix des sudorifiques.

certains de tous, parce que l'*opium* qui en fait partie est le meilleur des *sudorifiques*. Mais la quantité en fait la sureté; car ces remedes donnez en trop petites doses, deviennent de dangereuses drogues, parce qu'alors ils ont assez de force pour mettre tout le sang en trouble & en feu; mais ils en ont trop peu pour le déveloper & l'ouvrir assez pour se fondre en sueur. Mais par *quantité* non-seulement il faut entendre une dose suffisante de ces remedes, mais encore la maniere de réïterer ces doses autant de fois qu'il conviendra pour obtenir la sueur; & pour cela une maniere très utile & très commode sera, par exemple, celle de faire boüillir deux gros de bonne *theriaque*, & demie once de *diascordium* dans douze onces d'eau d'*oxytriphyllum*, on cou- Leurs doses.

le la décoction, dont l'on fait trois ou quatre petites prises, que l'on donne au malade de deux en deux heures, jusqu'à ce qu'on ait donné le tout, à moins que la sueur ou un calme parfait arrivant avant que le tout fût donné, le Medecin ne jugeât à propos de s'arrêter; car par ce moïen il peut graduer le remede au besoin du malade. On auroit, ce semble, lieu d'appréhender de le trop échauffer, en donnant tant de *theriaque*; mais la sueur qui survient en consequence, dédommage tout: d'ailleurs il n'est pas croïable combien la *theriaque* donnée dans la peste, apporte de calme & de repos! mais l'*opium* qui abonde dans la *theriaque* fait voir la raison de ce calme. & c'est pour cette raison qu'il est d'usage d'ajoûter, s'il en étoit besoin, quelque gros de syrop

de *diacode* dans quelques-unes de ces petites potions qui en deviennent plus efficaces & plus promptes dans leurs operations; mais si pour quelque raison que ce soit on prévoïoit qu'il y eût à craindre que le malade ne fût trop échauffé par la *theriaque*, on mêleroit, à l'imitation de M. *Sylvius*, une cuillerée de vinaigre blanc dans ces potions: enfin pour les rendre aussi temperez qu'il sera possible, on aura grand soin de faire beaucoup boire le malade d'une tisanne de *scorsonnere*, ou d'une infusion très legere de *thé* & de fleurs de *coquelicoq*.

Correctifs des sudorifiques.

Il y aura une attention à faire sur l'usage des *sudorifiques*; car s'il paroissoit quelques signes obscurs cependant de redoublement ou de frisson, comme cela n'est point sans exemple dans la peste, on donneroit la

Quinquina avec la theriaque. *theriaque* avec le *quinquina* boüillis ensemble & en forte dose, afin de combattre tout à la fois la fiévre & la malignité. Mais quoique l'on fasse, on ne doit plus changer de remedes, dès que l'on a commencé à se livrer aux *sudorifiques*, afin que le sang gardant toûjours la détermination qu'il a prise, la consomme & la termine heureusement par une ample sueur.

Vessicatoires. On demande si l'application de plusieurs *vessicatoires*, lorsque l'on medite de prendre la voïe des *sudorifiques*, ne conviendroit pas pour en faciliter l'opération en attirant les humeurs à l'habitude du corps, & leur ouvrant en même temps des issuës à travers des *excretoires* de la peau qu'ils tiendroient dilatez par le moïen des *serositez* qu'ils feroient sortir. Peut-être cette application con-

viendroit-t'elle dans le cas où un malade appeſanti, léthargique, ou abſorbé ſe trouveroit avec un pouls moû, petit & concentré, en relevant le *ton* ou le reſſort des parties, afin qu'elles puiſſent d'afaiſſées qu'elles étoient, reprendre aſſez de fermeté pour pouſſer audehors la matiere de la ſueur que les *ſudorifiques* développeront dans les vaiſſeaux: mais hors ce cas, ſur lequel il ne faut point ſe prévenir, il faut comprendre que tout eſt *phlogoſe* dans un corps atteint de peſte; or l'opération des *veſſicatoires* eſt d'enflâmmer les parties au point qu'ils les brûlent & les cauteriſent, & pour tout cela ils doivent être ordinairement ſuſpect dans la peſte, parce qu'irritant les *fibres*, ils les reſſerent, & bouchent par conſéquent le paſſage aux ſueurs. On trouvera moins

d'inconvenient & plus de sûreté dans les boulles d'étain pleines d'eau chaude qu'on mettra dans le lit des malades & à leurs côtez.

Double methode de guerir la peste.

Voilà, Monsieur, une legere ébauche d'une double methode pour guerir la peste, mise en forme, moins cependant pour prescrire des regles ou des formules qui assujettissent qui que ce soit, que pour donner des points de vûë pour l'arrangement & l'emploi des *sudorifiques*, & pour la pratique de la *saignée*, des *anodins*, des *acides*, &c. en un mot, pour aider un Medecin à se faire une regle de conduite pour la cure d'une maladie qu'on a toûjours mise audessus des regles; par ce moïen on délivrera la Medecine d'un honteux *empyrisme* qui la deshonore par le brigandage ou l'usage aveugle & temeraire d'excellens remedes qui se don-

nent sans succès dans la peste, parce qu'on les emploie sans conduite.

Si l'on peut proposer de guerir la peste sans avoir vû cette maladie.

Mais on me demandera compte de la liberté que vous m'avez inspirée, Monsieur, & que je prends, de faire voir que la peste reçoit des loix de la Medecine qui peut l'y soûmettre ou l'y assujettir ? On me demandera qui m'a fait Legislateur ou établi Maître là-dessus ? Je me repose fort sur l'autorité que me vaudroit votre nom, Monsieur, si vous vouliez vous faire connoître : mais au surplus les regles que je pose ne sont point de mon invention, elles sont prises dans le fond de la raison & de l'expérience qui est un fond public, où peuvent prendre tous ceux qui ont droit & titre pour se mêler de Medecine. Mais quelle experience, ajoûtera-t'on, peut produire un Medecin titré

tant qu'il voudra, lequel n'aura jamais vû de peste? ne sera-ce point une présomption en lui plutôt qu'une raison de décider de la meilleure maniere de la traiter sans jamais l'avoir vûë? Je crois, Monsieur, qu'on ne trouvera point l'objection flattée; car la voilà dans toute sa force, elle n'arrêtera cependant que ceux qui n'ont jamais étudié les moïens de faire progrès en Medecine.

C'est l'art d'observer ou par soi-même ou par les autres. Car enfin de quoi nous serviroit d'avoir conservé tant de livres qui sont comme les archives de la Medecine ou des monumens suivis & continuez du progrès qu'a fait cette science dans tous les siecles, entre les mains des grands Hommes ou de sages Praticiens qui l'ont exercée? de quelle utilité nous seroient ces

observations si amples, si exactes, si détaillées & si sçavantes, que de grands Medecins viennent d'acquerir à la Medecine aux dépens de leurs vies, qu'ils ont exposées aux plus affreux dangers avec tant de noblesse, tant de grandeur & d'intrépidité? Ces Confesseurs en Medecine, animez uniquement de charitez pour leurs freres & d'amour pour la verité de leur art, qu'ils ont voulu enrichir de nouvelles lumieres sur une maladie qui en avoit tant de besoin, ne sont-t'ils pas de dignes Maîtres, dont les observations sont des leçons d'autant plus utiles qu'elles sont animées, & n'est-ce point donc voir par leurs yeux, pratiquer par leurs mains, agir sur leurs faits? & si pour mettre tout cela en œuvre, on n'emploïe que l'exacte regle des *indications*, les lumieres

d'une Physique *experimentale*, & les loix d'un *mechanisme* simple, naturel & avoüé, des consequences tirées avec ces précautions, pourront-t'elles passer pour des regles temeraires ou des loix *despotiques*, sans raison & sans fondement? Elles posent au contraire sur leur nature elle-même, & sont fondées sur les meilleures manieres qu'ait la Medecine pour regler ses vûës & assurer ses opérations.

Goût en Medecine.

Il est d'ailleurs un goût en Medecine qui se prend en la faisant, au moïen duquel on s'accoûtume à comparer des maux differens les uns avec les autres; & par un secret *analogisme* qu'on y apperçoit, on démêle des idées communes par lesquelles ils se ressemblent, & dont un Medecin exercé sçait tirer des vûës pour les traiter, & des indications pour les gué-

rir : par là se forme dans l'esprit d'un Praticien un fond de connoissance d'usage, d'où il emprunte des notions par lesquelles il connoît le genie d'une maladie nouvelle qui se montre à lui avec des symptômes, à la verité, inconnus d'abord à en juger par leurs apparences; mais un Medecin experimenté sçait les réduire à ces notions generales qui commencent par le préserver de fautes, pour ne lui rien laisser faire de mal à propos, puis lui découvrent peu à après la route ou la maniere de guérir, convenable à ces nouveaux maux. Ainsi un Medecin dans le cours d'une longue pratique, exercée avec science & jugement, aura apperçû dans des *fiévres malignes* ou *pourpreuses* & dans des *petites veroles* malignement *confluentes*, des accidens graves &

singuliers, auxquels ressemblent dans un degré superieur de *malignité* les *symptômes* les plus dangereux de la peste, & par-là la peste vient à sa connoissance dès qu'elle paroît, & lui se trouve à portée de la traiter, par les mêmes regles ou loix de pratique qui lui ont réussi dans la *petite verole*, & le voilà autorisé à faire des regles pour traiter de la peste, sans en avoir jamais vû. Mais s'il fonde ou appuïe ces regles sur la pratique, les maximes & les observations de Medecins instruits & attentifs qui ont vêcu dans la peste & traité des *pestiferez*, sera-t'il permis de les décrediter comme temeraires ou imaginées ? Telles sont les regles que l'on donne ici, elles sont les fruits d'une pratique de près de quarante ans, & les plus considerables sont approuvées dans *Craton*,

Analogisme de pratique en Medecine fondé sur l'autorité des grands Praticiens.

Craton, (a) *Palmarius*, *Diamerbroek*, *Sylvius*, *Willis*, *Sydenham*, *Rivinus*, *Hofmannus*, (b) *Septalius*, *Rhases*, &c. Mais la bizarre autorité, dira-t'on, que celle d'un Arabe dont les écrits presque surannez sont aujourd'hui d'un crédit presque hors de mise : mais ne seroit-ce pas une marque de la décadence du goût en Medecine, de voir ainsi negligée la memoire d'un Medecin qui l'a si fort illustrée & enrichie par ses observations, lui qui a pratiqué la Medecine pendant quatre-vingts ans? une autorité semblable a toûjours merité l'approbation des bons connoisseurs; témoin la croïance qu'un celebre Auteur d'Allemagne donnoit à cette autorité sur le sujet même de la peste: *Si autoritate agendum est, Rhases qui in Medicinâ plurimùm vi-*

(a) *Consilium de peste.*

(b) *Differt. de peste.*

Crato. *consil. de peste*, *pag.* 1147. *apud Scholzium.*

dit & omnium ferè libros veterum evoluit, judicio etiam recto de iis quæ legit atque colligit usus est.

Peut-être, dira-t'on, que mal à propos l'on entreprend de dresser des regles de pratique pour la guérison de la peste, & qu'elles viendront à tard, après que tant d'habiles gens s'y sont emploïez avec distinction : mais ces habiles gens conviennent eux-mêmes que cette maladie guérit moins par la vertu des remedes que par la permission de Dieu : *Si quis communibus antidotis restituitur & sanatur, soli Deo acceptum referat quia à Domino, ut Psalmista ait, salus venit, &c.* Voilà comme s'exprime un Praticien de grand nom qui vivoit au commencement du siecle passé : & les sçavans Medecins qui viennent de nous donner les Relations de

Qu'il est encore temps de dresser une methode de guérir la peste.

Crato. *consf. de peste.*

la peſte de Provence, conviennent unanimement de l'inſuffiſance & du peu de ſuccès qu'a eu leur methode de guérir la peſte, qui n'a point empêché des claſſes (comme ils parlent) de malades, de perir preſque toutes entieres. Des regles tirées d'Auteurs qui guériſſoient (comme ils le diſent) des peſtiferez, viendront donc encore à temps.

Je ne vous tiendrois pas plus long-temps, Monſieur, parce que j'ai répondu à toutes les queſtions de votre premiere lettre ; mais vous m'obligez par votre ſeconde que je reçois, à m'expliquer plus amplement avec vous, & ſur la derniere lettre de M. *Chicoyneau* touchant la *non-contagion*, & ſur les infirmeries publiques où l'on enferme ſeverement les peſtiferez & ceux qui ſont ſoupçonnez de l'être.

Reflexions ſur une nouvelle lettre touchant la contagion.

Cette lettre respectable par le nom de son Auteur, paroît un foible moïen pour persuader les gens instruits, que la contagion est une idée imaginaire, & pour ramener le peuple de la fraïeur qu'il s'en est faite. On se seroit attendu à trouver dans un ouvrage d'aussi bonne main, des faits, des observations, & des raisonnemens, dans lequel il s'agissoit de faire les esprits de leurs notions naturelles, ou de sentimens dans lesquels ils sont nez avec presque tout le monde; car c'est celui de la nature, il auroit donc semblé que c'étoit par des reflexions, des consequences & des inductions tirées de la nature même qu'on devoit l'attaquer. Il n'est point en effet une opinion fondée sur des reflexions fautives ou erronnées ausquelles une Physique vulgaire ou mal entenduë, auroit

Foible appui de cette lettre.

donné cours, c'est une conviction indéliberée, que des impressions forcées & involontaires ont formées dans l'esprit des hommes, lesquels convenus tous en ce point, se trouvent d'accord dans ce jugement. L'Auteur de la lettre méprise & compte pour rien les faits, les évenemens, les impressions, les *contacts* Physiques, & les observations qui établissent ce sentiment de toutes les nations ou de tout le monde, comme si ces impressions ne faisoient que des imbeciles ou des lâches, en qui la fraïeur toute seule donne autorité ou valeur à un sentiment populaire. Ainsi. qu'un vaisseau passe pour venir d'un lieu infecté de peste, que ce vaisseau l'ait contractée lui-même, que les balots qu'il apporte de ce lieu & faits dans le lieu même, renferment un air em-

Faits méprisez par l'Auteur de la lettre.

pesté, que plusieurs personnes soient mortes de peste sur la route, que ces marchandises développées dans Marseille où elles ont été premierement apportées, aïent infecté premierement les maisons particulieres où elles se sont trouvées, puis les ruës, puis toute la ville, tous ces faits qui ont été d'abord d'une notorieté publique, deviennent douteux & contestez dans la lettre que l'on nous donne, non par des faits contraires qu'on y oppose, mais par une *petition de principe* manifeste qu'un aussi sçavant homme commet, & qu'il apporte en preuve. Car pour démontrer que tous ces faits sont faux, il prétend que ce vaisseau n'a pû prendre la peste à *Sayde*, parce que lui & ses genereux collegues ne l'ont point prise, non plus que quantité d'autres personnes à Mar-

Petition de principes qu'il commet.

seille, dans le temps même qu'elle y faisoit plus de ravage: mais c'est la même chose que de dire, que la peste ne s'est point prise ou qu'elle n'étoit point contagieuse à *Sayde*, puisqu'elle ne l'étoit point à *Marseille*; ce qui est prouver que la peste n'est point contagieuse, parce qu'elle n'est point contagieuse, c'est la preuve d'*idem per idem* qui ne convainc de rien: ou bien c'est prouver que l'on n'a pû gagner la peste à *Sayde*, puisque ces Messieurs ne l'ont point gagnée à *Marseille*; mais alors c'est conclure d'une proposition particuliere à une proposition generale, défaut de raisonnement qui le rend insoûtenable.

Vice de raisonnement.

Ce raisonnement irregulier & non concluant, est appuïé d'un *paralogisme* qui se lit à la page 9. *Il faudroit*, dit-t'on, *pour*

Paralogisme.

en tirer ces consequences, démontrer que les deux pestes de la Syrie & de la Provence sont de même nature. Mais ce n'est pas par là qu'on doit commencer cette preuve ; car il faut examiner si la peste vient d'un endroit, avant que d'examiner si elle est de la nature de celle qui y est ; les preuves donc de la lettre, quand elles réüssiroient à montrer que la peste de *Provence* étoit differente de celle de *Syrie*, ne justifieroient pas qu'elle n'en vînt point, quoiqu'elle fût de differente nature, puisqu'il est ordinaire qu'une maladie qui est d'un certain caractere dans un païs, se transmette dans un autre, & qu'elle s'y revête d'un caractere different ; par la même raison qu'une même maladie se montre differente en differentes personnes qui en sont attaquées. Ainsi une petite

petite verole non maligne dans un endroit, passe dans un autre où elle devient *pestilentielle :* & dans un même endroit, une petite verole qui est *distincte* & *discrete* dans un particulier, en attaque un autre en qui elle devient *confuse :* tant il est vrai qu'une maladie peut être la même dans sa source ou son origine, & devenir differente en ceux en qui elle se communiquera ! delà se manifeste le défaut du raisonnement de la lettre, dont les preuves, quand elles seroient bien certaines, n'allant qu'à montrer que la peste de *Provence* étoit differente de *Syrie*, l'on n'en peut pas conclure que la peste de *Provence* ne soit pas venuë de *Sayde*.

Mais dès que la peste d'*Aix* a été la même que celle de *Marseille*, comme l'avoüent les re-

lations, ſera-t'il impoſſible que celle de *Marſeille* ait été la même que celle de *Sayde?* & cela étant, la preuve, ſuivant les principes mêmes de la lettre, deviendroit complette en faveur de la contagion, car la peſte d'*Aix* étant la fille de celle de *Marſeille*, celle ci ſeroit ſortie de celle de *Sayde;* en faudroit-t'il davantage pour démontrer la contagion de cette maladie?

Que la peſte de Marſeille étoit la même que celle de Syrie.

Au reſte, n'auroit-il pas autant valu s'en tenir à la contagion, dès qu'on n'avoit rien de meilleur à mettre à la place? car enfin, *qu'eſt-ce qu'une cauſe commune repanduë dans les lieux où la peſte ſe declare? &c.* on ne veut pas que ce ſoit ni un *levain*, ni un *inſecte*; & il ne paroît pas qu'on s'accommodât mieux d'un *acide* ou d'un *alkali*, ou qu'on aimât à ſe raccommoder avec les *vertus occultes*; ce ſera

Mauvaiſe étiologie de la contagion.

donc *un agent innominé* & indéfini dont il n'est pas possible de s'aider pour faire la Medecine ; aussi avouë-t'on, *qu'on n'a pas jugé à propos de determiner la nature de cette cause commune... parce qu'on n'y a rien imaginé qui pût être de quelque utilité pour la conduite qu'il faut garder dans le traitement de la maladie, ou pour la cure preservative, & c'est ce qui a déterminé* (ces Messieurs) *à s'attacher uniquement à la recherche des causes, des dispositions & des indications évidentes, &c.* Un tel aveu, outre qu'il fait voir l'*incompetance de cette cause commune*, qui ne fournit aucune idée pour la guérison de la maladie, fait craindre que les pestiferez ne s'en soient pas mieux trouvez, parce qu'abandonnant l'*indication* prise de la *malignité* qui fait le carac-

pag. 20.

Dangereuse omission commise.

tere de la peste, pour ne s'attacher qu'à corriger les *causes sensibles*, on se sera exposé à traiter la peste comme une maladie venant de cause ordinaire ou évidente, d'où il sera arrivé que la *cause commune* ou la malignité faisant son chemin, tandis qu'on ne se sera arrêté qu'à
pag. 21. corriger des *cruditez*, le malade sera mort de la peste avant qu'on soit parvenu à tarir ou éteindre *les causes & les dispositions sen-*
pag. 22. *sibles* : ce qui aura exposé à traiter la peste & la maniere des maladies ordinaires par les *emetiques* & *les purgatifs*, ceux de tous les remedes qui sont les plus *anathemisez* par les plus grands Auteurs en matiere de peste.

Avantage de l'idée de la contagion.

L'idée de contagion auroit préservé de ces dangers ; car tenant l'esprit audessus des notions communes & ordinaires de sucs grossiers & épais, elle inspire à

un Medecin autre chose à faire qu'à vuider des *glaires*, des *biles*, des *cruditez*.

Je crois que vous sentez comme moi, Monsieur, tous ces inconveniens de la *non-contagion*; mais vous aurez sans doute remarqué encore un défaut capital pour un *systême*, c'est celui de se contrarier ou de se démentir soi-même. On ne veut pas qu'il y ait de communication dans la peste, & l'on reconnoît que *la cause commune répanduë dans les lieux où la peste se declare, produit ou peut produire ses effets, dès qu'elle trouve des corps disposez à recevoir ses impressions.* Permettez-moi de vous demander, Monsieur, si par contagion ou par communication de peste, l'on a une autre idée que celle de quelque chose de répandu dans les lieux pestiferez, dont

pag. 15.

Contrarietez.

les impressions se font *sur les corps qui s'y trouvent disposez?* Ainsi c'est établir la nature de la contagion, & en rejetter le terme. La contradiction va plus loin, ces Messieurs conviennent, que l'*impression* de leur *cause commune se fait sur les corps qui y sont disposez*: mais après cela l'on ne comprend plus pourquoi ces corps aïant reçû ces *impressions*, ne pourront point les transmettre à d'autres corps qui se trouveront disposez à recevoir ces *impressions*, & alors quel inconvenient d'appeller contagion ce passage d'une matiere subtile d'un corps à un autre, puisque la contagion n'est qu'un air subtil qui passe de l'atmosphére dans le corps d'un particulier & de celui-ci dans un autre. Or il est certain qu'il est un air interieur qui exhale continuellement de

Contradiction.

nos corps & qui peut s'aller unir avec l'air interieur d'un autre corps ; ainsi par la même raison que la *cause commune* ne peut être que quelque chose d'aërien qui s'attache aux corps qui y sont disposez, la matiere aërienne infectée dans le corps d'un pestiferé peut s'aller joindre aux sucs aëriens d'un autre corps qui s'y trouvera disposé. L'on ne peut expliquer autrement la maniere dont les *scorbutiques*, les *phthisiques*, les *galleux*, les *verolez* s'entregâtent reciproquement ; & la communication si facile de la *rage* n'a point encore d'autre cause ; par quelle mauvaise humeur après cela refuse-t'on à la peste la même cause de communication, ou, comme l'on dit, d'*impression* d'un corps sur un autre ?

Mais enfin que penser d'une

opinion qu'on professe tout bas, & qu'on desavouë tout haut ? fût-ce jamais un procedé de bonne foi de nier dans l'usage ce qu'on croit dans son cœur ; c'est l'embarras où a jetté ces Messieurs les Auteurs de la *non-contagion* ; car tout persuadez qu'ils étoient que la contagion n'étoit point à craindre, ils ont *agi*, disent-t'ils *conformément au*
pag. 23. *principe* de ceux qui la croïent, *lorsqu'il a été question de prendre des mesures avec Messieurs les Magistrats & Commandans pour éviter* la communication. Quelle confiance prendre à un *systême* qui expose ainsi à trahir sa pensée, & à agir d'une maniere contraire à ce qu'on croit ?

Les Protecteurs de la *non-contagion* se fortifient dans cette opinion, parce que peu satisfaits des *systêmes des le-*

vains & des *inſectes*, ils ne trouvent pas de quoi répondre à une objection inſurmontable, à ce qu'ils penſent, à tout autre ſyſtême que celui de la *non-contagion*, comme ſi c'étoit répondre que de nier ; car en effet on n'apperçoit point trop la raiſon qui les rend ſi fiers de ce *ſyſtême negatif*, dont tout le merite eſt d'apprendre à conteſter. Ce n'eſt pas qu'on ne convienne avec eux du peu de ſecours que la Medecine pourroit retirer de ces deux ſyſtêmes qui tombent de foibleſſe, & à l'honneur deſquels peu de gens s'intereſſent aujourd'hui, comme étant prêts de faire faillite en Medecine, mais auſſi les raiſons de contagion & la réponſe à cette objection propoſée avec un air de victoire, ſe trouvent ailleurs : voici cette objection maîtreſſe.

Mauvais prétextes.

Objection à reſoudre. La contagion rendroit la peſte éternelle ou ſans fin, parce qu'on ne voit point de raiſon, pourquoi enfin elle s'abſtiendroit de ſe communiquer, tant qu'il y auroit des hommes ſur terre ; cependant on l'a vuë diminuer à vuë d'œil dans le temps même où elle paroiſſoit le plus enflammée, & qu'elle deſoloit le plus de familles, au mépris même de toute attention, de tous ſoins & de toutes précautions priſes de la part des habitans, ou ordonnées par les Magiſtrats; parce qu'on a remarqué que tous ces moïens ſi capables, ce ſemble, d'arrêter la contagion, s'il en étoit, n'y ont jamais rien fait, le mal aucontraire ne s'en eſt ni plus ni moins répandu, *& l'on croit avoir obſervé, que Marſeille eſt moins redevable à toutes ces précautions de la délivrance du terrible fleau qui l'a-*

desolée, qu'aux soins qu'on a pris d'alimenter le peuple, de lui redonner du courage & de la confiance. pag. 15.

Du moins la cure de la peste se trouve-t'elle par là fort abbregée ; voilà d'ailleurs bien des peines & des soins à épargner, puisqu'ils se sont trouvez si peu utiles. Mais il est étonnant qu'avec un peu de *Physique* on n'ait point apperçu que rien ne prouve si bien la realité ou l'existence de la contagion que ces remarques ou observations. La communication a, dit-t'on, diminué en même temps que le mal étoit plus répandu dans la Ville où il y avoit des milliers de malades ; la raison en est sensible, cette prodigieuse quantité de *miasmes* ou de *corpuscules* contagieux, dont toute l'*atmosphere* de la Ville avoit été impregnée jusqu'alors, se trouvoit absor-

Réponse à cette objection.

Ce qui fait que la peste diminuë.

bée par cet étrange nombre de malades, dont les corps penetrez de cet air malin, en avoient déchargé d'autant l'*atmosphere* de la Ville. Ces attentions prises par les Magistrats pour interrompre la communication de l'air contagieux, si méprisables ou si peu utiles dans l'esprit de ces Messieurs, aïant donné la facilité à l'air de se renouveller, soit en donnant entrée à un nouvel air, soit en y remêlant de nouveaux esprits, ont merveilleusement contribué à diminuer la contagion, tandis que la terre du fond de la Ville & des environs envoïant journellement des exhalaisons *non-contagieuses*, c'est-à-dire, d'une nature differente de la contagion, ont formé dans la Ville & son voisinage une autre *atmosphere*. Cette *atmosphere* enfin animant differemment de la contagion le sang

de ceux qui étoient encore ſains, eſt devenuë pour eux un préſervatif & un remede alencontre d'elle, laquelle par ce renouvellement d'air a dû diminuer à vûë d'œil, & enfin diſparoître. Ainſi diſparoîtra pareillement & s'évanoüira ce nouveau-venu en Phyſique, c'eſt-à-dire, ce nouveau ſyſtême de la *non contagion*, propre à gâter les eſprits, & inutile à préſerver les corps. Une Phyſique ſi mal ſoûtenuë trouvera peu d'entrée dans des eſprits attentifs, & dût-t'on paroître ſe rabaiſſer à des notions vulgaires, on aimera mieux guérir de la peſte, en parlant comme le peuple, que d'en mourir miſerablement en raiſonnant comme des Sçavans. Ce ſeroit ici le lieu d'établir la contagion, après l'avoir défenduë contre ce qu'on a avancé pour la contredire; mais je crois, Mon-

ſieur, en avoir déja beaucoup dit pour en montrer la realité.

Raiſon propre de la contagion.

J'ajoûterai ſeulement qu'on ne comprend pas, par quel mal-entendu on s'aveugle au point de vouloir l'exclure du monde, ou de la nature, où cependant tout eſt contagion ; parce que tout y eſt contact, les corps ſe tenant partout par mille rapports & beſoins reciproques qui les rendent dépendants les uns des autres. Ce ſont des convenances naturelles qui les lient d'interêts tant qu'ils ſe trouvent dans des lieux & dans des ſituations aſſorties à leur nature & à leurs deſtinations ; mais de-là naît entre eux une contrarieté reciproque, quand mis hors de leurs lieux ou de leurs ſituations naturelles, ils perdent ces convenances & ſe trouvent en oppoſitions avec ce qui les environne : ſi ces oppoſitions pren-

Oppoſitions entre les êtres naturels.

nent ſur eux & qu'ils ſe laiſſent entamer, pour ainſi dire, ou alterer par ces impreſſions contraires, c'eſt une contagion qu'ils contractent, & cette contagion ne ſera qu'entre eux & les corps qui les touchent, s'ils ſe trouvoient ſeuls & non environnez d'autres corps de même nature qu'eux, au lieu que s'ils ſe trouvent environnez de corps qui ſoient leurs ſemblables, ou ils communiqueront de contagion avec eux, ou ceux-ci contracteront par eux-mêmes la même contagion qu'ont contracté les corps qu'ils accompagnent. C'eſt que chaque corps a & une *atmoſphere* commune dans laquelle il ſubſiſte avec les autres corps ſes ſemblables; & encore une *atmoſphere* particuliere qui l'environne d'une maniere propre & ſinguliere. L'*atmoſphere* commune eſt l'eſpace

Atmoſphere propre & commune.

d'air dans lequel tous ces corps ſont renfermez, & l'*atmoſphere* particuliere eſt une matiere aërienne, laquelle exhalant de chaque corps & l'embraſſant, lui ſert de garde alencontre de tout ce qui eſt d'une nature contraire par ſon mouvement, ſon poids, ſon *élaſticité*, & des qualitez ſemblables; dans cet état une autre matiere aërienne imbuë de ces qualitez contraires, venant à changer celles de l'une des *atmoſpheres*, ou ſe mettant à leurs places, fera une impreſſion étrangere par la preſſion non ordinaire qu'elle excitera ſur ces corps, & ce contact ſera une contagion, & cette contagion apportera de dangereux changemens, ſi penetrant ces corps, elle s'attaque à l'air interieur qui les anime, ce qui eſt le cas de la contagion qui ſe prend par la reſpiration, car alors l'air

l'air étranger agissant sur celui-ci immediatement, l'altere & le pervertit, d'où viennent des troubles & des changemens immediats dans l'ordre & dans l'économie interieure, & delà d'affreuses maladies.

Suivant cette idée l'on comprend necessairement, qu'un air étranger apporté de loin, alteré d'ailleurs, changé & perverti qu'il étoit dans le païs d'où il vient, se trouve en contrarieté avec l'air exterieur du païs où il aborde, & avec l'air interieur des corps qui y habitent, de-là viennent des contacts étrangers, forcez & malfaisans, qui seront de veritables contagions, c'est-à-dire, des impressions extraordinaires qui changeront la face de toute l'économie du corps. La contagion donc est non-seulement réelle, mais encore inévitable (si l'on manquoit d'y

Air transporté.

Contagion inévitable.

remedier) qu'un air corrompu ou alteré eſt apporté d'ailleurs ; car celui-ci modifié differemment de celui dans lequel il eſt apporté, le modifiera à ſa maniere, & par là le mettra hors de convenance avec celui des corps qui s'y rencontrent, lequel à cette occaſion prenant une force ou une *élaſticité* contraire ou au-deſſus de ſa nature, deviendra la cauſe des deſordres ſemblables à ceux d'une contagion la plus deſolante.

J'oubliois, Monſieur, de répondre à la queſtion qui ne tient point une grande place dans votre lettre, parce qu'elle en occupe peu dans votre eſprit ; mais elle eſt celle de tout le monde, & il ſembleroit que ce ſeroit par foibleſſe ou par ignorance qu'on ſe ſeroit permis dans une diſſertation ſur la peſte de n'y rien répondre. On de-

mande s'il y a un specifique contre la peste ? J'emprunte la réponse qu'un celebre Medecin consulté sur la peste, y a faite il y a long-temps : *Remedia multa ostenduntur à Medicis : verùm quæ sine periculo juvent, per pauca sunt. Itaque in hanc sententiam deveni atque in eâ maneo : verum alexipharmacum pestis penes Deum repositum, & ab eo precibus expetendum* ; & voici sur quoi il forme sa décision : *Imperator*, dit cet habile Praticien, *Maximilianus magnum volumen colligit antidotorum, quæ à principibus & doctis viris hinc inde acceperat, sed in eo nihil est cui fidere quis tutò possit. Contuli & ego cum multis magnorum principum medicis. De omnibus idem est meum judicium. A multis annis sic ubi esset pestilentia grassata, ad eorum locorum Medicos scripsi &*

Specique, s'il ea est ?

Crato, *consil. de peste, pag.* 1148. *apud Scholzium.*

quid in infectionibus præstantissimum deprehendißent rigori. Il nomme ensuite tous ces grands Medecins qu'il a consulté, & les pestes que ces grands Medecins ont traitées, après quoi il continuë ainsi : *Sed nihil de re gloriosè prædicabo, cum per se quæ æstimatore facile sit, quantas occasiones apud tres Imperatores multa investigandi habuerim ;* & voici sa conclusion : *Optimum hoc, quod Dei benedictionem adjunctam habet.*

Ibid. pag. 1111.

Après une réponse fondée sur des recherches aussi authentiques, & sur les avis des plus habiles Maîtres en Medecine, paroît-t'il douteux que la découverte d'un specifique alencontre de la peste, est plus dans les vœux des hommes qu'au pouvoir des Medecins, & de là s'ensuit bien naturellement que le traitement de la peste con-

siste beaucoup moins dans les remedes que dans l'art de les appliquer. C'est donc une methode de guérir dont il paroît qu'il faudroit s'occuper, & c'est sur quoi je viens d'avoir l'honneur de vous répondre.

Je croïois, Monsieur, m'être suffisamment expliqué sur la question des infirmeries publiques que vous m'aviez déja faites; mais parce qu'en me demandant en dernier lieu quelque détail sur la contagion, vous en exigez aussi un touchant ces infirmeries, après avoir retouché, comme je viens de faire, la matiere de la contagion, je reviens à cette autre. Un Medecin celebre & entendu en matiere de peste, fait remarquer que les pestes de ces derniers temps sont plus meurtrieres que celles des siecles passez, & à cela se rapporte ce qu'on écrit de la

Infirmeries publiques, leurs dangers.

Crato, *cons. de peste.*

peste de *Marseille*, dans laquelle il mouroit des classes presqu'entieres, ce qui faisoit plus de la moitié, tandis qu'on sçait qu'il ne mouroit qu'un tiers des malades en de violentes pestes de l'antiquité : quoiqu'il en soit, par une autre observation notoirement constante, l'on sçait que la peste qui ne discontinuë pas en *Turquie*, y fait infiniment moins de ravage que dans nos contrées, & la cause en est publiquement avoüée : c'est, dit-on, à cause de la propreté & de la sobrieté ordinaires à ces païs chauds, où le régime des habitans est plus simple, plus frugal & plus rafraîchissant. Ne seroit-ce point la raison pourquoi la peste nous traite plus impitoïablement ?

v. *Manget.* de la peste, p. 17.

Les pestes d'aujourd'hui pourquoi plus mauvaises.

Peut-être donc faisons-nous trop de choses dans une matiere sur laquelle on est si peu éclairé,

& ſur laquelle par conſequent on devroit ſe contenir. L'obſervation faite ſur les *petites veroles*, fortifieroit cette penſée; car l'on convient que l'on fait ordinairement trop de remedes à cette maladie, qui eſt beaucoup moins maligne en des païs où elle eſt comme negligée, abandonnée du moins au courant de la nature; & ſuivant cette même remarque, des perſonnes attentives & accoûtumées aux loix & aux erremens de la nature, font obſerver que la petite verole n'eſt preſque devenuë maligne parmi les gens de la campagne, que depuis qu'ils ont connu la *theriaque* & ſemblables remedes chauds qui les ont appris à envenimer cette maladie. *v. Sydenham.*

En effet il ne paroît point par ce qui nous reſte de l'ancienne Medecine, qu'elle ſe ſoit tant *Celſ. obſervatio in peſtilentiâ, pag. 40.*

Ancienne maniere de traiter la peste.

inquietée alencontre de la peste, occupée uniquement d'un régime simple & temperé, qu'elle conseilloit même comme le grand préservatif contre ce mal, recommandant surtout de ne rien changer dans sa maniere de vivre, que l'usage du vin en celui de l'eau : *à vino ad aquam transitus erit* Elle ajoûtoit à ces mêmes soins quelques exercices de corps convenables sans faire mention ni d'*antidote*, ni d'infirmeries, ni de barraques, ni autre semblable emprisonnement pour guérir les malades & garantir les sains. Les Orientaux chez qui l'on trouve quelques restes ou vestiges de l'ancienne simplicité en Medecine, n'y font point encore aujourd'hui d'autre façon ; car leur régime leur tient lieu de préservatif.

Cels. *ibid.*

Ainsi la methode des *infirmerie*-

meries publiques & forcées est de fraîche date, l'*Italie* & la *France* paroissent y avoir donné origine, & la pieté de quelques Religieux plus zelez qu'habiles y aura donné cours & attiré créance. Mais fut-t'il rien de plus capable d'abbattre les esprits & d'intimider les hommes au sujet d'un mal contre lequel on a vû emploïer des moïens si durs, si violens & si imperieux, puisqu'ils vont à separer des familles & à diviser ce que Dieu a uni, c'est-à-dire, les mariages, en separant inhumainement, comme l'on fait, les maris de leurs femmes, & les femmes de leurs maris. Cette violence faite à la liberté publique étoit bien propre à imprimer la fraïeur que l'on voit aujourd'hui saisir si promptement les esprits au seul bruit d'une peste, formidable même, Infirmeries publiques, forcées.

toute éloignée qu'elle soit.

En aura t'il fallu davantage pour causer la mort de tant d'hommes glacez de crainte & abbattus de peur, laquelle influant autant qu'on le sçait dans les desastres que fait aujourd'hui cette maladie, en aura augmenté le pouvoir, & fait la plus grande partie de sa malignité. Car autant qu'il est affreux de penser qu'on est condamné par avance à être jetté malgré soi en prison, separé de tout commerce, de tout aide & de toute consolation de la part d'une famille, d'amis & de proches que l'on aime & dont on est aimé, autant est-t'on prochainement disposé à quitter par la mort, ce qu'il n'est plus permis de posseder.

Effets de la fraieur.

Seroit-ce donc que l'on seroit persuadé que rien n'est bon que ce qui nous vient de l'antiquité,

Ancienne Medecine.

ou que ce qu'elle a pratiqué ? ce seroit se passionner pour elle d'une maniere indigne de son équité, & qu'elle blâmeroit elle-même, si elle étoit consultée : mais de réüssir si mal en sortant de ses manieres, desorte que le genre humain en soit moins bien traité, ne seroit-t'il pas plus avantageux d'en demeurer où elle étoit ? cependant c'est l'état du monde d'aujourd'hui, ses citoïens sont en proïe à la peste depuis l'invention des *infirmeries* ou *hôpitaux publics*, qu'on établit pour les enfermer malgré eux, non-seulement dès qu'ils seront pris de la peste, mais encore du moment qu'ils en seront soupçonnez. Car rien n'est ici exageré, tout pestiferé, tout soupçonné de l'être, & tout convalescent de cette maladie, sont autant de suppôts acquis à ces infirmeries tant vantées,

qu'il ne leur est non plus possible d'éviter que les cachots aux criminels: on en fait même une sorte de droit public, qui y assujettit tous états, les sexes, les âges & les conditions, depuis surtout qu'on a mis en question, si l'on pouvoit contraindre à ces emprisonnemens, ceux qui ne voudroient point s'y soûmettre?

v. Zacchias *quæst. Med. legales.*

Violence.

La securité où l'on vivoit dans le temps passé alencontre de ces sortes d'insultes faites au droit des gens, avoit beaucoup moins d'inconvenient, & l'on étoit quitte avec elle à avoir la peste, si le cas y écheoit, mais au milieu des secours de sa famille & de ses amis si capables d'adoucir les ennuis & les peines du plus affreux état. Un malade ainsi situé étoit visité, secouru & observé par des yeux attentifs à son soulagement, & n'aïant point le cœur saisi par la dé-

Liberté en temps de peste.

treſſe du cachot, ni ſon corps mal mené par des mains étrangeres, il guériſſoit avec d'autant moins de frais, ou avec d'autant plus de facilité, que les nerfs ne ſe trouvant point en contrainte, entretenoient au ſang un cours libre & une circulation aiſée; conditions ſi néceſſaires pour le rétabliſſement de la ſanté.

Une autre ſorte d'eſclavage qu'on exerce encore en temps de peſte, ſont les barraques dans leſquelles on renferme les pauvres, comme s'il étoit poſſible d'imaginer que l'art de purifier l'air, fut l'aſſemblage en des lieux reſſerrez de tout ce qui contribuë le plus à ſon infection? car s'il eſt convenu que les pauvres répandus au large dans toute une Ville, peuvent par leur negligence, leur mauvaiſe nourriture & leur malpropreté en corrompre l'air,

Hûtes ou barraques, leurs dangers.

que n'aura-t'on point à craindre de toutes ces causes d'infection ramassées & concentrées dans un seul endroit ? Mais d'ailleurs les devoirs de la charité chrétienne peuvent-t'ils s'accorder avec l'impitoïable dureté d'ôter à des gens destituez de tout, le seul bien qui leur reste, c'est-à-dire, la liberté ? On sçait déja, & c'est l'avis de tout le monde, que les pauvres sont la partie des habitans d'une Ville pestiferée sur laquelle la peste exerce le plus de furie : seroit-ce donc que l'on voulût lui en faire le sacrifice entier en les exposant à une infection plus certaine ? Il paroîtroit du moins qu'on voudroit s'en défaire, tant on se permet de choses à leur desavantage, & pour les éloigner ; car le parti en est pris, il faut ou les enfermer ou les barraquer, sinon les obliger à

Les pauvres principalement attaquez.

quitter leurs maisons, leurs métiers & les Villes; car ce n'est pas seulement sur les mendians ou gens sans feu & sans lieu qu'on exerce cette *inquisition*, on l'étend aux artisans mêmes dont on ordonne de vuider les boutiques en obligeant les Maîtres de renvoïer la plûpart de leurs Compagnons: la rigueur est portée plus loin, elle attaque, quoi qu'avec plus de mesure, les Religieux mêmes qui sont d'autres pauvres, & l'on prie les Superieurs d'en garder le moins qu'il en sera possible pour décharger les Villes, comme si dans un temps où l'on doit, comme l'on en convient, redoubler les prieres, & multiplier des protecteurs auprès de Dieu, en faveur d'un peuple affligé, il convenoit d'en diminuer le nombre en écartant ceux qui sont consacrez à prier

v. *Mauget*, traité de la peste, ch. 8.

pour les pechez des peuples!

Une entreprise contraire à la liberté publique, & qui s'accorde si mal avec la pieté chrétienne, obligeroit-elle à l'aveugle soûmission, qui ne laisse que la liberté d'obéïr? Sera-ce donc présomption ou revolte de faire appercevoir que ces loix sont informes, parties d'un amour excessif pour le bien public, mais trop peu favorables à celui des particuliers, lequel trop attentif à la conservation de la vie, en prend la protection aux dépens de l'humanité, de la justice & de la charité. Pour jetter un voile sur toutes ces reflexions, il auroit fallu du moins que quelque autorité superieure, civile ou ecclesiastique eût confirmé ces reglemens particuliers, qui n'ont de force que celle que leur a acquise un usage fautif ou malheureux, puisqu'avec

Loix informes.

toutes ces rigueurs prononcées contre les particuliers, le public ne s'en trouve pas mieux, & les Villes & les Provinces entieres n'en sont pas moins dépeuplées.

Ce n'est pas que l'on voïe combien l'on s'expose en contrariant ainsi un usage public & qui fait presque force de loi ; mais cette crainte a été celle d'un Medecin celebre, laquelle cependant ne l'a point arrêté, ni empêché de se declarer en ces termes alencontre des emprisonnemens qu'on exerce sur les pestiferez, dans un discours public qui est entre les mains de tout le monde : *Liceat mihi*, dit-t'il, *huc referre quoque publicos illos carceres. Ingenuo homine indignus est locus carcer, mœsto verò, destituto, ægro intolerabilis, quando simul ac quis peste inficitur omnis domus occluditur, ab aëre, aquâ defenditur,*

Wedelii oratio de causis diritatis pestilentiæ.

ad mortem quasi damnatur Tros, Rutulusve nullo discrimine. Cette déclaration nette & précise a fait craindre à ce sçavant homme qu'on ne le prît pour un Misantrope : *Dicere videbor* (Ibid.) *multis ἄτοπα, sed audiant velim unicum testem exceptione majorem, superioris sæculi fine clarissimum, Cratonem qui dudùm damnavit hanc ipsam occlusionem.* Cet endroit de *Craton* est dans sa fameuse consultation sur la peste ; le voici : (Pag. 1071. apud Scholtzium.) *Illud esset utile eos qui aliquandiù cum infectis fuerunt priusquam sanis se immisceant, in libero aëre aliquantisper hærere, non autem includi ædibus contagio pollutis, quam consuetudinem occludendi ædes infectas non fuisse salutarem multorum locorum exempla docuerunt: quod si malum nimis ingravescit, satis est ædes suspectas signo no-*

tari. L'avis que donne à ce ſujet un autre Auteur de nom, *Principibus & Magiſtratibus cordi eſſe debet, ut pauperes, qui arctè cohabitant extra urbem in ſalubria loca dimittatur, ubi iis commodè de victu atque neceſſariis proſpiciatur ... quod ſi non liceat ab urbe pauperes dimittere aut ablegare in peculiaria quacunque loca, danda ſaltem opera eſt Magiſtratui non complures in iiſdem ædibus cohabitent, unde inquinamenta plura ac fomenta peſtis nec non ſuſcitabula reſultent.* Au ſurplus ces Auteurs ne permettent autre choſe que d'obliger les peſtiferez ou ſuſpects à porter quelques marques qui les diſtingue & qui les faſſe reconnoître, à peu près comme on faiſoit autrefois avec les lépreux quand ils alloient par les chemins, (*a*)

D. fi[illegible]rius *de peſte*, p. 7. &c.

(a) V. *Levi-*

tique, & la belle dissertation sur les lépreux par le R. P. *Calmet*.

(b) v Deusing. *de peste*, pag. 277.

Si les pestiferez doivent porter quelques marques.

Wedel. *orat.*

leur interdisant d'ailleurs l'entrée des lieux ou des assemblées publiques. (*b*) Quelques autres voudroient qu'on marquât aussi leurs maisons; mais la juste appréhension d'exciter ou d'entretenir la terreur parmi le peuple, a persuadé que cette précaution dangereuse en ce sens étoit encore inutile : *Fingamus pestem Titii Sempronii domum infecisse, spondere ausim satis observatam domum, satis luctuosa in familiam quam nemo salutatum ibit vel frequentabit.* Ce n'est pas qu'il ne reconnoisse l'avantage des infirmeries publiques, mais ils ne peuvent souffrir qu'on en fasse des lieux de force pour qui que ce soit, ils veulent seulement qu'elles servent de retraites charitables pour les pauvres, dans lesquelles ils recommandent que ces pauvres trouvent abondamment

leurs besoins, défendant enfin de sortir des égards de l'humanité chrétienne qui leur sont dûs : *Interim hîc quoque illud christianæ charitatis moderamine adhibendum est, ut qui peste sunt infecti non relinquantur..... sed, &c.* *Ibid* pag. 279.

Ibid.

Mais pour ne vous point fatiguer, Monsieur, par d'ennuïeuses citations, je vous supplie de relire à ce sujet la belle dissertation de ce sçavant Auteur sur les circonstances & les moïens honnêtes ou permis pour se garantir de la peste. Vous ne serez ni moins édifié, ni moins satisfait, Monsieur, de l'éloquent & élegant discours d'un Sçavant de Hollande touchant la maniere & l'obligation de s'entraider dans la peste. L'on y lit à la page 61. ces belles paroles: *Ideò quoque ut quilibet visitet ideò affines, cognatos, ami-*

Disquisitio de peste & quomodo vitanda.

Brassicanus, *brevis de pestilentiæ morbo consolatio.*

cos, familiares, &c .. at pereuntibus ferè vitæ sociis universis, eorumdem sorte nequicquam distrahi, inque summo & communi omnium discrimine nullam aliorum curam habentes, pro suâ tantùm animâ timere, hominum quid dicam esse? improborum an immitium .... non sit vobis neglectus pater, non mater, non frater, non soror, cognatorum nemo, nemo familiarium quos vera amicitia copulavit. Naturæ jura persolvite, &c. Cette morale vous paroîtra sans doute, Monsieur, fort differente de ces airs d'inhumanité & de ces maximes dures & barbares qu'il faut suivre en arrachant les peres aux enfans, les enfans aux peres, les femmes à leurs maris, & les maris à leurs femmes pour les enfermer bon gré mal gré dans des infirmeries publiques & banales dont on fait des lieux

Veritable usage des infirmeries.

d'anathême, au lieu qu'elles ne devroient servir que d'hospices ou de refuges aux pauvres ou indigens, aux étrangers qui voudroient y aller volontairement.

Ces rigueurs exercées contre les pauvres, dans un temps de tribulation, comme celui de la peste, a attiré à la France des reproches de dureté de la part des étrangers, qui nous accusent d'augmenter le poids de de l'affliction de ces miserables, dans le temps où ils auroient le plus de besoin d'être aidez par d'amples aumônes, & soutenus par des manieres plus consolantes. Quand bien même donc il seroit certain que les infirmeries forcées apporteroient autant d'avantage qu'elles causent de veritables maux, comme on le va faire voir, il resteroit toujours fort douteux que l'on pût,

v. Diamerbroek. *de peste, pag.* 81. & 82.

Maux des infirmeries forcées.

ſelon Dieu & raiſon, emploïer des moïens pour ſoulager des hommes qu'on accable d'ennui & de miſere ; puiſque la Religion qui ne permet pas de faire un mal pour procurer un bien, n'approuvera jamais qu'on augmente un mal par des moïens qui ne ſoulagent point : ce mal eſt la contagion ou la mortalité qu'on voudroit prévenir ou arrêter par ces empriſonnemens ; mais rien ne fait tant pulluler la contagion, que d'en accumuler, d'en rapprocher, & d'en entaſſer les cauſes, & c'eſt cependant ce que l'on fait en ramaſſant les pauvres dans un lieu reſſerré, comme ſous un même toit. Car ſans parler de la malpropreté attachée preſque neceſſairement à l'état des pauvres, laquelle ſe trouvera ainſi concentrée dans un petit eſpace d'air qui en ſera inceſſamment infecté,

Maux des barraques ou hûtes.

té, n'est-t'il pas sensible & évident à la raison, qu'un même air souvent respiré & rendu par beaucoup de personnes renfermées dans un lieu borné, devient d'autant vitieux & malfaisant, qu'il perd plus de son ressort naturel en tant de differens poûmons, & repassant par tant de differentes poitrines? il deviendra donc une matiere sans force ni vertu, & d'un ressort usé, ou bien contractant dans ces differens poûmons des forces étrangeres, sera-ce moins qu'une nuée d'ennemis insensibles par leur masse, mais infiniment puissans en vertu, au milieu desquels on aura à vivre? Dans cet état l'air contagieux trouvant peu ou point de resistance dans celui des lieux où il aborde, & dans lesquels il est dénué de ressort, ne le transformera-t'il point d'abord, ou ne

se l'appropriera-t-il point incontinent? Et pour lors voilà la contagion établie au moment qu'elle arrive.

Du moins, dira-t-on, cet inconvenient ne sera point celui des Infirmeries publiques, où l'ordre, la pauvreté & la commodité de toute chose le préviendra. Mais l'inconvenient des Infirmeries publiques sera encore plus dangereux, si elles sont forcées; c'est-à-dire, si l'on y enferme les malades ou suspects malgré eux, parce que le déplaisir tenant le cœur de ces personnes dans l'amertume, les entretient dans la mélancolie, qui serre les nerfs, & par là retarde la circulation, arrête ou trouble les *sécrétions*, empêche enfin les *digestions*, les *coctions* & la *dépuration* du sang; tous moïens qui préparent à la peste ou qui la rendent mortelle.

Mauvaise justification des Infirmeries & des Barraques.

Ainsi quoique l'on fasse pour justifier l'usage de barraquer les pauvres, & d'emprisonner les malades, il ne sera jamais possible d'en tirer un bon parti, tant qu'il sera forcé. Or quand ne l'est-il pas ? Enfin depuis quel tems un air d'Hôpital, quelque propreté ou quelque ordre qu'on y observe, est-il devenu de bonne qualité ? N'est-il point avoüé de tout le monde que l'on contracte ordinairement des infirmitez, quand on fréquente ou qu'on habite les Hôpitaux ? Opinion si généralement établie, qu'il suffisoit autrefois qu'un Médecin le fut d'un Hôpital, pour être *suspecté* de mauvais air. Ainsi multiplier les Hôpitaux ou Infirmeries en tems de peste, c'est multiplier le mauvais air & y renfermer des malades ou des gens disposez à le devenir, c'est les livrer à la contagion.

Air d'Hôpital pernicieux.

Il sera donc plus humain, plus équitable & plus sûr de ne déplacer personne malgré soi, de laisser chacun dans sa famille, dans sa profession & à sa liberté, sous les yeux & entre les mains de leurs proches & de leurs amis, & visité par un Medecin de confiance & connu de longue-main; car avec cet air de sécurité, dans laquelle les habitans d'une Ville vivroient ensemble, gardant d'ailleurs les mesures de prudence & de sagesse, comme on fait dans les tems de *petites veroles malignes*, qui tiennent souvent de la peste, ils contracteroient aussi peu de contagion que dans ces tems; c'est-à-dire, qu'ils ne gagneroient pas plus la peste, qu'ils font *la petite verole*; en un mot, comme alors ceux-là seuls gagnent *la petite verole*, lesquels y sont absolument disposez, tout de même ceux-là

Laisser tout le monde libre.

feulement prendroient la peste, lesquels y seroient entierement préparez. Après quoi si l'on observe que ceux qui sont dans cette disposition prochaine à la peste, sont ceux-là même qui la contractent presque necessairement, par tout où ils se trouvent; il est évident que dans un arrangement qu'on aura pris dans une ville infectée, & où il n'y aura de pestiferez que ceux qui sont comme nécessitez par leur disposition à prendre la peste, il se trouvera un nombre de malades d'autant moindre, qu'il ne sera augmenté dans un autre arrangement, que parce qu'on y prendra la disposition à la peste que l'on n'avoit point. A ce compte, vous comprenez, Monsieur, que dans un lieu où il y aura, par exemple, vingt mille personnes, dont cinq mille se trouveroient prochainement dispo-

Disposition à la peste, ses effets.

ſez à prendre la peſte, il n'y aura de peſtiferez que ces cinq mille, s'il ne ſe fait rien dans ce lieu pour produire cette même diſpoſition prochaine à la peſte dans les quinze mille reſtans ; mais ſi l'on augmente la contagion & qu'on la fortifie aſſez, pour en faire paſſer la diſpoſition dans cinq mille autres, des autres quinze mille qui auroient dû demeurer ſains, il arrivera que cette ville aura dix mille peſtiferez au lieu de cinq mille ſeulement qu'elle auroit euë ſi l'on n'avoit rien fait pour augmenter la contagion. C'eſt ce qui arrive dans une Ville, où par des Barraques, des Infirmeries forcées, & ſemblables violences, on chagrine les habitans ; car ce ſont tous moïens capables d'augmenter l'infection, de multiplier la contagion & de doubler la mortalité.

Que faire donc, demandez-vous, Monsieur, pour prévenir les ravages de la peste dans une ville qui en est prochainement menacée? Seroit-il donc bien vrai, ajoûtez-vous, qu'il n'y eut aucune précaution à prendre pour moderer un si furieux mal? La précaution, Monsieur, est toute naturelle, elle se montre & on la comprend aisément par celle au moïen de laquelle on prévient la malignité & le progrès d'une petite vérole, fût-elle pestilentielle.

Nouvel expedient pour préserver le peuple de la contagion.

Toute l'addresse d'un Medecin habile, appellé pour traiter un malade d'une petite vérole, d'une constitution des plus malignes, tant par la mauvaise qualité de l'air regnant, que par les symptômes que déja il commence à appercevoir dans le malade qu'on lui presente à traiter; toute la précaution qu'il apporte

pour prévenir une foule d'accidens plus mortels les uns que les autres, c'est de regir si-bien le cours du sang qu'il ne se développe en petites véroles dans ce malade, que la portion toute seule de ses sucs qui est imprégnée de la contagion *vérolique*, persuadé & instruit qu'est un Médecin exercé, que des cordiaux trop vifs ou multipliez indiscretement, peuvent disposer à verole un sang qui n'y étoit point disposé; de sorte qu'au lieu que le sang n'auroit poussé au dehors que quelques centaines de pustules, il se déploiera en malignité, jusqu'à en produire des milliers, accompagnées d'*hémorrhagies*, de *cours de ventre*, de *ptyalismes*, qui désolent un malade. Suivant ce modele la conduite qu'il faut garder pour précautionner une Ville menacée de peste, c'est de faire ensorte

Moïens de préserver une Ville.

ſorte qu'il n'y tombe de malades de peſte que ceux qui y ſont prochainement diſpoſez, évitant de rien faire qui puiſſe tellement fortifier ou augmenter la contagion, qu'elle prenne force au point d'y diſpoſer ceux mêmes qui n'y avoient aucune diſpoſition, ou en qui cette diſpoſition étoit éloignée. Ainſi ſous la conduite d'un Médecin prépoſé pour la peſte, qu'il ne tombe malades que ceux qui y ſont abſolument diſpoſez ; c'eſt un ordre naturel ou une ſuite néceſſaire, preſque indiſpenſablement à ſubir par tous ceux qui ſe trouvent dans cette malheureuſe convenance, par laquelle leur ſang, de concert avec l'air regnant, en adopte volontiers la qualité, s'en revêt & s'y conforme. Ce n'eſt point qu'un Médecin ne doive auſſi s'étudier à garder de la contagion ceux mê-

Diſpoſition qui néceſſite à la peſte.

Contagion multipliée par la faute du Medecin

mes qui y seroient comme dévoüez par leur disposition propre ; mais il ne doit être responsable que de ceux sur qui prendra la contagion par sa faute, faisant ou permettant que l'air contagieux se multiplie ou se renforce.

Mais je viens à l'expédient que vous demandez, Monsieur, lequel prévenant la propagation de l'air contagieux, empêchera qu'il ne dispose à la peste ceux qui n'y auront tout au plus qu'une disposition éloignée. L'intention des Barraques est d'empêcher que les pauvres ne contractent ou ne communiquent la contagion, à raison de la vie pauvre qu'ils menent, dénuez de bons alimens, au milieu de la malpropreté, dans des lieux étroits, resserrez, infectez souvent & mal nettoyez. Pour remedier à tous ces inconveniens, il ne

L'expédient nouveau, pour préserver les pauvres.

faut, à l'approche de la peste, qu'employer l'argent destiné à faire des Barraques, & à y nourrir & entretenir ces pauvres gens, à les secourir dans leurs maisons, & voici comment: On en fera faire d'exactes visites pour les loger plus au large, mettant, par exemple, dans deux ou trois chambres le trop grand nombre de personnes qui seroient dans une seule, déchargeant même les quartiers où il y auroit trop de populace en la transferant en d'autres moins peuplez ou plus aëriez ; en même-tems on les obligeroit à nettoier, à balaier & à laver leurs maisons, à en tenir d'ailleurs les fenêtres ouvertes, à se défaire de tous les animaux inutiles, des utiles mêmes, à moins qu'il n'y eut des cours ou des jardins suffisans. Tout cela se feroit aux dépens des revenus publics ou

Frais publics pour les pauvres

des taxes imposées sur les habitans des Villes & Banlieuës sans en exempter qui que ce soit; & en ce cas les Benefices originairement fondez pour les pauvres, deviendroient une abondante ressource en tems de peste, sur tout si on levoit cette taxe sur les Benefices non-seulement des lieux infectez, mais encore des lieux qui en relevent ou qui en ressortissent, sans oublier ceux qui sont réünis à des Evêchez ou à des Communautez. Mais la précaution s'étendra encore à d'autres secours, non moins nécessaires pour prévenir l'infection: On habillera ceux d'entre les pauvres qui en auront besoin, on les fournira de linge pour en changer; & si la saison le permet, on les obligera à se baigner.

Par tous ces moïens, sagement ménagez & emploïez avec

adreſſe, les pauvres deviendront propres chez eux, nets, non infects & au large ; à quoi ſi l'on ajoûte de bons alimens de ris, de potages, de légumes à ceux qui en manqueroient, on ſe trouveroit en ſûreté de la part des pauvres, ſans les ſacrifier impitoïablement comme on fait, en les forçant à s'empriſonner dans des Barraques. Une des choſes qui contribuent encore à la malpropreté & à l'infection des maiſons des pauvres, ce ſont les malades, les vieillards, les *cliniques*, les eſtropiez & les invalides ou impotens ; auſſi faudroit-il de bonne-heure tranſporter toutes ces perſonnes dans des Hôpitaux convenables. La dépenſe pour tant d'opérations paroîtroit d'abord faire voir toutes ces vûës, comme des êtres de raiſon; mais ſi l'on ſonge aux frais de bâtir des Barraques, & d'y

Fonds pour fou nir à ces frais.

nourrir des familles entieres, on trouvera un avantage dans le projet qu'on propose, parce que les pauvres demeurans chez eux, dans l'exercice de leurs métiers, dans la liberté de vacquer à leurs fonctions ordinaires, ils auront besoin de moins de secours, parce qu'ils gagneront d'ailleurs quelque chose.

Avantage de ce nouvel expédient.

Ce même projet remedieroit à un double inconvenient, qui n'a été que trop apperçu dans les pestes qui nous affligent; on y a remarqué que tout le menu peuple périssoit, & il seroit conservé par les moïens qu'on vient de proposer; en second lieu, des Villes entieres se sont trouvées sans domestiques, de sorte que des gens les plus qualifiez ont été obligez de se servir eux-mêmes; on y a manqué de gardes, de gens de journée pour aider dans la Ville, & l'on trouveroit de tous

ces gens dans le petit peuple qu'on auroit préservé.

Expédient pour préserver les gens aisez.

L'expédient pour préserver les gens aisez des Hôpitaux publics qu'il faudroit leur bâtir, on publieroit à l'approche de la peste, que ceux qui auroient des Maisons de Campagne, ou des Retraites dans les Provinces, eussent à y aller, si leurs affaires & leurs professions le permettoient; sur quoi ils seroient requis de s'expliquer pardevant les Magistrats, qui les engageroient de soulager leur patrie en cette maniere; bien entendu cependant qu'ils contribuëroient, quoique absens, aux frais de la peste & à la dépense pour les pauvres. Il seroit d'ailleurs fait des visites dans toutes les Maisons des Bourgeois pour les obliger aussi à se loger au large, soit en obligeant ceux qui auroient de trop grands appartemens à en ceder

v. Deusing. *de peste.* p. 273.

à ceux qui en auroient de trop petits, (parce que c'est le tems
Luc, ch. 3. v. 11. où *ceux qui ont deux robbes doivent en donner une à ceux qui n'en ont pas)* soit en diminuant le nombre des ménages dans les maisons où il y en auroit trop, lesquels seroient obligez autant qu'il seroit possible, de s'aller loger en des endroits plus vastes, plus étendus ou plus ouverts.

On obligera aussi tous les locataires à nettoier, balaier & laver leurs maisons, comme on a fait pour les pauvres, & l'on recommandera de tenir tous les lieux frais & ouverts.

On permettra les provisions des particuliers jusqu'à une certaine mesure, mais il sera fait par Paroisses & pour chaque Hôpital des Greniers & des Magazins publics des choses necessaires à la vie; faisant apporter dans les lieux préparez pour cela les

bleds des environs, dont les Corps de Villes se chargeront envers les Laboureurs ou autres Marchands de grains, en s'obligeant de païer la rente des sommes qui en feroient dûë, & dont les interêts feront payez en vertu de contrats constituez sur les mêmes Corps de Villes, qui les rembourseront dans des tems plus commodes. Au moïen de ces provisions publiques, tous les habitans rassurez alencontre de la disette & de la famine se tranquilliseront.

Corps de Villes doivent s'obliger.

Provisions publiques.

A même dessein on s'asfûrera d'un nombre suffisant d'Ecclesiastiques, de Medecins, de Chirurgiens & d'Apoticaires qui feront distribuez dans les quartiers de la Ville, pour secourir les malades chacun chez eux, à moins qu'ils ne soient pauvres, auquel cas ils feront menez incessamment dans les Hôpitaux

qui leur feront deftinez. D'entre les Ecclefiaftiques, les Medecins & les Chirurgiens il en fera défigné un certain nombre dans les quartiers pour vifiter plus particulierement, adminiftrer & traiter les peftiferez chacun dans leurs maifons, dans lefquelles les malades guériront plus heureufement, comme on

v. Obferv. *sur la peste de Marseille, pag.* 358

l'a obfervé dans Aix, pendant la derniere pefte. Ces maifons ne feront mêmes notées d'aucun de ces *anatéhmes* ufitez en tems de pefte; le Medecin aiant feulement averti ces maifons de la pefte qui y eft, en donnera auffi avis aux gens prépofez, pour leur faire fournir des Magazins publics leurs befoins, afin que ceux qui font auprès des peftiferez ne foient point obligez d'aller par les ruës, dans les marchez & femblables lieux publics. Cependant on n'obligera pas de

Malades, traitez chez eux.

fermer les Boutiques, elles demeureront aucontraire ouvertes librement, pour fournir aux habitans les Marchandiſes ordinaires, ſans d'autre précaution de la part de ceux qui auront des peſtiferez chez eux, que de les tenir, comme on fait dans la petite verole dans des lieux particuliers, éloignez de tout commerce avec ceux de la maiſon, & aſſiſtez de gens qui les ſoignent ſans les quitter ni ſans ſortir d'auprès d'eux, pas même pour aller à la Meſſe.

Cependant pour ſatisfaire à ce précepte & à cette dévotion, dans un tems où on doit redoubler de ferveur & de zele pour la Religion, il ſera notifié à tout le monde, que tous les jours, à telle heure, dans une telle Egliſe & dans chaque quartier ſera dite une Meſſe, pendant laquelle une Cloche capable d'être

Meſſe entenduë ſans ſortir des maiſons.

oüie par tout le quartier, indiquera par certains coups les differens & principaux endroits de la Messe, afin que ceux qui sont enfermez auprès des malades, s'unissans au Prêtre, l'entendent au moins par la foy & en vertu de la Communion des Saints.

Raison de ces détails. Tous ces détails que je prends la liberté de vous communiquer, Monsieur, ne seront, s'il vous plaît, que des échantillons ou comme des points de vûë, des pratiques & observances qu'on peut substituer à la place des Infirmeries publiques & de toutes les marques de deüil ou signes affligeans, par lesquels on jette la consternation dans les Villes affligées de peste, d'où encore on aura grand soin de bannir les noms odieux de *corbeaux*, de *desinfecteurs*, & semblables titres lugubres, dont la mention même doit être abolie

pour ne laisser dans les esprits des habitans aucune trace ou idée de gens qui n'attendent que leurs morts, ou qui s'en repaissent. En tout cela, vous suivez toûjours sans doute, Monsieur, le dessein que j'ai l'honneur de vous proposer, qui est de raffermir les esprits & calmer les imaginations qu'on a troublez jusqu'à present, sans regle, sans discretion & sans mesure; car autant qu'il a été publié à la face du genre humain, que la peste est un mal incurable, alencontre duquel il n'y a, dit-on, d'autres remedes que la fuite, autant pour rechauffer les courages & rétablir la confiance, on assûrera publiquement qu'avec de l'ordre, du sang froid, & de la discipline, on peut & l'on doit tenir bonne contenance contre la peste, qui guérira étant bien traitée, & perdra de sa force,

Comment on guérit la peste.

autant que les esprits reprendront de courage, & se persuaderont que cette bête formidable n'est point l'*Hydre* invincible.

Comment conserver les femmes grosses.

Permettez-moi encore, Monsieur, une observation; elle est singuliere, nouvelle & intéressante, dont la consequence d'ailleurs est sensible & à la portée de tout le monde. Vous sçavez, Monsieur, par tous les monumens historiques qui nous restent de la peste, combien elle est dangereuse & mortelle aux femmes grosses & aux accouchées, en qui les suites des couches sont sujettes à d'étranges inconveniens qui en enlevent bon nombre. Ce seroit donc encore une maniere de diminuer la mortalité ou d'enlever bien des proïes à la peste si l'on pouvoit prémunir les femmes alencontre de ce malheur. Mais quel

inconvenient y auroit-il, Monſieur, que par de ſages conſeils on retardât ou interrompît les mariages dans les lieux qui ſont menacez de la peſte. Reſteroit à préſerver les femmes déja mariées ; mais un tems ſi affligeant ne ſeroit-il point une occaſion permiſe de rappeller le ſouvenir de l'ancien uſage de la continence, établi autrefois dans les tems de penitence, de jeûnes & d'afflictions publiques.

En fut-il une plus déſolante que la peſte, & qui demanda plus de jeûnes, de prieres & d'obſervances de pénitence qu'un Prince gentil, mais affligé, pouſſa autrefois juſqu'à faire jeûner les bêtes. Ce ſeroit à la prudence des Paſteurs & à la diſcrétion des Eccleſiaſtiques à placer ces avis, d'où réſulteroit un double avantage, parce que la piété unie aux ſoins de la ſageſſe humai-

Le Roy de Ninive *Joan. ch. 3. v. 6*

Avis ſur les mariages.

ne, donneroit force & succès à toutes les autres précautions & épargneroit dans les femmes une partie considerable du genre humain.

En voici encore une, Monsieur, & ce sera la derniere, parce qu'enfin il ne faut point abuser des bontez que vous avez de m'entendre : Celle-ci regarde les enfans à la mammelle, qui sont cruellement menacez en suçant le lait de meres saisies de fraïeur ou de peste. Pour obvier à cet accident, il faut à l'approche & en tems de peste sevrer les enfans le plutôt qu'il sera possible. On sçait les dangers qu'auroit cette pratique pour ces petites creatures en tout autre tems que celui de la peste ; mais la raison d'un lait presque maléficié, comme celui qu'on fait dans ce tems de tribulation & de fraïeur, l'emporte sur toute considera-

Comment préserver les enfans.

consideration. Ce ne sont cependant que des réfléxions que j'ai l'honneur de faire sur vos questions, Monsieur, mais auxquelles vous ne donnerez de créance qu'autant que vôtre sagesse & vôtre équité le trouveront à propos. Faites moi l'honneur, Monsieur, quelque jugement que vous en portiez, de croire que rien ne m'éloignera jamais des sentimens de respect & de la plus veritable estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres-obéïssant serviteur * * *

A Paris, ce 15. Novembre 1721.

PROBLÉME
SUR
LA PESTE.

Doute si la peste est vraiment incurable.

VOs questions, MONSIEUR, ont fait naître celle-ci. Seroit-il donc bien-vrai que la peste fut si formidable ? N'a-t-on point pour elle plus de déférence qu'elle n'en mérite ? Ne sont-ce point enfin des égards prodiguez ou mal entendus que ceux qu'a pour elle la Medecine, par les titres de respect qu'elle lui auroit accordez comme à sa souveraine, à qui elle feroit honneur, même de ses caprices, comme si elle aimoit à relever & flatter sa puissance, pour s'en épar-

gner les ressentimens ; car si
si on en croit l'idée flateuse dont
on l'honore, sa nature est un
mystere, ses causes un abysme,
ses effets des prodiges ; tout y
est profond, tout y est incompréhensible, & elle n'a presque
rien qui ne tienne du *divin*,
qu'*Hyppocrate* attribuoit aux
choses difficiles & relevées. Certainement c'est un peu surfaire
des effets naturels, tels que sont
ceux de la peste;delà cependant
se sont formées des idées exagerées, des notions forcées, de veritables phantômes, qui faisant
illusion à l'esprit, l'ont détourné
de la vérité ; car ce sont des préjugez pris de longue main qui le
préviennent d'abord, le saisissent, puis l'engagent dans des
jugemens faux en eux-mêmes,
incertains dans la pratique &
dangereux par tout ; & alors
comme dans des lointains où les

Par quels préjugez la peste a paru incurable.

Comment se perdent les idées na-

curelles des choſes. objets trop reculez ſe perdent, ou ne ſe laiſſent plus qu'appercevoir obſcurément ; les choſes ſe repreſentent défigurées & alors miſes hors de leur point de veuë naturel, elles ſortent de l'ordre qu'elles ont dans la nature.

Application à la deſte de la corruption des idées. C'eſt ce qui eſt arrivé à la peſte, toûjours & par tout elle s'eſt montrée cruelle, bizarre, précipitée d'ailleurs dans les maux qu'elle faiſoit, ſans donner le tems à l'eſprit effraïé d'en démêler les veritables cauſes, alors la crainte fondée ſur l'habitude de ne voir que des aſtres, prenant la place du jugement ou de la réfléxion, & la conviction celle de la connoiſſance, on n'a été occupé que du malin pouvoir de cette maladie, ſuperieur, a-t-on crû, aux forces ordinaires de la nature. De là s'eſt formée une idée, qui autant qu'aucune au-

tre, a contribué à faire prendre le change sur le fond de cette maladie, & sur la maniere de la traiter; on a compris qu'il falloit opposer une force excessive à une puissance si dominante, & que la peste n'étant que quelque chose de souverainement puissant, il falloit la combattre par quelque chose d'excessif. Or la Medecine ne croïant rien dans nos corps au dessus des esprits ou de la chaleur naturelle, elle s'est laissé persuader que cette force étoit celle de la peste; & delà est venuë la confiance aveugle qu'on a accordée aux cordiaux, auxquels on n'a point craint de donner trop de crédit ou trop de force, parce qu'on n'a point craint d'en opposer une trop puissante, alencontre d'une puissance aussi impérieuse que celle de la peste. Ainsi on a jugé la peste hors de l'ordre na-

Erreur sur l'idée de la peste.

Raison prétenduë de la nécessité

des cordiaux.

turel, differente de toutes les autres maladies, au deſſus de la nature elle-même, & ſans plus la comprendre parmi les maux ordinaires ; ce n'ont plus été des indications communes qu'on ſe propoſe de ſuivre, l'idée du ſublime eſt entrée en Medecine, elle s'eſt donc miſe au deſſus des veuës communes ou des remedes ordinaires; & montée au deſſus d'elle-même, elle s'eſt formée le deſſein d'une voïe de guérir ſinguliere & merveilleuſe ; c'eſt celle des *ſpecifiques*, des *antidotes*, & des *préſervatifs* auxquels elle s'eſt livrée, avec d'autant plus de confiance, que ces remedes aïant la réputation & les titres de *fortifiants*, de *balſamiques* & de *cordiaux*, ils lui ont paru plus propres à combattre la peſte qui attaque particulierement les forces. Mais tant de flateuſes promeſſes ont été démen-

Idée du ſublime en Medecine.

ties par l'usage de ces fastueuses drogues, parce qu'en les donnant la nature a été méconnuë ou négligé, elle cependant qui régit les opérations des remedes, & en guide les succès.

Illusion des cordiaux.

On n'a point laissé de conclure que la peste étoit au dessus de tous les remedes, puisqu'elle ne cedoit point à ce que la Medecine a de plus pompeux en ce genre. Mais cette consequence est autant douteuse, qu'elle est injuste, si ces remedes merveilleux supposent comme ils font à la peste une nature d'emprunt, parce qu'elle ne la tient que du préjugé & de l'opinion qui en font un être surnaturel, *astral*, celeste même & divin; car alors ces remedes tout merveilleux qu'ils sont, attaquant dans cette maladie une cause qu'elle n'a point, ne serviroit jamais à prouver la supe-

riorité de sa puissance au dessus de la Medecine, qui n'a point combattu sa veritable cause.

Raison de ce problême.

C'est donc un problême à résoudre si la peste est incurable, tant qu'on n'aura pas commencé à la traiter par des remedes convenables à sa nature, & qu'il est évident au contraire qu'on ne lui en a opposé que de ceux qui attaquent en elle une cause qui n'est pas la sienne. C'est-là cependant ce qui est arrivé au traitement de la peste ; on en a fait une maladie d'un ordre singulier, different même de celui des maladies ordinaires ; on lui a destiné des remedes suivant cette idée, la peste n'a point guéri. A quoi s'en prendre ? A l'insuffisance des remedes, ou à leur incompetence ?

Car un triple concert est requis pour la guérison d'une maladie, & ce concert est celui *du remede*,

remede, avec les veuës de la nature, connuës & suivies par le Medecin; un remede donc avec ces conditions qui ne guérira point, deviendra une preuve d'insuffisance dans la Medecine & de superiorité dans la maladie, parce que la guérison ne réüssissant que par la destruction de la cause, la maladie est insurmontable, quand sa vraie cause, regulierement attaquée, ne cede point aux veuës d'un Medecin éclairé de celles de la nature? Après cela, si l'on observe que l'aveu est public, par lequel on convient nettement que la cause de la peste est inconnuë, que sa nature est au dessus des loix ordinaires; que c'est un venin indéfini & une malignité incompréhensible, contre laquelle on dirige de puissants remedes, connus par cela seul, qu'ils sont destinez à quelque

Quand [illegible] doit dire qu'une [illegible] ladie est [illegible] curable.

choſe d'au-deſſus de la nature, le problême eſt décidé, car la guériſon ne s'enſuivant point, c'eſt moins une preuve que le mal eſt incurable, ou que le remede eſt inſuffiſant qu'une conviction que le remede eſt incompetent ou mal aſſorti, parce qu'il n'eſt pas concerté avec la vraie cauſe du mal, mais avec une autre qu'il y ſuppoſe, qu'il ne s'accorde pas enfin avec les veuës de la nature, laquelle n'eſt ni ſuivie, ni conſultée, mais au contraire, ſuppoſée aſſujettie à un venin ſecret, qui, dit-on, la domine, & qui tout ſeul doit occuper l'attention du Medecin.

Mais à tout le moins, eſt-ce une cauſe à revoir, & à ne plus juger qu'aprés qu'on aura emploïé des remedes aſſortis à la vraie cauſe de la peſte, ſuivant les regles de l'obſervation priſe d'un uſage journalier, ou em-

pruntée de celui des anciens Maîtres. Pour cela il faut remettre les choses en état & dans leur ordre, s'humanisant dans la recherche de la cause de la peste, comme en celle de toutes les autres maladies qu'on prendra par consequent non dans des idées *métaphysiques* & *spiritualisées*, ni dans le sein des astres, ni dans le mistere d'un venin occulte, mais qui sera tirée de l'indisposition *physique*, de l'alteration ou du changement de *modes*, d'arrangement, de *ton*, de mouvement, de direction & de puissance dans les parties qui nous environnent ou nous composent, c'est-à-dire, dans les causes ou les forces qui nous font vivre. En un mot, on regardera la peste comme une maladie naturelle, du genre de toutes les autres, dans laquelle se trouvent comme dans celles-ci, les mê-

Nouvel examen de la peste.

Idée de la veritable cause de la peste.

mes indispositions dans les *solides* & dans les *fluides*, sinon qu'elles sont plus excedées, plus developpées, plus generales, outrées même dans la peste, où le vice des *fluides* est plus *exalté*, & celui des *solides* plus universel. Mais dans quelqu'excès que se trouvent ces vices, ils sont dans l'ordre naturel, & ne sont pas une maladie de different ordre ou d'une nouvelle espece, laquelle oblige un Medecin à se guinder au dessus des veuës ordinaires, ou à sortir des loix constantes de la Medecine, & des justes loix des *indications*.

Elle est du genre des autres maladies.

On doit la traiter comme elles.

Mais ce sera, dira-t-on, traiter la peste comme les autres maladies; pardonnez-le moi, Monsieur, je pense qu'on devroit le faire ainsi, & toute extraordinaire que paroîtra peut-être cette pensée, je me sens autorisé à y entrer par l'affreu-

carnage que fait la peste, depuis qu'ennoblie par de sublimes idées, sous lesquelles on nous l'a donnée, elle méprise si fort les fastueux remedes dont la Medecine l'honore ; de sorte que ce sera toûjours pour moi un *problême* ; sçavoir si la peste devra passer pour incurable, tant qu'elle ne sera point assujettie aux regles & aux loix de la medecine ordinaire, qui reprimeroient certainement ses fureurs & rabbattroient ses excès.

Au reste, je pense comme vous, Monsieur, qu'on doit de singuliers égards pour la *malignité*, ce fatal nom d'ailleurs qui a donné prétexte ou fondement à tant d'illusions en medecine ; mais sans m'étonner de l'expression, je ne m'occupe que de la chose signifiée. *Malignité* n'est pas une bête feroce, comme on l'a dit de la peste, un monstre

hideux, devant lequel on ne ſçache que fuïr, comme on fait à l'approche de cette maladie; c'eſt une maniere d'exprimer quelque choſe de pervers, de cruel & de traitre; puis appliquant ces notions aux *ſymptômes* de la peſte, elles nous avertiſſent qu'ils ſont d'autant plus mauvais que les dangers qu'ils cachent ſont preſque certains, & que les biens qu'ils montrent ſont ſimulez ; ainſi ſans jamais oſer ſe fier à ceux-ci, on ne doit jamais ceſſer de craindre ceux-là. Mais quelque défiance que prenne un Medecin de ces ſymptômes, ils ont des noms, & ces noms ſont les mêmes que ceux de pareils ſymptômes en d'autres maladies, où ces noms ont des notions connuës qui ſervent de guides. Pourquoi donc ne le feroient-elles pas dans la peſte? Tant de graves accidens réünis

Egards qu'on doit avoir pour la malignité. En quoi elle conſiſte

Analogie des maladies.

dans la peste, sont répandus dans toutes les maladies, dans lesquels est comme en petit tout le mal qui est en grand dans la peste; ce sont par tout des *dépôts*, des *abscès*, des *gangrénes*, ou des engagemens mortels que le sang ou la *lymphe* prend dans le cerveau, les nerfs ou les visceres; pourquoi donc changer de vûës ou d'indications? Ces engagemens ou ces dépôts malheureux ne different d'avec eux-mêmes dans les autres maladies que parce qu'ils se font tout d'abord dans la peste, dans laquelle le mal fait p us de progrès en peu d'heures, qu'en d'autres maladies en beaucoup de jours; & en cela consiste la perversité de ces *symptômes* ou leur *malignité*: mais ne seroit-ce pas qu'on iroit plus lentement au remede, que le mal ne va à ses fins? Le mal, dit-on, est plutôt consommé

On fait les remedes à la peste.

trop lentement.

qu'apperçû, pourquoi donc ne le point prévoir dans ſa naiſſance & l'égorger dans le berceau ? Mais, ajoute-t-on, il vient à l'improviſte & ſans regles, pourquoi ne lui en point donner ? Fut-il jamais ſage de ſe mettre hors de garde alencontre d'un furieux qui attaque, ſans garder ni regles ni meſures ? C'eſt la ſituation de la medecine d'aujourd'hui avec la peſte ; elle ſort de toutes les démarches & des regles de la nature, pour accabler inopinément un malade, & le Medecin ſort des loix de l'art qui doit réprimer ces déſordres, deſorte qu'autant que la maladie s'échappe aux ſoins de la nature & s'écarte de ſes vûës, autant le Medecin s'éloigne des regles par leſquelles il pourroit redreſſer ces écarts.

La peſte n'eſt point eſſentiele.

Après de pareils mécomptes arrivez dans le traitement de la

peste, est-il bien certain que ce ment incurable.
soit par superiorité de mal, qu'elle ait aquis le titre d'invincible & d'incurable? Ne demeure-t-il pas au contraire fort *problématique*, qu'elle tire sa force au dessus des remedes, moins de la foiblesse ou de l'impuissance; que de la méprise de la medecine? Le mal ne sera pourtant pas sans ressource, il faut permettre à la medecine de revendiquer ses droits, en rentrant dans l'observance de ses loix & de sa discipline, & que sans plus de complaisance pour une inconnuë, telle qu'elle a crû la peste jusqu'à present, elle l'assujettisse à ses loix & la soumette à sa conduite. Pour réüssir dans cette reforme, elle se souviendra que la peste dans tous les symptômes les plus désolans qui l'accompagnent, n'en a aucuns qui lui soient singulierement propres,

qui ne ſe voient dans les maladies ordinaires, au moins parce qu'ils ont de plus eſſentiel ; ainſi ces *bubons*, ces *charbons*, ces *exanthemes*, tous ces accidens formidables ne ſont eſſentiellement que des ſortes d'inflammations. Or il ſe rencontre tous les jours dans les grandes maladies des inflammations en des dégrez même fort conſidérables, à la vûë deſquels on n'a point coûtume de s'effaroucher au point de perdre la tramontane, ſans ſçavoir que faire, & encore moins en faiſant comme dans la peſte, les remedes propres à conſommer l'inflammation ou à la porter à ſon comble.

Les accidens des grandes maladies ſont eſſentiellement les mêmes.

Les *puſtules* d'une *petite verole*, outrément *confluentes*, fuſſent-elles noires, ſéches & *charbonneuſes* ; que des abſcès même *gangreneux* ou *cauſtiques*, juſqu'à carier les os, ſe mettent

Exemples.

de compagnie ou leur succedent, un Medecin connoisseur n'y emploïera point le soufre & le feu par le moïen des *cordiaux* brulans ou des *sudorifiques* outrez, l'usage lui a appris à calmer, à adoucir, à temperer à saigner même, & par ces artifices habilement maniez, il parvient à ramener ces *pustules* vers la suppuration, si mieux n'aime la nature en enlever les sucs ou par la salivation dans les adultes, ou par les cours de ventre dans les enfans.

Mais quoi, dira-t-on, rafraîchir, temperer, délaïer dans la peste! saigner même si ces premiers remedes ne suffisoient pas alencontre d'accidens graves, promts & dangereux! N'est ce point avilir la medecine, la rabaisser à des notions grossieres & la confondre avec le peuple des opinions? Mais si ces manieres

Rafraîchir & saigner dans la peste.

triviales & vulgaires sont du goût simple de la nature, & si avec de si simples moïens la medecine venoit à bout de faire, ce qui a été impossible jusqu'à present aux plus *grands Arcanes*, & aux plus merveilleux antidotes, auroit on lieu de se repentir que la medecine renduë moins fastüeuse dans ses projets, fut devenuë plus heureuse dans ses entreprises, & plus glorieuse dans ses succès contre la peste? laquelle seroit démasquée en se montrant-t-elle qu'elle est, veritablement guérissable; après quoi tout doute seroit ôté, toute difficulté levée, le problême enfin se trouveroit résolu.

Permettez-moi, Monsieur, de finir ces réfléxions par celle-ci, du celebre Monsieur *Mead*, dans l'excellente Dissertation qu'il vient de publier sur la Contagion: *Licet à disciplinâ ante*

Dissertatio

apud nos & vulgò apud exteros receptâ longè recedant (quæ hîc traduntur) *haud tamen dubito quin ad rationem proximè accedere reperiantur.* *de pestifera contagionis naturâ & remediis.*

J'ai l'honneur de vous réiterer mon respect avec lequel je suis : Dans la Lettre Dedicatoire.

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très obéissant serviteur * * *

TABLE DES MATIERES.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

H.

I.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

Fin de la Table.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre, *Traité de la Peste*, &c. *par un Medecin de la Faculté de Paris*, & je l'ai trouvé plein de réflexions sensées, qui le rendront très-utile au Public. Fait à Paris ce 13. Decembre 1721.

Signé, BURETTE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut: Nôtre bien amé GUILLAUME CAVELIER, fils, Libraire à Paris, Nous aïant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un Livre qui a pour titre: *Traité de la Peste*, Nous avons permis & permettons par ces Presentes, audit Cavelier fils, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout nôtre

Royaume, pendant le tems de trois années consecutives, à compter du jour de la date desdites Présentes : Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformement aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été données, ès mains de nôtre tres cher & féal Chevalier, Chancelier de France le sieur Daguesseau ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque Publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très cher & féal Chevalier, Chancelier de France le sieur Daguesseau ; le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons qu'à la coppie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, foy soit ajoûtée comme à l'Origi-

nal: Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le vingt-neuviéme jour du mois de Decembre, l'an de grace 1721. & de nôtre Regne le septiéme. Par le Roy en son Conseil. CARPOT.

Registré sur le Registre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 40. n° 42. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris, ce 7. Janvier 1722.

DELAULNE, Syndic.

